Les Echos

VENDREDI 16 ET SAMEDI 17 AOÛT 2024



L'économie en BD Gaston Lagaffe, l'anti-employé modèle // P. 9



Big science Kamiokande : une cuve XXL pour piéger les neutrinos // P. 8

séries d'été

La Russie déstabilisée par l'offensive surprise de l'Ukraine



Koursk (Russie), le 13 août. Des débris de missile interceptés ont endommagé des habitations civiles.

Photos Nanna Heitmann/NYT-Redux-RÉA et Takumi Harada/AP/Sipa. Illustration Franquin/Dupuis.

● Les dix jours qui ont changé la psychologie de la guerre. ● Pourquoi la dissuasion nucléaire russe n'a pas été activée malgré l'invasion de son territoire. ● Qui est Alexeï Dioumine, chargé par Vladimir Poutine de la reconquête ? // PAGE 4

Les clubs de Ligue 1 au régime sec pour la nouvelle saison

SPORT Le démarrage du championnat de football, ce vendredi, risque d'être terni par les incertitudes financières qui pèsent sur cette saison de Ligue 1. Le dossier des droits télévisés chamboule la donne cette année avec la sélection de l'opérateur britannique DAZN et BeIN Sports pour 500 millions d'euros par an. Les clubs et la Ligue de football professionnel (LFP) espéraient mieux ; ils pourraient devoir se serrer la ceinture. Autre inconnue : quel succès auront les tarifs moins accessibles de DAZN ? Dans ce contexte, la réélection prochaine de Vincent Labrune à la tête de la LFP divise le football français. // PAGES 12-13



Joao Neves (PSG). *Photo AFP*

analyses



Les investisseurs américains en confiance

Par **Mohamed A. El-Erian**

Au cours de l'année écoulée, les investisseurs américains ont démontré leur capacité à balayer d'un revers de la main les risques internes et externes pouvant affecter l'économie. La confiance croissante dans certaines sociétés technologiques s'explique notamment par l'impact et les espoirs considérables liés à la révolution de l'IA. Mais le cours de leurs actions suscite un débat sur l'éventuelle nécessité d'une pause, tant l'enthousiasme sans borne pourrait aboutir à une bulle coûteuse. // PAGE 6

M&A : l'irruption de l'investissement venu d'Europe centrale
Par **Bozidar Djelic**

IA et emploi, quels défis juridiques ?
Par **Géric Clomes et Maéva Dubois**

Ecologie et agriculture : big deal !
Par **Pierre Le Roy**
// PAGES 6 ET 7

Universités : la France en progrès au classement de Shanghai



L'université Paris-Saclay atteint la 12e place. *Photo AFP*

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR La France améliore son rang dans le millésime 2024 du classement de Shanghai (l'indicateur de référence dans la compétition mondiale que se livrent les universités pour attirer les étudiants) paru jeudi. Les quatre établissements présents dans le Top 100 grimpent, avec notamment le champion français, Paris-Saclay, qui atteint pour la première fois le douzième rang. Ce palmarès reste dominé par les Etats-Unis, qui placent huit de leurs établissements dans le Top 10. Mais la Chine confirme sa montée en puissance, devançant les Etats-Unis au nombre d'universités dans le Top 1.000.
// PAGE 2 ET L'ÉDITORIAL DE DANIEL FORTIN PAGE 10

Afghanistan : le régime des talibans tient malgré son isolement

ASIE Trois ans après son retour au pouvoir en Afghanistan, à la faveur du retrait chaotique des forces américaines, le régime des talibans n'est toujours reconnu par aucun pays au monde. Kaboul s'accommode assez bien de cet isolement : pas de leçons à recevoir, ni de concessions à faire, tant que l'aide humanitaire arrive. Il s'agit d'empêcher les Afghans de mourir de faim et de voir des millions d'entre eux émigrer. L'ONU estime que la moitié de la population, soit 23 millions de personnes, est en situation de précarité alimentaire. Situation unique au monde, l'éducation est interdite aux filles de plus de 12 ans. // PAGE 5

Mars engloutit le propriétaire de Pringles pour 36 milliards de dollars

AGROALIMENTAIRE Le groupe Mars, fabricant des barres chocolatées du même nom, s'est mis d'accord avec Kellanova, un autre géant du grignotage, pour l'acheter au montant record de près de 33 milliards d'euros. C'est l'une des plus importantes opérations de fusion-acquisition de l'histoire de l'agroalimentaire mondial. Le chiffre d'affaires combiné des deux groupes va atteindre une grosse soixantaine de milliards de dollars. C'est aussi un nouveau chapitre dans la saga de la famille Mars, l'une des premières fortunes américaines qui bâtit patiemment, depuis un siècle, un empire dans une discrétion absolue. // PAGE 14

Portées par les taux élevés, les banques européennes en grande forme

BANQUE Les banques européennes sont encore parties pour réaliser une année exceptionnelle en termes de résultats, malgré un horizon économique particulièrement incertain. Les taux élevés continuent de faire gonfler les marges un peu partout. Au deuxième trimestre, les grands groupes bancaires, notamment espagnols et italiens, ont ainsi vu leurs bénéfices dopés par l'effet taux. La situation est plus compliquée du côté des banques françaises, qui ne profitent toujours pas de cette dynamique. Par ailleurs, le FMI a prévenu dès juillet d'un probable retour sur terre des profits, après deux années dorées. // PAGE 19



M 00240 - 816 - F: 3,60

ISSN0153.4831
NUMÉRO 24275
117e ANNÉE
24 PAGES

Antilles-Réunion 4,70 €. **Belgique** 4,20 €. **Espagne** 5,10 €. **Luxembourg** 4,40 €. **Maroc** 44 DH. **Suisse** 6,60 FS. **Tunisie** 9,8 TND.

Classement de Shanghai : la France renforce ses positions

● Le meilleur élève français, Paris-Saclay, grignote trois places et atterrit au douzième rang.
● C'est une performance inédite pour un établissement hexagonal dans ce classement mondial des universités.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Renaud Honoré

C'est l'été des breloques en France. Aux Jeux Olympiques de Paris, la délégation hexagonale n'a jamais obtenu autant de médailles que cette année. Et voilà que dans un autre genre de compétition, les universités, grandes écoles et organismes de recherche français ont eux aussi quelques raisons de sourire.

La France fait plus que conforter son rang dans le millésime 2024 du classement de Shanghai paru ce jeudi, l'indicateur de référence dans la compétition mondiale que se livrent les universités pour attirer les étudiants. Les quatre établissements présents dans le Top 100 grimpent dans le classement, avec notamment le champion français Paris-Saclay qui atteint pour la première fois le douzième rang.

Le cabinet indépendant Shanghai Ranking Consultancy – qui établit depuis 2003 cette hiérarchie sur la base d'une demi-douzaine d'indicateurs – distingue d'ailleurs dans son communiqué la *« compétitivité renforcée »* des universités françaises. *« La qualité des travaux des chercheurs et enseignants-chercheurs français se traduit par une amélioration des positions des établissements français dans ce palmarès »*, s'est félicité le ministère de l'Enseignement supérieur et la recherche dans un communiqué.

Les quinze universités les plus performantes dans le monde
Selon l'édition 2024 du classement de Shanghai

Rang	Etablissement	Pays
1	Université de Harvard	Etats-Unis
2	Université de Stanford	Etats-Unis
3	Institut de technologie du Massachusetts	Etats-Unis
4	Université de Cambridge	Royaume-Uni
5	Université de Californie à Berkeley	Etats-Unis
6	Université d'Oxford	Royaume-Uni
7	Université de Princeton	Etats-Unis
8	Institut de technologie de Californie	Etats-Unis
9	Université Columbia	Etats-Unis
10	Université de Chicago	Etats-Unis
11	Université Yale	Etats-Unis
12	Université de Cornell	Etats-Unis
12	**Université Paris-Saclay**	**France**
14	Université de Pennsylvanie	Etats-Unis
15	Université de Californie à Los Angeles	Etats-Unis

... et les dix pays comptant le plus d'universités classées dans le Top 100 mondial
Selon l'édition 2024 du classement de Shanghai

Etats-Unis	38
Chine	14
Royaume-Uni	8
Australie	5
Suisse	5
Allemagne	4
France	4
Canada	3
Israël	3
Pays-Bas	2



« LES ÉCHOS » / SOURCE : SHANGHAIRANKING CONSULTANCY – PHOTO : ALAIN JOCARD / AFP

Les Etats-Unis en tête

Pour autant, les Etats-Unis continuent de truster outrageusement les premières places dans ce classement. On retrouve à la première place, comme toujours depuis vingt-deux ans, Harvard, suivi par Stanford et MIT. La Grande-Bretagne est la seule à contester la toute-puissance américaine dans le Top 10, en y plaçant deux établissements.

Au-delà, Paris-Saclay réussit à tirer son épingle du jeu, restant plus que jamais le premier représentant de l'Europe continentale. L'établissement – qui regroupe entre autres Paris-Sud, AgroParisTech et Centrale Supélec – grimpe même de trois places, et obtient la meilleure position jamais atteinte par un établissement français. Comme la Suisse en est sortie, la France devient dès lors la seule nation à se glisser dans le Top 20 aux côtés des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Les universités françaises font également plus que conforter leur rang dans le Top 100. L'Hexagone y compte quatre représentants, ce qui le place au cinquième rang, à égalité avec l'Allemagne. Ceux-ci connaissent, tout comme Paris-Saclay, une progression dans le palmarès : l'Université Paris Sciences et Lettres bondit de huit places pour aboutir au 33e rang, tandis que Sorbonne Université en gagne cinq (41e place) et qu'Université Paris-Cité – issue du rapprochement de Paris Descartes (Paris V) et Paris Diderot (Paris VII) – en gagne neuf (60e place).

> « C'est la confirmation du succès des nouveaux modèles d'universités françaises et de l'impact des financements de la loi de programmation de la recherche et de France 2030. »
> **EMMANUEL MACRON**
> Président de la République

Progression de la Chine

Comme l'an dernier, la France voit 18 de ses représentants s'établir dans le Top 500 – moitié moins que l'Allemagne, mais suffisamment pour être au sixième rang mondial. Parmi eux, le ministère souligne qu'*« Aix-Marseille Université et l'Université de Strasbourg gagnent 50 places et rejoignent ainsi l'Université Grenoble Alpes dans le Top 150 »* tandis que *« Nantes Université (+200) et Université Paris-Est Créteil (+100) connaissent les progressions les plus fortes ». « En reconnaissant des établissements à travers l'ensemble du territoire, le classement de Shanghai valorise la richesse du paysage académique français et ses différents modèles »*, ajoute le ministère.

Sur le réseau X (ex-Twitter), Emmanuel Macron s'est lui aussi réjoui : *« c'est la confirmation du succès des nouveaux modèles d'universités françaises et de l'impact des financements de la loi de programmation de la recherche et de France 2030 qui contribuent à transformer les établissements, à enrichir leur offre de formation et à définir leur signature scientifique »*, a écrit le chef de l'Etat. Durant son premier quinquennat, la politique de regroupement d'universités pour les rendre plus visibles avait permis une percée dans ce classement de Shanghai.

Ce millésime 2024 confirme par ailleurs la montée en puissance de la Chine. Comme l'an dernier, celle-ci devance les Etats-Unis au nombre d'universités dans le Top 1000 (203 contre 183). Elle se rapproche également au Top 500 (91 contre 114 universités américaines).


Lire l'éditorial de Daniel Fortin
Page 10

Le coût de la vie étudiante continue d'augmenter

Les dépenses des étudiants vont s'alourdir de 482,16 euros cette année, a alerté l'Unef. Le syndicat étudiant dénonce l'augmentation des frais d'inscription à l'université et des promesses présidentielles non tenues en matière de logement.

C'est une hausse plus faible que l'an dernier, mais c'est une hausse quand même. Le coût de la vie étudiante va augmenter de 2,25 % pour l'année universitaire 2024-2025, estime l'Unef. Cela représente un alourdissement des dépenses de 482,16 euros par an ou 40,18 euros par mois, a calculé le syndicat étudiant, qui réalise cette année sa vingtième enquête sur le sujet.

Energie et logement plus chers

Cette hausse est relativement modérée, après l'augmentation de 6,47 % l'an dernier. Mais cela porte à 27,76 % l'accroissement du coût de la vie étudiante depuis 2017, selon l'Unef. *« C'est une augmentation constante du coût de la vie, et qui est extrêmement forte depuis plusieurs années »*, a fait valoir auprès de l'AFP la secrétaire générale du syndicat, Hania Hamidi. Le niveau de vie des étudiants est ainsi affecté par la hausse des tarifs d'inscription universitaire (+2,93 %) et des loyers dans les résidences Crous (+3,5 %) et hors résidences Crous (+1,08 %). Leur budget souffre aussi, comme tous les Français, de la hausse des coûts de l'énergie (+4,8 %), alors que l'inflation sur les produits alimentaires s'est calmée (+0,82 %).

Par ailleurs, si les étudiants boursiers bénéficient d'une baisse moyenne des tarifs des transports (–4 %), leur montant se maintient pour les étudiants non boursiers (+0,36 %). En parallèle, le syndicat étudiant proche de la gauche pointe la stagnation des montants des bourses étudiantes, après une réévaluation de 6,2 % à 34 % jugée déjà trop faible à la rentrée 2023.

+2,93 %
La hausse des tarifs d'inscription universitaire.

L'Unef dénonce aussi le nombre insuffisant de logements en résidence Crous, où sont actuellement logés un peu moins de 6 % des étudiants. Selon le syndicat, seuls *« 8,8 % des logements promis par Emmanuel Macron en 2017 ont été construits »*, alors que le président avait annoncé la construction de 60.000 logements étudiants. — ***P. T. (avec AFP)***

Le prix des fournitures scolaires reflue

Le prix du matériel scolaire a reculé d'environ 1 % cet été par rapport à 2023, indiquent les études des associations Familles de France et UFC-Que Choisir. Une baisse inédite.

Solène Cazenave

Agenda, cahier de brouillon, classeur souple… Combien devront débourser les familles pour remplir le cartable de leur enfant ces prochaines semaines ? Selon l'association Familles de France, le coût de la rentrée scolaire est à la baisse pour la première fois depuis des années. Il s'élèverait à 223 euros pour un élève entrant en classe de sixième, soit 3 euros de moins qu'en 2023 (–1,3 %).

Une tendance attribuée au « ralentissement de l'inflation » et surtout portée par la baisse des prix en papeterie (–12,6 % en moyenne), tandis que ceux des autres fournitures comme stylos et classeurs augmentent légèrement (+3,6 %).

Stratégies d'achat

Mais le coût de la rentrée reste toutefois *« bien plus élevé qu'avant la crise sanitaire »*, note Familles de France. L'UFC-Que Choisir, qui a relevé les tarifs de 135 produits scolaires, observe également une baisse *« modeste »* de 1 % des prix, *« loin d'annuler l'inflation subie l'an dernier »*.

De son côté, la Confédération syndicale des familles (CSF) observe chaque année les pratiques d'achat à partir de déclarations des ménages. L'association rapporte une baisse de 6,8 % des dépenses de rentrée par rapport à 2023, qui s'expliquerait moins par le coût des fournitures que par les stratégies des familles pour économiser. *« Elles achètent moins, récupèrent beaucoup plus et réutilisent davantage »*, résume Annie Giroud, bénévole à la CSF.

L'enquête de la CSF conclut par ailleurs à un budget de rentrée nettement plus élevé que celui calculé par Familles de France. Les parents dépenseraient en moyenne 236 euros pour l'entrée d'un enfant en élémentaire, puis 324 euros au collège (contre 223 euros selon Familles de France) et 398 euros au lycée.

De 416 à 455 euros d'allocation de rentrée

La CSF explique cet écart par l'achat de matériel supplémentaire comme un maillot et un bonnet de bain, *« qui ne figurent pas sur les listes ministérielles mais sont exigés dans tous les établissements dès la primaire »*. A partir de la fin du collège, les équipements comme les calculatrices ou les blouses blanches font encore monter l'addition.

Pour faire face à ces dépenses, trois millions de familles françaises modestes bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) qui sera versée mardi prochain. Elle s'élève cette année à 416,40 euros pour les écoliers, 439,38 euros pour les collégiens et 454,60 euros pour les lycéens. Soit une revalorisation de 4,6 % par rapport à 2023. L'inflation sur un an s'est établi, elle, à 2,3 % en juillet, selon les chiffres publiés mercredi par l'Insee. ■

« Grâce à la charte sociale, les JO de Paris auront été exemplaires »

SOCIAL

L'ancien leader de la CGT dresse un bilan social positif des JO de Paris.

BERNARD THIBAULT
Coprésident du comité de suivi de la charte sociale des JO de Paris

Propos recueillis par
Leïla de Comarmond

Quel bilan social tirez-vous des JO de Paris ?
Ils ne sont pas encore finis et il nous faut aussi davantage de recul et de remontées du terrain, mais je peux d'ores et déjà dire que pour cette première du genre, je suis plutôt satisfait. Grâce à la charte signée le 19 juin 2018, les JO de Paris auront été pour l'essentiel exemplaires sur le plan social. L'implication des syndicats de salariés et des organisations patronales, ainsi que de l'inspection du travail, et le suivi par notre comité sur la base d'un cahier des charges ambitieux ont donné des résultats pendant les JO comme dans la phase amont. Nous avons démontré qu'il est possible de réduire drastiquement l'accidentologie du travail sur les chantiers. Plus de 30.000 ouvriers ont travaillé depuis 2018 sur quelque 70 chantiers d'infrastructures. Nous regrettons 182 accidents dont 30 graves, aucun mortel. Le taux d'accident du travail a été globalement quatre fois plus faible que la moyenne nationale.

Mais 7 hommes sont morts sur des chantiers d'infrastructures de transport…
Ces chantiers étaient prévus dans le cadre du Grand Paris. Ils n'étaient pas intégrés dans le périmètre de Solideo [la Société de livraison des ouvrages olympiques, NDLR] et n'ont donc pas été soumis à la charte. La Société du Grand Paris n'a pas pris les mêmes dispositions en matière de sécurité des personnels. Notre expérience d'intégration, dès le départ, de la prévention des accidents du travail dans l'organisation même des chantiers d'infrastructure doit faire école. En France, mais aussi à l'international. L'idéal serait que le Comité international olympique intègre dans ses critères les objectifs sociaux sur la préparation et le déroulement des Jeux que se donnent les pays candidats, mais il reste encore très timide sur ce point.

Et sur l'insertion et la lutte contre le travail illégal ?
Un autre aspect important de ces Jeux est que les créations d'emplois bénéficient aux publics éloignés du travail. Et sur ce point, on est allé bien au-delà des objectifs quantitatifs. Cela dit, il faudra apprécier l'impact dans le temps pour mesurer à combien de personnes cela a permis de mettre le pied à l'étrier pour des perspectives professionnelles durables.

Par ailleurs, il y a eu bien sûr des cas de travail illégal. Mais cela a été exceptionnel, et j'y vois la démonstration que c'est possible de lutter contre si on s'en donne les moyens. Plus de 150 travailleurs du bâtiment de Seine-Saint-Denis régularisés peuvent désormais travailler en toute légalité.

> « Il faut continuer avec la même exigence jusqu'à la fin des Jeux Paralympiques. »

Côté dialogue social, ça a parfois coincé…
Nous avons alerté il y a plusieurs mois sur la nécessité, pour les entreprises concernées, d'engager le dialogue bien en amont sur l'organisation du travail. Ça n'est pas illégitime de réclamer une compensation financière quand on vous demande de renoncer à vos vacances par exemple. Beaucoup nous ont entendus. Cela n'a pas empêché quelques conflits, mais qui ont été réglés avant les compétitions.

La réussite des JO tient beaucoup aux bénévoles. Certains ont dénoncé du travail gratuit. Pas vous…
D'abord, je voudrais exprimer le regret que les dizaines de milliers de salariés qui ont contribué à la réussite des JO n'aient pas été autant salués que les 45.000 bénévoles. Beaucoup ont travaillé la nuit pour que la fête soit belle la journée. Cela étant, je ne suis pas opposé par principe au bénévolat pour des JO. Les volontaires, c'est aussi sur eux que repose toute la vie associative sportive. Il serait dangereux de professionnaliser le bénévolat. Et les Jeux ont apporté un élément précieux : une charte du bénévolat a fixé des règles d'horaires, de prise en charge des repas, des frais de transport quotidien… Je regrette cependant que rien n'ait été fait sur le logement. J'avais milité avec d'autres pour un dispositif de mise en relation avec des Franciliens prêts à héberger un bénévole. On nous a opposé une impossibilité juridique, mais je suis sûr qu'on aurait pu trouver une voie de passage.

Etes-vous aussi satisfait du déroulement des Jeux ?
Attention, ce n'est pas fini ! Il faut continuer avec la même exigence jusqu'à la fin des Jeux Paralympiques. Pour l'instant, il y a eu des couacs ici ou là, mais c'est resté limité. On a beaucoup parlé des dérogations au repos quotidien et hebdomadaire. 337 entreprises en ont fait la demande au ministère du Travail. On attend le nombre de celles qui ont été acceptées.

Globalement, le bilan est bon. J'ai cependant un regret : nous ne sommes pas parvenus à obtenir que les salariés des entreprises fermées du fait des Jeux aient la garantie d'une compensation intégrale de leur perte de salaire. Nous avons maintenant l'objectif que cela soit traité dans le cadre de la commission créée pour indemniser certaines entreprises qui auraient perdu du chiffre d'affaires du fait des JO. Cela fait partie des dossiers sur lesquels on va continuer de travailler

Nous aurions aussi pu faire beaucoup mieux sur le made in France. On aurait pu mieux anticiper avec les industriels concernés. Voyez, même après un match remporté, on peut toujours s'améliorer !



L'intégralité de l'interview sur lesechos.fr



Début août, les passages aux urgences pour les enfants de moins de deux ans étaient en hausse. *Photo Marin Driguez/Sipa*

L'inquiétant retour de la coqueluche en France

SANTÉ

Depuis le début de l'année, les cas de coqueluche sont en nette recrudescence dans le pays.

Particulièrement dangereuse pour les nourrissons, cette maladie circule encore fortement en août avec un niveau élevé de passages aux urgences.

Julie Zulian

La coqueluche fait un retour inquiétant en France. Depuis le début de l'année, les autorités de santé notent une recrudescence inédite des cas de cette maladie contagieuse. *« On savait qu'elle reviendrait mais on ne s'attendait pas à un retour aussi violent,* insiste le professeur Sylvain Brisse, directeur du Centre national de référence de la coqueluche à l'Institut Pasteur. *On est à environ 35.000 cas recensés en France depuis janvier. C'est un niveau qu'on n'a pas vu depuis plus de trente ans. »*

Ce regain épidémique était attendu. *« Il y a une vague tous les trois à cinq ans. On aurait dû avoir ce nouveau pic vers 2022 mais avec les mesures barrières qui étaient nécessaires contre le Covid, cela a retardé le cycle »*, explique-t-il. La France n'est pas un cas isolé. En juin 2024, Santé Publique France confirmait que l'épidémie de coqueluche touchait plusieurs pays d'Europe.

« L'épidémie a un impact notable en termes de morbidité et de mortalité avec un nombre de passages aux urgences et de décès relativement importants et inhabituels, alerte le docteur Isabelle Parent du Chatelet, responsable de l'unité Infections respiratoires et vaccination chez Santé Publique France. *Il y a eu dix-sept décès chez les nourrissons durant les six premiers mois de l'année contre dix lors du dernier cycle épidémique en 2017. »* Et, indique-t-elle, *« début août, on avait encore une hausse des passages aux urgences pour les enfants de moins de deux ans »*.

Priorité à la vaccination

La coqueluche est une maladie respiratoire très contagieuse qui provoque des quintes de toux pendant plusieurs semaines. Tout le monde peut l'attraper mais ce sont surtout les nourrissons qui sont à risque. *« Cette toux peut entraîner des pauses respiratoires, voire une asphyxie du bébé »*, explique Isabelle Parent du Chatelet. D'après elle, 90 % des décès dus à la coqueluche interviennent chez des enfants de moins de six mois. La Haute Autorité de la santé (HAS) recommande la vaccination de l'entourage du nourrisson et insiste sur celle des femmes enceintes. *« Grâce à la transmission in utero des anticorps, l'enfant est protégé dès sa naissance et pendant ses six premiers mois de vie »*, souligne le docteur. *« Il y a aussi les personnes âgées où les quintes de toux peuvent casser des côtes, par exemple »*, ajoute le professeur Sylvain Brisse.

35.000
CAS DE COQUELUCHE
ont été recensés en France, depuis janvier, selon Sylvain Brisse, directeur du Centre national de référence de la coqueluche à l'Institut Pasteur.

La coqueluche se détecte au moyen d'un test PCR, à l'instar du Covid, et bénéficie d'un traitement efficace. *« La coqueluche se traite très bien avec la prise d'antibiotiques. Cela peut réduire la période de contagiosité à trois ou cinq jours contre les deux à trois semaines quand il n'y a pas de traitement mis en place »*, d'après Isabelle Parent du Chatelet.

En cette mi-août, Santé Publique France reste vigilante tandis que la hausse de contaminations chez les enfants se poursuit. Les passages aux urgences chez les adultes sont toutefois en baisse, d'après les données de l'Organisation de la surveillance coordonnée des urgences (Oscour). ■

Fonction publique : le cap des 25.000 apprentis franchi

FORMATION

Le nombre de nouveaux contrats d'apprentissage signés l'an dernier dans le public a encore progressé de 10,3 %.

Mais les effectifs d'apprentis dans le public restent marginaux par rapport au million en vigueur dans le secteur privé.

La tendance se confirme. Toujours dynamique dans le privé, l'apprentissage, qui a franchi début 2024 le seuil symbolique du million de contrats en cours, poursuit son développement au sein de l'Etat, des collectivités locales et des hôpitaux. En 2023, 25.020 nouveaux contrats y ont été signés au total, selon une estimation de la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP). Cela représente 10,3 % de plus qu'en 2022, pour une croissance de 1,9 % public et privé confondus. Dans le cadre du plan de relance de l'apprentissage à la sortie de l'épidémie de Covid, des mesures destinées à faciliter les recrutements dans le public avaient été prises.

Les collectivités territoriales continuent d'être les plus allantes sur le sujet, avec 55 % des nouveaux contrats signés en 2023, mais leur progression s'est interrompue l'an dernier. Leur nombre d'embauches a même baissé de 2 %. La hausse s'est en revanche poursuivie du côté de l'Etat et des hôpitaux, en augmentation respectivement de 29 % et de 35 %.

Ces rythmes sont cependant trompeurs car ils s'appliquent à des effectifs limités. En 2023, 8.790 nouveaux contrats ont été conclus dans la fonction publique de l'Etat, soit quelque 2.000 de plus qu'en 2022. Ils ont été au nombre de 2.420 dans les hôpitaux (+630). A comparer aux 13.810 contrats de la territoriale.

Le développement de l'apprentissage dans le public est régulièrement évoqué comme un de ses leviers de développement. Si son rythme de progression est notable, sauf brutale accélération, les efforts des employeurs publics ne contribuent toujours qu'à la marge.

Des profils un peu différents

Les profils recrutés sont par ailleurs un peu différents du privé. C'est le cas concernant le niveau de diplôme préparé par les apprentis. Dans un cas comme dans l'autre, on constate une progression des diplômes de l'enseignement supérieur, mais avec une petite avance du public où ils concernaient sept nouveaux apprentis sur dix (et même neuf sur dix pour l'Etat) contre six sur dix dans le privé. Les apprentis du public sont aussi plus fréquemment en étude lorsqu'ils entrent en apprentissage (un sur deux contre quatre sur dix dans le privé).

Féminisation

Les formations infra-bac, que les pouvoirs publics souhaitent encourager, sont minoritaires dans la fonction publique, y compris dans la territoriale, qui emploie le plus d'agents de catégorie C. Mais elles représentent tout de même 44 % des nouveaux contrats de cette dernière dont les apprentis sont en moyenne plus jeunes que dans le reste de la fonction publique (21 ans contre 22 ans dans les deux autres versants).

Reflet de la féminisation, les femmes représentent 57 % des signataires de contrat d'apprentissage dans le public alors que dans le privé, ce sont au contraire les hommes qui sont majoritaires (55 %). Mais c'est un poids inférieur au taux de féminisation des effectifs titulaires et contractuels de la fonction publique, qui est de 63 %. — ***L. de C.***

La société russe sonnée par l'incursion ukrainienne dans la région de Koursk

● L'offensive fracasse le récit officiel russe, mais suscite des critiques sur l'assistance aux civils de Koursk et la conduite des opérations militaires.
● Le contrôle du Kremlin sur la société semble néanmoins total.

CONFLIT UKRAINIEN

Yves Bourdillon

« *Il a coulé.* » Il y a exactement vingt-quatre ans, c'est par cette phrase prononcée sur un ton dénué de toute empathie que Vladimir Poutine avait répondu à une femme lui demandant ce qu'était devenu le sous-marin « Koursk » sur lequel servait son mari.

Aujourd'hui, cela pourrait décrire aussi ce qui arrive au plan du Kremlin de soumettre l'Ukraine. Les forces de Kiev progressent avec une facilité déconcertante depuis le début de leur offensive surprise, le 6 août, précisément dans la région en l'honneur de laquelle ce sous-marin avait été nommé : Koursk était le lieu de la plus grande bataille de chars de tous les temps, remportée par l'URSS face à l'Allemagne nazie en août 1943.

« Poutine est clairement humilié »

Kiev, qui revendique avoir conquis 82 localités et 850 km², affirmait jeudi continuer de progresser, même si Moscou assurait de son côté avoir pris un village stratégique dans le Donbass et reconquis à Koursk un premier village, Kroupets. Le Kremlin a annoncé l'envoi de renforts à Belgorod.

Même si on peut s'interroger sur la capacité de Kiev à tenir le terrain, ou sur la finalité stratégique de l'opération, il est clair que cette offensive a redessiné les contours de la guerre et, surtout, fait voler en éclat le récit du Kremlin selon lequel il « *protégeait les Russes* » et que tout se déroulait selon ses plans. « *Poutine est clairement humilié* », reconnaît Sergueï Markov, un de ses anciens conseillers. En mode arroseur arrosé, ou « *puisque vous ne voulez pas partir de chez nous, on vient chez vous* », l'Ukraine a porté la guerre sur le sol russe, à seulement six heures de route de Moscou.

Comme sonné par cette intrusion, le discours officiel minimise cette « *provocation ukrainienne* » et prétend que la ligne de front s'est stabilisée depuis mercredi, avec des pertes énormes pour les Ukrainiens. Il prétend aussi qu'il s'agit d'une « *opération terroriste* » montée par l'Otan, des relais du Kremlin assurant même que les combattants ne sont pas Ukrainiens, mais Occidentaux.

Les commentateurs et les propagandistes sur les télévisions publiques admettent que la situation est sérieuse, mais pour prétendre aussitôt que les renforts vont bientôt submerger les Ukrainiens. Ils ajoutent que l'unité de la société russe se renforce dans cette épreuve et que la confiance en les autorités ne faiblit pas. Pas étonnant qu'en conséquence, nombre de Russes croient que cette opération est juste une infiltration de groupes de saboteurs aidés par des traîtres.

Plus curieux, le Kremlin ne brandit aucune menace de représailles conventionnelles, et encore moins nucléaires, contre l'Otan ni même contre l'Ukraine, hormis une vague allusion de Poutine à la « *punition méritée* » qui attend Kiev. Le Kremlin n'envisage pas non plus pour l'heure de décréter la loi martiale, qui serait un aveu d'échec. Et signe de la nervosité de Poutine, il a coupé sèchement la parole lundi au gouverneur de Koursk qui annonçait qu'un sixième de la population de la région avait été poussé à l'exode : « *Expliquez-nous plutôt comment aider les gens* », a-t-il lancé.

Une société russe reste légitimiste

La société russe semble, elle, au vu des réactions sur les réseaux sociaux, mieux contrôlée que la frontière de Koursk. Certes, les questions abondent sur l'incompétence des services de renseignements, qui n'ont pas prévu l'attaque ukrainienne, ou sur la lenteur du déploiement de renforts. Mais personne n'en profite pour remettre en question publiquement la légitimité de l'« *opération militaire spéciale* », et encore moins du règne de Poutine. Il est vrai que cela vaut la prison.

Le think tank polonais OSW souligne que cette offensive constitue « *un choc pour la société russe* », qui expose les « *failles béantes dans la défense russe et l'organisation des secours. Mais pas de raison de croire à ce stade que cela va induire un changement de politique et encore moins une révolte* ». ■

La situation sur le front ukrainien au 14 août 2024



«LES ÉCHOS» / SOURCE : INSTITUTE FOR THE STUDY OF WAR

Alexeï Dioumine, le nouvel homme fort de Poutine

De garde du corps à secrétaire du Conseil d'Etat, certains voient en lui le successeur de Vladimir Poutine. Il vient d'être chargé de stopper la percée ukrainienne dans la région de Koursk.

Claude Fouquet

Vladimir Poutine semble avoir décidé de confier la mission d'arrêter la percée de l'armée ukrainienne sur le territoire russe à l'un des fidèles parmi ses fidèles : Alexeï Dioumine vient de se voir nommé « coordinateur de l'opération antiterroriste » dans la région de Koursk. Peu connu du grand public à l'Ouest, l'homme est proche de Vladimir Poutine depuis presque trente ans. Et a connu une ascension fulgurante au cours des dix dernières années.

Alexeï Dioumine est né à Koursk le 28 août 1972 d'un père qui était médecin militaire et d'une mère institutrice. Il connaît Vladimir Poutine depuis près de 30 ans. Très précisément depuis 1995 lorsqu'il rejoint le Service fédéral de la garde (FSO) et assure alors la sécurité du président Boris Eltsine et d'un tout nouveau Premier ministre, peu connu à l'époque et qui n'est autre que… Vladimir Poutine. Les deux hommes ont, dès cette époque au moins un point commun qui est d'avoir commencé leur carrière dans les services secrets : le KGB (devenu FSB) pour Vladimir Poutine et le FSO pour Alexeï Dioumine.

Ils cultivent aussi une passion commune pour le sport et notamment le hockey sur glace. D'ailleurs, les deux hommes ont été régulièrement vus ensemble assistant à un match, voire à y jouer lors des rencontres entre amateurs de la « Night League » russe.

De fait, sa proximité avec Vladimir Poutine semble pour beaucoup dans l'ascension fulgurante d'Alexeï Dioumine. Après ses premières années au FSO, sa carrière accélère. A partir d'août 1999, il commence en effet à travailler dans la garde rapprochée pendant les premier et deuxième mandats présidentiels (2000-2004 et 2004-2008). En 2012, il est nommé chef adjoint de cette garde rapprochée. En 2014, il devient chef adjoint du GRU, les services de renseignements militaires russes. L'année suivante, il est nommé vice-ministre de la Défense de la Fédération de Russie. Poste qu'il ne conserve que peu de temps puisqu'en 2016, il est élu gouverneur de la région de Toula, située à 200 km au sud de Moscou et où se concentrent les plus importantes entreprises militaro-industrielles russes.

Sanctionné par Londres et Washington

Un poste qu'il conservera jusqu'au 14 mai de cette année, lorsqu'il est nommé secrétaire du Conseil d'Etat. Un organe consultatif qui a pour mission d'assurer la bonne coordination de l'ensemble des organes d'Etat, à tous les niveaux. L'idée qu'il devienne le successeur désigné de Vladimir Poutine a pris un peu plus de consistance depuis cette nomination. Entre-temps, en 2023, il joue un rôle clé dans les négociations avec le chef de Wagner, Evgueni Prigogine. Selon de nombreux experts, ce n'est que lorsqu'il est intervenu que le chef de la milice aurait rappelé ses hommes en route pour Moscou.

Peu connu en Occident, il est célèbre en Russie pour avoir sauvé, en Sibérie, la vie de Vladimir Poutine face à… un ours. Une histoire qu'il a racontée en 2016 au quotidien russe « Kommersant ». Mais il ne s'attaque pas qu'aux ours. Selon les Etats-Unis qui l'ont sanctionné en 2018, il aurait joué un rôle clé lors de l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014. Alexeï Dioumine, alors directeur adjoint du GRU, y aurait en effet dirigé les forces spéciales (SSO), une unité spécialisée dans les opérations secrètes à l'étranger. Il figure également sur une liste de sanctions britanniques. Londres explique qu'il a créé une école de formation sur les drones en 2022 pour les agents effectuant des missions en Ukraine. « *En conséquence, il existe des motifs raisonnables de soupçonner que Dioumine a été impliqué et continue d'être impliqué dans la déstabilisation de l'Ukraine ou dans l'atteinte ou la menace de l'intégrité territoriale, de la souveraineté ou de l'indépendance de l'Ukraine* », explique le Trésor britannique.

Enfin, selon le quotidien « Kommersant », c'est lui qui aurait évacué en urgence l'ancien président prorusse ukrainien Viktor Ianoukovytch, en février 2014, même si l'intéressé a démenti cette information. Autant d'actions qui lui permettent de décrocher le plus haut titre honorifique du pays, la prestigieuse médaille de « Héros de la Fédération de Russie ». Et de devenir peu après vice-ministre de la Défense. ■

L'intrusion de Kiev, un pied de nez à la doctrine nucléaire russe

L'Ukraine a réussi une première mondiale : l'invasion d'une portion substantielle de territoire d'une puissance dotée de l'arme atomique.

L'incursion de l'armée ukrainienne dans la région russe de Koursk est d'un culot historique. C'est tout simplement la première fois qu'une puissance non nucléaire occupe une portion du territoire d'un pays doté de bombes atomiques et aux frontières reconnues par le droit international.

De quoi, de prime abord, remettre en question la « grammaire » de la dissuasion nucléaire, cet ensemble sophistiqué de règles implicites et de scénarios empruntant à la théorie des jeux. Elle stipule, depuis que l'URSS a rejoint en 1949 les Etats-Unis dans le club des pays « dotés », que personne n'oserait jamais attaquer le territoire d'un pays disposant d'un arsenal nucléaire. L'offensive ukrainienne violerait de ce fait un tabou, avec des conséquences potentiellement vertigineuses.

La question délicate du seuil de la riposte

Sauf que l'affaire est plus compliquée. D'abord, parce qu'« *aucune puissance dotée de bombes atomiques n'a jamais prétendu qu'une pénétration militaire de quelques kilomètres provoquerait une riposte nucléaire* », souligne Bruno Tertrais, spécialiste de la question à la Fondation pour la recherche stratégique. La dissuasion nucléaire a un talon d'Achille, à savoir le seuil de déclenchement crédible d'une riposte avec l'arme suprême. « *La Russie ne va pas vitrifier un pays pour la perte de trois villages dans la région de Koursk* », renchérit François Heisbourg, conseiller à l'International Institute for Strategic Studies (IISS).

D'ailleurs, toutes les puissances nucléaires affichent une doctrine comparable : l'arme suprême ne serait utilisée qu'en cas de menace existentielle sur la nation. La phrase clé dans la doctrine officielle de Moscou est : « riposte à une offensive avec des moyens conventionnels de nature à remettre en question l'existence même de l'Etat ». « *Ici, on n'est pas du tout dans ce cas de figure* », souligne François Heisbourg. Kiev s'est emparé d'un territoire, certes équivalent à dix fois Paris, mais cela ne représente que 0,006 % de la superficie de la Russie. « *Cette incursion ne remet pas du tout en question la dissuasion nucléaire russe*, ajoute Héloïse Fayet, de l'Institut français des relations internationales, *puisqu'elle ne constitue pas une menace sur ce que les Français qualifient d'intérêts vitaux (la formule russe est "menace existentielle"), même si elle égratigne l'intégrité territoriale du pays* ».

« *Il s'agit d'une incursion et non d'une invasion* », renchérit Bruno Tertrais, pour qui « *ce que fait l'Ukraine n'affaiblit pas la dissuasion nucléaire russe* ». Il rappelle dans son livre « Pax Atomica » qu'aucun pays doté d'armes nucléaires « *n'a jamais été envahi, ni son territoire fait l'objet d'une attaque militaire majeure* ».

Il existe bien quelques contre-exemples, mais qui lui paraissent peu convaincants. Si les pays arabes ont attaqué Israël en 1973, leurs opérations se sont limitées à des territoires contestés en droit international, le Sinaï et le plateau du Golan. L'Argentine a aussi osé attaquer en 1982 un territoire britannique, mais il s'agissait des Malouines, à 12.700 km de la métropole.

Question sur la dissuasion conventionnelle russe

Il est d'ailleurs significatif que le Kremlin, pourtant enclin à évoquer à demi-mot l'emploi d'armes « *sans équivalent* » depuis le début de la guerre, n'a absolument pas évoqué d'options nucléaires ces derniers jours et a minimisé la gravité de la situation. Même si cela a donné à Vladimir Poutine un prétexte pour donner plus de responsabilités au FSB, au détriment de l'armée.

Il est d'ailleurs vraisemblable que Kiev a consulté les Etats-Unis pour savoir si son offensive constituerait une escalade, estime Héloïse Fayet, et n'a pas reçu de feu rouge.

En revanche, conclut-elle, cette offensive « *pose question sur la dissuasion conventionnelle russe : Moscou est censée disposer de forces classiques de nature à empêcher toute tentative d'intrusion et visiblement elles n'ont plus été considérées comme suffisantes par Kiev* ». Bruno Tertrais résume « *c'est la dissuasion russe en général qui est affectée, pas sa dissuasion nucléaire…* ».

L'offensive ukrainienne, au demeurant conforme au droit international qui autorise ce genre de riposte à une invasion, montre que « *le nucléaire, en pratique, dissuade essentiellement une attaque nucléaire par une autre puissance de même statut* », estime pour sa part François Heisbourg. — ***Y. B.***

Les talibans s'accommodent de leur isolement

● Aucun pays au monde n'a reconnu le régime des talibans, revenus au pouvoir il y a trois ans.
● Quelques contacts ont été rétablis discrètement, mais surtout pour acheminer une aide humanitaire vitale.

ASIE CENTRALE

Yves Bourdillon

Zéro pointé. C'est le nombre de pays qui ont reconnu le régime des talibans en Afghanistan, trois ans jour pour jour après leur retour au pouvoir, à la faveur du retrait chaotique des forces américaines. Une revanche éclatante, le 15 août 2021, commémorée mercredi, mais sans musique car elle est illicite, par les étudiants en théologie (talib, en arabe). Ils avaient été renversés en 2001 par l'armée américaine, à la suite des attentats du 11 septembre 2001, planifiés à Kaboul par Al Qaida. La situation économique et sociale reste catastrophique, même si, depuis leur retour, les talibans ont drastiquement réduit la corruption, passible de la peine capitale, rétabli la sécurité, après quarante-deux ans de guerre civile quasi ininterrompue, et collectent efficacement l'impôt, à hauteur de 2,5 milliards de dollars par an.

Mais les discours et défilés des barbus masquent difficilement cet isolement diplomatique sans équivalent. « *C'est très inhabituel qu'un régime ne parvienne pas à être reconnu par quiconque, surtout au bout de trois ans et alors qu'il ne s'agit pas d'un Etat failli* », souligne Antonio Giustozzi, du think tank britannique Rusi (Royal United Services Institute). C'est d'autant plus surprenant qu'un grand nombre de pays se montrent par ailleurs peu regardants sur les droits de l'homme, ou se contentent d'une reconnaissance qui ne signifie pas approbation, mais tient compte d'un pouvoir de facto. L'ostracisme actuel que subit l'Afghanistan est en général justifié officiellement par le fait que les talibans interdisent aux filles de plus de douze ans d'aller à l'école.

Appuyer les ONG

Les talibans s'accommodent finalement assez bien de leur isolement : pas de leçons à recevoir, ni de concessions à faire, tant que l'aide humanitaire arrive. Une aide distribuée directement aux agences de l'ONU, ou aux ONG pour empêcher le régime de la détourner, mais qui stabilise au moins la situation, et notamment la devise nationale.

Pour appuyer le personnel des ONG, ou les très rares entreprises s'aventurant dans le pays, la Chine et l'Union européenne, ainsi que le Pakistan ou encore l'Iran ont maintenu, ou rouvert, une ambassade (en janvier 2022 pour Bruxelles), tandis que Londres, Berlin et Rome envisagent de franchir le pas. Il est en effet possible de maintenir des liens officiels avec un régime que l'on ne reconnaît pas, subtilité de la diplomatie.

Autre signe que l'ostracisme se desserre très légèrement, les talibans ont participé pour la première fois, en juin à Doha, aux discussions organisées par l'ONU sur le futur de l'Afghanistan. Ils avaient exigé et obtenu que les représentants de la société civile afghane soient exclus de la conférence. Les chancelleries estiment que les talibans représentent finalement « *le "moins pire" des diables disponibles* », fait remarquer Antonio Giustozzi. « *La seule alternative serait le chaos.* » De fait, aucun Etat n'essaie de les renverser.

Pragmatisme

Si des pays coopèrent avec le régime le plus obscurantiste de la planète ce n'est pas par appât du gain, l'Etat de droit étant trop faible, tout comme les garanties en matière de propriété. Des appels d'offres ont été lancés pour exploiter le sous-sol prometteur, mais aucun chantier n'avance vraiment, même si Kaboul et Pékin ont claironné récemment la relance de la mine de Mes Aynak, deuxième gisement de cuivre du monde, paralysée depuis 2008. Moscou fournit un peu de pétrole et de blé à prix préférentiel.

Il s'agit surtout d'empêcher les Afghans de mourir de faim et de voir des millions d'entre eux émigrer. L'ONU estime que la moitié de la population, soit 23 millions de personnes, est en situation de précarité alimentaire. Les indicateurs de développement humain (malnutrition, mortalité infantile, espérance de vie, alphabétisme) figurent parmi les pires au monde. Le système de santé afghan est dans un état désastreux à cause de l'incompétence des talibans et de la réduction de l'aide étrangère. Avec des effets qui pourraient s'avérer structurels. Ainsi, en raison de l'interdiction faite aux femmes d'étudier, quand l'actuelle génération de sages-femmes partira en retraite, nombre d'Afghanes risquent de devoir accoucher dans des conditions moyenâgeuses. ■


Célébrations du troisième anniversaire de la prise de contrôle de l'Afghanistan par les talibans à Hérat, au nord-ouest du pays, le 14 août 2024. *Photo Mohsen Karimi*

L'éducation interdite aux filles de plus de 12 ans

L'arrivée au pouvoir des talibans, en août 2021, a condamné 8 jeunes filles sur 10 à perdre l'accès à l'éducation.

Quentin Regnaud

La situation est unique au monde. Trois ans après le retour au pouvoir des talibans, les autorités afghanes ont verrouillé l'accès des filles à l'éducation, au point de les exclure de l'enseignement secondaire et de l'université.

D'après les chiffres de l'Unesco parus jeudi, 2,5 millions de jeunes filles sont actuellement déscolarisées, ce qui représente 80 % de la population féminine en âge d'aller à l'école. Depuis la prise de Kaboul à la mi-août 2021, la chute a été vertigineuse : 1,4 million d'Afghanes ont été privées d'enseignement secondaire, tandis que les inscriptions dans le supérieur se sont effondrées de 53 %.

Si les écoles primaires sont encore ouvertes aux filles, le nombre d'écoliers a marqué un net recul : de 6,8 millions en 2019, il est passé à 5,7 millions, soit une baisse de 16 % en cinq ans. Mélissa Cornet, spécialiste des questions de genre en Afghanistan, décrit une véritable « *bombe à retardement* ». Selon les dernières estimations de l'Unesco, le coût de la déscolarisation des filles en Afghanistan s'élève à 1,5 milliard de dollars par an, soit 8,32 % du PIB afghan. Une aberration, pour un Etat dont la production de richesse a été amputée d'un quart depuis 2020.

L'absence de formation pour les femmes accroît le manque d'infirmières et de médecins, dans un pays qui ne comptait déjà, en 2021, que 4,6 professionnels de santé pour 10.000 habitants, bien en dessous du seuil de pénurie critique défini par l'Organisation mondiale de la santé (23 professionnels pour 10.000 habitants).

> Les restrictions d'accès à l'éducation engendrent une pénurie d'enseignantes.

Les restrictions d'accès à l'éducation engendrent une pénurie d'enseignantes. D'ici à 2030, selon l'Unesco, il manquera plus de 11.000 institutrices. De quoi alimenter un cercle vicieux, en précarisant encore davantage l'enseignement primaire.

Pourtant, après la chute du premier régime taliban en 2001, l'accès des femmes à l'éducation avait fait, en deux décennies, des progrès considérables : 83 % des filles en âge d'aller au primaire étaient scolarisées, plus de la moitié d'entre elles poursuivaient dans l'enseignement secondaire et près d'un tiers allaient jusqu'à l'université.

De retour au pouvoir, les talibans ont semblé au début montrer patte blanche. « *La première année, on voulait encore croire que ce serait différent des années 1990*, raconte Mélissa Cornet. *Cette étrange lune de miel a duré à peu près un an.* » Dès mars 2022, les talibans ont annoncé que les collèges et les lycées pour filles, fermés depuis la chute du gouvernement précédent, ne rouvriraient pas. En décembre de la même année, les étudiantes trouvaient porte close à l'université.

Méthodes alternatives

De nombreux acteurs tentent néanmoins d'assurer une continuité dans l'éducation des filles. « *La principale différence par rapport aux années 1990, c'est que toute une génération de femmes a été éduquée* », rappelle la spécialiste. Dans ce contexte, un grand nombre d'écoles clandestines, impossibles à recenser, ont fleuri dans le pays.

« *La plupart d'entre elles ne sont en fait pas si secrètes que cela, indique la spécialiste. La communauté est au courant. Parfois, même, les commandants talibans sont au courant et ferment les yeux. Certains responsables sont en opposition avec les décisions prises par le gouvernement central, car ils sont plutôt favorables à l'éducation des filles, du moment qu'elles respectent la charia.* » Dina*, titulaire de deux diplômes en droit et en littérature anglaise, a créé, quelques mois après l'arrivée au pouvoir des talibans, une école officieuse afin de permettre à une cinquantaine de femmes de suivre des cours d'alphabétisation.

« *Les leçons ont lieu chez moi, avec ma famille* », explique-t-elle. Depuis, elle est venue étudier en France, laissant sa famille poursuivre cette mission. « *Avant mon départ, j'enseignais l'anglais, tandis que ma sœur, qui a fait des études de médecine, donnait des cours de mathématiques* », raconte-t-elle.

Comme il est devenu très compliqué pour les femmes de sortir de chez elles, les médias audiovisuels ont pris une importance prépondérante, dans un pays où 80 % de la population regarde la télévision tous les jours. Hamida Aman, directrice de l'ONG Begum Organization for Women, a fondé en 2023 Begum TV, une chaîne de télévision qui diffuse depuis Paris, tout au long de la journée, des programmes scolaires, mais aussi des émissions de soutien psychologique. Une façon, pour des millions d'Afghanes confinées chez elles, de garder un lien avec l'enseignement et le monde extérieur.

** Le prénom a été modifié.*

L'embellie économique se fait attendre en Chine

ASIE

Une série de statistiques économiques montre que le géant asiatique n'est pas encore sorti de ses difficultés.

Jean-Michel Cedro

Patience. L'embellie économique de la Chine, tant attendue, n'est pas tout à fait là. Une batterie d'indicateurs économiques publiés jeudi matin montre le géant encore empêtré dans le marasme post-Covid, malgré une ou deux notes plus optimistes. Les chiffres ont été plutôt bien accueillis par les marchés, et l'ensemble des places boursières européennes étaient en petite hausse à la mi-journée.

Les ventes au détail, principal indicateur de la consommation des ménages, ont ainsi rebondi en juillet, mais la production industrielle s'est tassée, selon ces chiffres officiels, qui soulignent une reprise inégale de l'activité.

Plus d'un an et demi après la levée des restrictions sanitaires qui pénalisaient l'économie, la reprise post-Covid tant espérée a été brève et moins robuste qu'escompté. Elle bute notamment sur une confiance morose des ménages et des entreprises dans un contexte d'incertitudes, ce qui pénalise la consommation.

En juin, les ventes au détail en Chine avaient fortement ralenti, avec une progression de seulement +2 % sur un an, soit leur rythme le plus faible depuis fin 2022. Cet indicateur s'est donc ressaisi en juillet (+2,7 %), selon les chiffres publiés jeudi par le Bureau national des statistiques (BNS), et c'est la principale note positive de ce bulletin de santé. Cette performance est même supérieure à celle anticipée par des analystes sondés par l'agence Bloomberg (+2,6 %).

L'immobilier à la peine

La reprise est toutefois disparate, avec des secteurs qui en bénéficient, comme les services, portés notamment par le tourisme intérieur.

Mais d'autres restent à la peine, en particulier l'immobilier, qui a longtemps représenté au sens large plus du quart du PIB de la Chine. Il est désormais sous pression avec nombre de promoteurs au bord de la faillite, ce qui dissuade les Chinois d'investir dans la pierre. Les principales villes de Chine ont de nouveau enregistré en juillet une baisse des prix de l'immobilier, signe d'une demande atone. Sur 70 villes composant l'indicateur de référence, 68 étaient ainsi concernées, un chiffre record, selon des données publiées jeudi qui traduisent une dégradation de la situation.

A titre de comparaison, seules 53 villes étaient touchées par ces baisses en janvier. Or, la chute des prix du m² est un coup dur pour le portefeuille des propriétaires, qui ont longtemps perçu l'immobilier comme un investissement sûr.

Les nuages s'amoncellent par ailleurs à l'étranger avec l'Union européenne et les Etats-Unis qui, pour protéger leurs marchés de produits chinois à bas prix et de leur concurrence jugée déloyale, multiplient les barrières commerciales. La semaine dernière, une note des douanes montrait qu'exportations et importations avaient progressé, mais que l'avenir immédiat du commerce extérieur, autre moteur essentiel de l'économie chinoise, restait incertain.

Quant à la production industrielle, elle s'est logiquement tassée en juillet (+5,1 % sur un an), son rythme le plus faible depuis mars.

Taux de chômage en hausse

Le taux de chômage, enfin, a augmenté en juillet (5,2 %) par rapport à juin (5 %). Ce chiffre dresse toutefois un tableau incomplet de la conjoncture, car il n'est calculé que pour les villes. Le taux de chômage chez les 16-24 ans était en juin de 13,2 %, selon un nouveau critère qui exclut désormais les étudiants. Le chiffre pour juillet sera connu dans les prochains jours.

Cet indicateur avait atteint l'an dernier des sommets (21,3 %), avant que les autorités ne suspendent la publication des chiffres, officiellement pour revoir leur méthodologie. Les étudiants ne sont donc désormais plus comptabilisés. Au total, les données de jeudi « *suggèrent que la croissance a probablement ralenti* » en ce début de troisième trimestre, estime l'analyste Julian Evans-Pritchard, du cabinet Capital Economics, interrogé par l'AFP.

En juillet, la demande en prêts bancaires s'est d'ailleurs contractée pour la première fois en près de vingt ans, d'après des chiffres officiels publiés en début de semaine.

La Chine vise par ailleurs cette année un objectif « *d'environ 5 %* » de croissance pour son économie. Ce taux ferait rêver nombre de pays, mais il reste pour le géant asiatique bien loin de l'expansion fulgurante qui l'a propulsé ces dernières décennies vers les sommets de l'économie mondiale. Mais est-il atteignable pour une Chine en convalescence ? Au deuxième trimestre, la croissance économique du pays avait ralenti sur un an, à 4,7 %. ■



Chine Nouvelle/Sipa

Pourquoi les investisseurs américains y croient encore



LE **POINT DE VUE**

de **Mohamed A. El-Erian**

Au cours de l'année écoulée, les investisseurs sur les marchés américains ont démontré une capacité remarquable à balayer d'un revers de la main les risques intérieurs et extérieurs susceptibles d'impacter négativement l'économie. Ce découplage entre le risque et le sentiment des marchés résulte de trois facteurs : la croyance dans les perspectives sans limite de certaines sociétés technologiques, une confiance généralisée dans l'exceptionnalisme économique américain ainsi qu'une foi persistante en la capacité de la Réserve fédérale à soutenir les actifs financiers. Deux de ces facteurs sont toutefois mis à l'épreuve dernièrement, ce qui rend plus dépendante du troisième la viabilité de toute perspective positive.

Un certain nombre des événements survenus au cours de l'année passée aurait en temps normal conduit à de la volatilité ainsi qu'à une tendance baissière générale sur les marchés boursiers. La guerre entre le Hamas et Israël accentue la probabilité d'un conflit à l'échelle de la région, susceptible de perturber encore davantage les expéditions, le commerce et de faire grimper les prix du pétrole.

De même, la relation sino-américaine n'a cessé de se tendre. Les États-Unis imposant toujours plus de restrictions sur les exportations technologiques vers la Chine, les autres pays sont contraints d'évoluer sur un terrain de plus en plus complexe, fait de sanctions indirectes. La campagne présidentielle américaine nous a rappelé qu'une nouvelle vague de taxes douanières contre les adversaires comme les alliés des États-Unis pourrait intervenir dès l'an prochain. Dans le même temps, les élections nationales et régionales ont affaibli les partis de centre gauche et de centre droit modérés dans plusieurs pays européens clés.

Impact de l'IA

Le credo selon lequel les marchés et l'économie sont deux choses tout à fait différentes ne saurait expliquer à lui seul la capacité des investisseurs à passer outre ces événements. Les marchés sont isolés de la tempête par les trois facteurs déjà évoqués.

Primo, la confiance croissante dans certaines sociétés technologiques s'explique par l'impact et les espoirs considérables liés à la révolution de l'IA. Cette tendance est directement illustrée par les gains impressionnants observés sur le marché boursier américain. Certaines sociétés ont enregistré une augmentation vertigineuse de leur valorisation, l'exemple le plus évident étant celui de Nvidia, dont la capitalisation boursière est passée de moins de 300 milliards de dollars fin 2022 à plus de 3.000 milliards en juin dernier. Parmi les autres grands gagnants figurent des sociétés technologiques telles qu'Alphabet (Google) et Microsoft, qui étaient déjà dominantes.

L'engouement du marché pour ces sociétés est non seulement compréhensible, mais également justifié. Ces entreprises se situent en effet à l'avant-garde d'une révolution technologique vouée à transformer fondamentalement nombre de nos activités. Les produits et services qu'elles déploient promettent de générer des gains de productivité généralisés, susceptibles d'améliorer les perspectives pour certaines entreprises comme pour des économies entières. Le cours de leurs actions suscite toutefois un débat sur l'éventuelle nécessité d'une pause tant l'enthousiasme sans borne pourrait aboutir à une bulle coûteuse.

La confiance dans la poursuite de l'exceptionnalisme économique des États-Unis est également mise à l'épreuve actuellement. Bien que les dépenses globales des consommateurs demeurent solides, les ménages à revenus faibles connaissent d'ores et déjà des difficultés importantes, comme les petites entreprises. Beaucoup dépend par conséquent du marché du travail américain, compte tenu de son importance centrale pour les revenus, les dépenses et la sécurité financière. Or, les chiffres se révèlent mitigés en la matière, des indicateurs tels que le taux de chômage global commençant à virer à l'orange.

> **La confiance continue dans le put de la Fed est-elle justifiée ?**

Ces évolutions confèrent d'autant plus d'importance à la politique monétaire de la Réserve fédérale. « *La Fed nous protège* », considèrent la plupart des investisseurs. Ce fameux « put de la Fed » se traduit généralement par la conviction que tout ralentissement économique ou épisode de volatilité excessive des marchés déclenchera un assouplissement rapide de la politique monétaire. Les réactions de la Fed face aux crises ces deux dernières décennies – de l'effondrement de 2008 jusqu'à la pandémie – ont renforcé cette dynamique comportementale sur les marchés américains.

La confiance continue dans le put de la Fed demeure-t-elle justifiée ? Seulement à condition que la Fed parvienne à raisonner au-delà de son souhait de ramener l'inflation à l'objectif de 2 % dès que possible. Cela signifie abaisser les taux d'intérêt dans les deux prochains mois afin d'éviter une politique monétaire trop restrictive, susceptible à son tour de provoquer indûment des dégâts en matière d'emploi et d'économie. Une politique trop stricte pourrait en effet fragiliser les deux premiers facteurs, auquel cas il deviendrait difficile pour les marchés de continuer d'ignorer les sources croissantes d'incertitude nationale et internationale.

Mohamed A. El-Erian est professeur à la Wharton School de l'université de Pennsylvanie.

Ce texte est publié en partenariat avec Project Syndicate.



DANS LA PRESSE **ÉTRANGÈRE**

La marine royale, parent pauvre de l'armée britannique ?

Mauvaise nouvelle pour la Royal Navy, la marine du Royaume-Uni : elle serait actuellement « mal financée » et manquerait de ressources, rapporte le « Financial Times ».

C'est le constat qu'ont dressé d'anciens officiers de la marine et responsables de la défense, alors que six bateaux d'attaque restent bloqués dans les bases navales en raison d'une insuffisance des quais de réparation disponibles.

Les navires en question, des sous-marins « chasseurs-tueurs » de classe Astute, n'ont encore jamais effectué de déplacement opérationnel depuis le début de l'année. Plus précisément, un seul des sept sous-marins nucléaires Astute britanniques, le « HMS Anson », est sorti en mer en 2024 pour prendre part à des essais nucléaires. Equipés de missiles Tomahawk – d'une portée de plus de 1.000 km –, ils sont pourtant destinés *à « protéger les bateaux qui transportent la dissuasion nucléaire du Royaume-Uni »* et à couler d'autres bateaux ennemis, écrit le quotidien britannique.

Interrogé, l'ancien premier lord amiral (First Sea Lord, le chef d'état-major de la marine), Alan West, a déclaré que, depuis quatre ans, les secteurs de la Royal Navy les plus touchés par ce sous-financement étaient *« les infrastructures, les pièces de rechange, la maintenance, la formation et la main-d'œuvre »*.

Le constat est partagé par Tobias Ellwood, l'ancien président conservateur de la commission parlementaire de la défense, qui affirme que ce manque de moyen engendre un *« sévère impact »* sur la capacité du Royaume-Uni à mener ses missions et à *« assurer la dissuasion globale* [normalement attendue] *de la Royal Navy »*.

Parmi les explications, on peut citer le fait que l'ascenseur à bateaux de la base navale de Faslane, en Ecosse, se soit retrouvé temporairement hors service l'an dernier alors qu'il est le seul, avec celui de Devonport, près de Plymouth, à pouvoir entièrement soulever un sous-marin hors de l'eau. Pour moderniser l'infrastructure du port, l'entreprise Babcock International avait signé un contrat de 750 millions de livres avec le gouvernement britannique.

Et ce n'est pas la première fois que nos voisins d'outre-Manche font parler de leurs forces navales. En février 2023, le journal « The Sun » avait révélé qu'une partie d'un sous-marin nucléaire, le « HMS Vanguard », avait été réparée avec... de la Super Glue. Un an plus tard, le propulseur de ce même navire a échoué lors d'un test de tir de missile balistique, selon des informations du tabloïd que le gouvernement a reconnues, faisant état d'une *« anomalie spécifique »*.

Ces dysfonctionnements interviennent dans le contexte de tensions maritimes qui se perpétuent notamment en mer Rouge, où les rebelles houthis du Yémen attaquent les navires ayant des liens avec Israël. Problème : les sous-marins d'attaque Astute sont les *« seuls à pouvoir détruire des sites de lancement des Houthis ou frapper en profondeur des cibles terrestres »*, précise Tobias Ellwood.

De son côté, une source anonyme proche de la marine a assuré que les eaux britanniques étaient totalement protégées, et que de récents investissements dans des infrastructures maritimes devraient permettre *« de nettes améliorations dans la deuxième partie de l'année. »*
— *Sarah-Yasmine Ziani*

Publiez vos contributions sur le Cercle des Echos : lesechos.fr/idees-debats/cercle



opinions

LE **POINT DE VUE**

de **Bozidar Djelic**

L'irruption des investisseurs d'Europe centrale dans le M&A

Daniel Kretinsky, l'un des principaux hommes d'affaires tchèques, a acquis ces douze derniers mois 20 % des activités sidérurgiques de l'allemand ThyssenKrupp, lancé avec succès une OPA sur International Distributions Services, maison mère de Royal Mail, l'opérateur postal britannique, et repris Casino et Editis en France. Il est le plus affirmé de la demi-douzaine d'investisseurs tchèques partis à l'assaut d'actifs en Europe et à travers le monde. Ainsi, Agrofert devient l'un des leaders de l'industrie européenne des engrais, PPF développe la logistique Internet via sa participation dans InPost, KKCG construit avec Allwyn un opérateur de loteries paneuropéen, Sev. en et Energo-Pro investissent dans les actifs énergétiques et miniers en Europe, aux Etats-Unis, en Asie, et en Australie.

Selon la Cnuced, les entreprises tchèques, en partant de rien il y a vingt ans, ont investi 57 milliards de dollars hors du pays à fin 2022. A ce chiffre sont venues s'ajouter les opérations de ces dix-huit derniers mois d'une valeur de 14 milliards d'euros, selon Dealogic. Il s'agit de la plus forte progression pour un pays sans ressources naturelles, dont les investissements extérieurs surpassent à présent ceux d'un Portugal et ses 62 milliards de dollars.

Les Tchèques ne sont pas les seuls. La banque hongroise OTP, présente dans douze pays après une série d'acquisitions, a un cours sur actif net trois fois supérieur à celui de ces concurrents occidentaux. La compagnie aérienne hongroise Wizz Air, créée il y a vingt ans, a transporté 60 millions de passagers en 2023.

Bolt, de son Estonie natale, est le seul concurrent d'Uber et se prépare à entrer en Bourse après une levée valorisant la compagnie à 7,5 milliards d'euros. Le leader polonais de l'industrie alimentaire Maspex, lancé il y a trente ans, a réalisé douze acquisitions en Europe centrale et atteint 4 milliards d'euros de ventes annuelles. La progression du leader ukrainien du poulet, MHP inquiète ses concurrents occidentaux. Au total, l'Europe centrale et orientale (hors ex-URSS) aura investi à fin 2022 près de 190 milliards d'euros à l'étranger, huit fois plus qu'il y a vingt ans.

> **A la racine des grands succès de l'Est se trouve une intuition originale à contre-courant des idées reçues.**

Quels sont les raisons et les mécanismes de cette progression des groupes venus de l'Est ? Tout d'abord, les champions de l'Est bénéficient de la liberté d'action propre aux groupes non cotés contrôlés par leurs fondateurs. Ils sont capables d'approcher les opérations, au choix, comme opérateur stratégique, fonds de capital-risque ou encore family office. Ils peuvent se montrer plus souples que d'autres, en acceptant de rester longtemps minoritaires ou bloqués sur un 50-50, et revendent sans drame leurs participations si la relation n'aboutit pas.

De plus, à la racine des grands succès de l'Est se trouve une intuition originale à contre-courant des idées reçues. Daniel Kretinsky a construit EPH en pariant il y a quinze ans que la transition verte serait plus longue et plus carbonée que prévu. Wizz Air a mesuré l'opportunité que représentaient les travailleurs détachés de l'Est, puis a répliqué ce modèle à Abu Dhabi pour les travailleurs d'Asie du Sud. Bolt a misé sur une relation plus harmonieuse avec les régulateurs et les chauffeurs que ses concurrents. L'expansion a été le fait de groupes privés, et elle a été soutenue par les autorités dans certains pays.

En Pologne, de grandes sociétés publiques ont mené la charge, tels le pétrolier Orlen avec des stations-service en Allemagne et en Autriche et des champs gaziers et pétroliers en Norvège, ou encore le leader du cuivre KGHM avec des actifs au Chili, aux Etats-Unis et au Canada. En Hongrie, le fonds étatique Corvinus soutient les acquisitions de certains groupes domestiques.

Tout ceci ne veut pas dire que l'Europe centrale et orientale ne demeure pas une destination attractive pour les investisseurs français et occidentaux. Ces vingt dernières années ont vu le stock d'investissements étrangers en Europe centrale et orientale plus que tripler pour atteindre 1.100 milliards. Simplement, il faudra s'habituer à des flux venus de l'Est.

Bozidar Djelic est associé gérant, Lazard Frères, en charge de l'Europe centrale et orientale.

LE **POINT DE VUE**

de **Géric Clomes** *et* **Maéva Dubois**

IA et emploi : les défis juridiques des adaptations de postes

Contrairement aux révolutions industrielles précédentes, l'intelligence artificielle (IA) devrait affecter les emplois de services, y compris les plus qualifiés. A terme, elle alimente surtout la peur de potentielles destructions d'emplois, à l'image des annonces de licenciements massifs de Dunkaan en Inde ou Onclusive en France. Quels effets aura la course à l'IA pour les employeurs et les salariés ? Dans ce contexte, des repères juridiques sont précieux.

D'une part, un licenciement « pour cause d'IA » nécessite de démontrer un motif économique valable. Il s'agira donc pour l'employeur notamment de justifier soit d'une mutation technologique suffisante, soit de la nécessité de sauvegarder la compétitivité de l'entreprise. A priori, le premier motif semble être le plus évident du point de vue de l'employeur. Néanmoins, il devra faire la démonstration que l'IA – combinée à d'autres facteurs technologiques – implique une mutation voire une suppression de fonctions dans l'entreprise. Une analyse économique et entrepreneuriale doit précéder le raisonnement juridique.

Par exemple, après des réserves émises par les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) sur son premier plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), Onclusive a dû réviser en janvier dernier sa position en formulant un nouveau plan motivé cette fois par le maintien de sa compétitivité et en estimant que l'IA était marginale dans sa décision d'engager ce PSE. Dans le cas des entreprises déjà très exposées au numérique, l'intégration de l'IA ne constituera pas systématiquement un bouleversement. Elle pourra aussi bien impliquer un changement de tâches majeur que des effets mineurs comparables à l'adoption d'un nouveau logiciel. D'autre part, l'employeur pourrait chercher à justifier un licenciement en démontrant que l'intégration de l'IA rend nécessaire une réorganisation, au service de sa compétitivité. Ici encore c'est l'analyse économique des effets de l'IA seule ou combinée à d'autres facteurs qui sera clé. De ce fait, il sera nécessaire pour l'employeur de patienter afin d'observer les impacts concrets de l'IA sur le marché, et d'actionner ce motif au moment qu'il jugera opportun.

En parallèle, nous savons déjà que les conséquences de l'intégration de l'IA sur le marché du travail ne se limiteront pas uniquement à la suppression de postes, mais transformeront également les emplois existants. A ce titre, l'Organisation Internationale du Travail observait dans une étude de 2023 que dans les pays développés, 13,4 % des emplois présentent des potentiels d'amélioration par l'utilisation de l'IA, contre 5,1 % des emplois présentant un risque de remplacement par l'IA. La loi impose déjà à l'employeur d'accompagner et de former ses salariés à l'évolution des emplois et aux nouvelles technologies. Toutefois, il n'a pas pour obligation d'assurer des formations excessivement lourdes, ni le devoir d'assumer la formation initiale qui ferait défaut à ses salariés. En plus de cette obligation de formation, l'évolution des tâches et des fonctions pourrait aller jusqu'à la modification du contrat de travail, avec l'accord explicite du salarié. De tels changements pourraient ainsi fortement mobiliser les partenaires sociaux dans les prochaines années.

> **Un licenciement « pour cause d'IA » nécessite de démontrer un motif économique valable.**

S'agissant de l'IA, le principal défi des employeurs sera de naviguer avec précaution dans le cadre légal du licenciement économique tout en accompagnant les salariés dans l'évolution de leur emploi. L'intégration de l'IA soulève également d'autres problématiques juridiques, comme l'utilisation éthique du management algorithmique ou la gestion des données personnelles. L'IA Act européen, qui est entré en vigueur le 1er août 2024, vient encadrer ce management algorithmique. Les systèmes d'IA existants devront s'y conformer pour leur commercialisation, à l'image de la plateforme T.O.P., une IA prédictive du risque de démission d'un salarié au sein d'une entreprise.

Géric Clomes est avocat partner en droit social au cabinet Linklaters. **Maéva Dubois** est junior associate au cabinet Linklaters.

Dessin Mailys Glaize pour « Les Echos »



AFP

Ecologie et agriculture : big deal !

LE **POINT DE VUE**

de **Pierre Le Roy**

Les agriculteurs ont récemment manifesté leur mécontentement en France et dans plusieurs pays européens ; les données suivantes peuvent expliquer leur inquiétude :

– entre 1980 et 2021, la part des 27 pays de l'actuelle Union européenne est passée de 20 % de la production agricole mondiale à un peu moins de 9 % ;

– les Etats-Unis ont également reculé, mais moins (de 14 à 9 %), tandis que la Chine est passée de 9 à 20 %, l'Inde de 8 à 12 % et le Brésil de 6 à 10 %.

Première productrice en 1980, l'UE se retrouve dernière en 2021. C'est ce qu'on peut appeler « le grand basculement » agricole des pays développés vers les pays émergents. Cette évolution est-elle due aux politiques agricoles européennes ? Les exemples de la betterave, de l'élevage et de la jachère semblent le confirmer.

Entre 1968 et 2006, les betteraviers européens ont bénéficié de quotas qui leur permettaient d'écouler leurs surplus sur les marchés mondiaux, au détriment, selon la communauté internationale, des producteurs de canne à sucre des pays pauvres. A partir de 2006, les quotas ont disparu et la concurrence internationale est devenue la règle. Les résultats sont sans appel : entre 2006 et 2022, la production européenne de betteraves à sucre a diminué de 17 %, tandis que la production brésilienne de canne à sucre a été multipliée par 2,2.

Impératifs écologiques et souveraineté alimentaire

L'élevage sera-t-il, lui aussi, réduit à peau de chagrin ? Ainsi, les Pays-Bas, grand pays d'élevage, ne le sont sans doute plus pour longtemps. En effet, le gouvernement néerlandais, pour limiter les « dégâts » environnementaux, veut diminuer de 30 % les cheptels du pays. Résultat, les éleveurs bretons s'inquiètent à leur tour d'autant que l'on sait que, pour créer ou pour développer un élevage, en tout cas en France, tout agriculteur doit surmonter des recours et des jugements de tribunaux qui auront vite fait de le décourager et, souvent, de rendre impossible tout projet de développement.

Enfin, troisième exemple, Green Deal oblige, il n'est depuis des années question à Bruxelles que d'augmenter la part du « bio » dans la production agricole et de favoriser la jachère. Or, ces deux éléments vont clairement dans le sens d'une agriculture moins productive, c'est-à-dire d'une production agricole moins importante. La nouvelle Commission européenne maintiendra-t-elle cette politique ?

Il n'est évidemment pas question de nier les impératifs écologiques et climatiques. Simplement, les chiffres cités plus haut et les exemples choisis posent une question : si ces impératifs sont mis en avant de façon exclusive, est-il raisonnable de dire aux agriculteurs français et européens qu'ils pourront et qu'ils devront continuer à développer leur activité ?

Il faut se féliciter du fait que nos dirigeants politiques et agricoles, en France et en Europe, aient pris la décision de débattre ensemble de cette grande question : que faire, en Europe et dans les pays développés, pour que les impératifs écologiques soient compatibles avec un objectif de souveraineté alimentaire ?

> **Il n'est évidemment pas question de nier les impératifs écologiques et climatiques.**

> **Est-il raisonnable de dire aux agriculteurs français et européens qu'ils pourront et qu'ils devront continuer à développer leur activité ?**

Faute de réponse adaptée, c'est-à-dire équilibrée, il faudra méditer la prophétie prêtée au général de Gaulle : « Les paysans ? Demain, il n'y en aura plus, et le problème agricole sera résolu. » Ce jour-là, il ne sera plus question de souveraineté alimentaire, ni en France, ni en Europe : nous dépendrons de l'étranger pour notre nourriture.

Pierre Le Roy est ancien conseiller agricole de Jacques Chirac et de Pierre Méhaignerie. Créateur des indices du bonheur mondial et de la misère mondiale, il est l'auteur d'« Histoire de l'agriculture française de 1867 à nos jours » (Agridées, 368 pages, 32 euros).

SÉRIES D'ÉTÉ 4/4

BIG SCIENCE

Kamiokande : une cuve XXL pour piéger les neutrinos

Pour plus de 550 millions d'euros, le Japon creuse une bulle au cœur d'une montagne pour y loger un grand réservoir d'eau pure bardé de capteurs. Il doit permettre de détecter les particules les plus fantomatiques de l'univers.

par **Paul Molga**

L'ADN de nos origines se cache peut-être dans le neutrino, l'archive la plus énigmatique de notre univers. C'est ce que pensent, plus qu'aucun autre, les physiciens japonais, au point d'avoir convaincu leur gouvernement d'investir 550 millions d'euros dans la construction d'un capteur XXL destiné à piéger ces particules cosmiques. Il sera installé à 600 mètres de profondeur, dans une cavité creusée de toutes pièces pour accueillir une cuve d'eau pure de 71 mètres de fond pour autant de diamètre, l'antenne, en quelque sorte, de cet observatoire très particulier baptisé « Hyper-Kamiokande », ou « Hyper-K ».

Démarré en 2020, le creusement du tunnel d'approche a été achevé il y a deux ans. Depuis, les foreuses s'activent pour excaver une bulle au milieu de la montagne Nijuugo surplombant le village de Kamioka qui a donné son nom aux trois générations de détecteurs de neutrinos construites ici.

Cette particule fantôme, aussi insaisissable qu'une truite, est produite par le rayonnement des étoiles. Elle est partout : 500.000 milliards traversent notre corps chaque seconde à la vitesse de la lumière. Mais elle n'interagit avec rien car sa masse est infime (elle est 100.000 fois plus petite qu'un électron) et sa charge électrique est neutre. « *Elle ne fait que passer* », résume la physicienne canadienne Roxanne Guénette, une des expertes mondiales de ce Casper cosmique à l'université de Manchester.

Casper cosmique

Alors comment les chercheurs sont-ils certains de son existence ? Dans les années 1930, trois particules élémentaires (proton, neutron, électron) suffisaient à expliquer le grand Meccano de notre monde. Jusqu'à ce qu'on observe une perte d'énergie dans la mesure de la désintégration bêta, un processus de division nucléaire dans lequel un noyau instable retrouve son équilibre en éjectant des électrons. Pour l'expliquer, le « Mozart de la physique », Wolfgang Pauli, suggère, en 1930, l'existence d'une nouvelle particule s'échappant sans laisser de trace, « *faute de mieux* », souffle-t-il. Il peut difficilement en être autrement selon le principe de conservation de l'énergie, une des règles fondamentales de la physique qui veut que rien ne se perde. La communauté scientifique acquiesce et les chercheurs creusent l'affaire.

Après trois années de calculs, l'Italien Enrico Fermi lui fait écho en établissant une théorie de la radioactivité postulant cet objet – qu'il baptise « petit neutre », neutrino – et un nouveau type de force gouvernant l'univers : l'interaction faible, agissant aux côtés de la gravité et des forces fortes et électromagnétiques déjà connues. Celui qui sera l'architecte de la bombe atomique stipule également que la probabilité d'interaction de ses neutrinos avec d'autres particules n'est pas nulle. On peut donc les voir, mais à condition de disposer de sources d'émissions très abondantes et de détecteurs très massifs.

En suivant ce mode d'emploi, Frederick Reines et Clyde Cowan vont disposer dans une centrale nucléaire de simples réservoirs d'eau additionnés d'une solution de chlorure de cadmium connue comme absorbeur de neutrons. Leur intuition est la bonne. Le 20 juillet 1956, le magazine « Science » publie leurs résultats : les neutrinos existent bel et bien et on sait désormais comment les observer.

Depuis, des centaines de millions ont été dépensés dans le monde pour tenter d'en voir plus, et c'est au Japon que la passion pour cette astronomie naissante est la plus dévorante. Dès les années 1980, le pays du Soleil-Levant inaugure un premier observatoire qui engage 180 chercheurs de 40 instituts dans le monde. L'expérience est concluante. Pour 140 millions d'euros d'investissement, un Super-K voit donc le jour doté d'une cuve de 50 millions de litres d'eau ultrapure, sept fois le poids de la tour Eiffel. Ses parois de 40 mètres de haut sont tapissées d'yeux : 11.000 capteurs de lumière formant un impressionnant mur d'or, si sensibles qu'ils pourraient voir une allumette s'enflammer depuis la Lune.

« *Lorsqu'un neutrino entre dans ce détecteur, il le traverse généralement sans que rien ne se passe. Mais de temps à autre, environ une fois par heure dans le cas de cet observatoire, un neutrino percute directement une molécule d'eau et la perturbe, produisant un minuscule éclair de lumière qui n'échappe pas aux capteurs* », explique le physicien expérimental Mark Vagins qui y a son laboratoire souterrain. Avec cet instrument, il traque les particules qui s'échappent des supernovæ, des bombes à neutrinos qui peuvent nous en apprendre beaucoup sur la formation des étoiles.

Les connaissances de notre univers proviennent pour l'heure des photons avec l'analyse de la lumière et des rayonnements électromagnétiques captés par les télescopes. Grâce aux neutrinos, les chercheurs espèrent à l'avenir scruter des régions de l'espace assombries par la poussière et les gaz. Mais seulement 24 de ces particules issues de supernovæ ont été détectées à ce jour malgré un chantier de mise à niveau permettant à Super-K de s'enfoncer 35.000 fois plus loin dans l'espace. Il faut donc faire encore plus grand si on veut capter les particules issues des toutes premières lueurs de notre univers, aux frontières du big bang, le plus grand émetteur de neutrinos.

C'est l'objet d'Hyper-K construit dans les profondeurs des Alpes japonaises afin de réduire l'impact parasite des rayonnements cosmiques. Prévue pour être opérationnel en 2027, sa capacité sera 8,4 fois plus importante que celle de son prédécesseur avec une jauge de 260.000 tonnes d'eau. « *La construction de cette caverne est d'une ampleur sans précédent dans le monde* », souligne Ko Abe de l'Institut de recherche sur les rayons cosmiques à l'université de Tokyo dans un récent document faisant le point sur l'avancement du programme.

Un complexe aux allures d'une colonie de fourmis

Le chantier a démarré en octobre 2022. Pas moins de 330.000 mètres cubes de roche doivent être extraits. Les ingénieurs procèdent par marches le long d'un forage initial qui les a renseignés sur la composition des strates. Ce puits, large de 3,4 mètres, leur sert aussi à évacuer les déblais jusqu'au tunnel d'approche creusé sur les flancs de la montagne et long de 2 kilomètres. D'autres cavités ont été aménagées dans ce complexe aux allures d'une colonie de fourmis : un tunnel circulaire de 445 mètres de long entourant la caverne principale, plusieurs aires de stockage, un corps de 100 mètres sur 17 de haut pour abriter le système de purification d'eau… L'ensemble est tapissé d'une épaisse couche de béton projeté, renforcé de centaines de boulons d'ancrage de plusieurs mètres chacun pour contenir la pression exercée par la montagne. « *On pousse ici les limites des techniques d'ingénierie souterraine* », résume Ko Abe.

C'est que le monde scientifique trépigne d'impatience depuis le prix Nobel attribué en 2015 au Japonais Takaaki Kajita et au Canadien Arthur B. McDonald pour leurs travaux sur l'oscillation propre à cette particule. La collaboration internationale Hyper-K rassemble d'ores et déjà 560 chercheurs de 101 instituts dans 21 pays. « *Ce détecteur sera à la fois un microscope exceptionnel pour observer les particules élémentaires et un télescope original pour observer le Soleil et les phénomènes cosmologiques très violents. Il ouvre un programme de physique extrêmement riche avec un potentiel de découvertes très important* », évalue Laurent Vacavant, directeur scientifique adjoint à l'IN2P3, l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, engagé dans le projet.

> Outre l'étude de l'effondrement de supernovæ, les chercheurs espèrent aussi comprendre pourquoi l'univers semble contenir plus de matière que d'antimatière.

Outre l'étude de l'effondrement de supernovæ, les chercheurs espèrent aussi étudier les différences de comportement entre les neutrinos et leur opposé pour comprendre pourquoi l'univers semble contenir plus de matière que d'antimatière. Un déséquilibre (l'asymétrie baryonique) que le modèle standard de la physique des particules ne parvient pas encore à expliquer. Ils ont bon espoir, car un autre détecteur plus rudimentaire, IceCube, a récemment apporté les preuves concrètes d'émission de neutrinos de haute énergie dans la Voie lactée.

Contrairement aux neutrinos produits dans les réactions nucléaires qui alimentent les étoiles, ces particules-là étaient supposées provenir d'objets célestes extrêmes, tels que des trous noirs et des étoiles à neutrons, selon la théorie. L'observatoire qui les a détectés est bien moins puissant qu'Hyper-K : construit entre 2005 et 2010 sous la station Amundsen-Scott au pôle Sud, il ne compte que 5.100 optiques qui ne s'intéressent qu'au signal lumineux laissé par la collision de neutrinos avec la glace.

« *La lumière captée dans ces conditions est très directionnelle. Elle s'exprime par des cônes bleus qui pointent clairement vers la zone du ciel d'où elle provient* », explique la physicienne Roxanne Guénette qui supervise ces travaux. Cette particularité permet aux chercheurs de déterminer précisément la source d'émission des neutrinos. Une précision qui pourrait manquer à Hyper-K, craignent certains scientifiques. ■

Lundi
L'histoire économique : comment le vin romain modela l'agriculture française

Takumi Harada/AP/Sipa

SÉRIES D'ÉTÉ 4/4

L'ÉCONOMIE EN BD

Gaston Lagaffe : l'anti-employé modèle, révélateur des travers de l'entreprise

S'il semble totalement inadapté au monde de l'entreprise, le « héros sans emploi » de Franquin a en réalité beaucoup à dire de cet univers. Et ses combats sont bien plus actuels qu'il n'y paraît.



Franquin a dessiné Gaston Lagaffe et imaginé quelque 912 gags sur quatre décennies.
Illustration Franquin/Dupuis

C'est le collègue que vous ne voulez pas avoir dans votre équipe. Un personnage traînant, toujours affublé du même pull vert sapin et de ses espadrilles bleues, dessiné en forme de S pour souligner son côté « *mou, paresseux, fatigué de nature* ». Ses sempiternels « *m'enfin !* » vous agacent, ses farces vous hérissent, ses maladresses vous exaspèrent… Confiez-lui une tâche et c'est la catastrophe assurée.

A première vue, il n'y a pas plus inadapté au monde de l'entreprise que Gaston Lagaffe, que l'auteur belge André Franquin a créé en 1957 pour « *introduire un truc inattendu* » dans les pages du journal « Spirou ». Quelle mouche a donc bien pu piquer Michel-Edouard Leclerc, président du distributeur E. Leclerc et grand amateur de bande dessinée, quand il déclarait sur Europe 1 en 2017 qu'il « *embaucherait un Lagaffe, mais pas deux* » ?

> Gaston Lagaffe est devenu un sujet d'étude pour les chercheurs, enseignants et philosophes s'intéressant à la question du travail.

Gaston, c'est le « héros sans emploi » arrivé par hasard, embauché par on ne sait qui pour faire on ne sait quoi. Reconnaissable à son nez proéminent et ses mèches rebelles, il passe ses journées à dormir ou à bricoler, laissant sa mouette rieuse vacharde et son chat dingue semer le chaos dans la rédaction de « Spirou », quand ce ne sont pas ses expériences de chimie qui font exploser tout l'étage. Indifférent au rythme effréné autour de lui, il rend fou ses managers : Fantasio, ex-reporter aventurier qui en a pourtant vu d'autres, finira par jeter l'éponge, remplacé par le colérique Prunelle et ses « *Rogntudju !* » orduriers, sans plus de succès. L'homme d'affaires pressé De Mesmaeker, obsédé par la signature de mystérieux contrats, y laissera plusieurs de ses costumes impeccablement taillés. Le pointilleux et avare Boulier, comptable de son état, recommandera à son patron, l'éditeur Charles Dupuis, d'augmenter « *massivement* » les collègues du gaffeur.

Inversion des normes

Mais à y regarder de plus près, Gaston Lagaffe n'est pas qu'un employé catastrophe. Il est aussi un révélateur des travers de cet univers professionnel qui tente vainement de le dresser. À tel point qu'il est devenu un sujet d'étude pour chercheurs, enseignants et philosophes s'intéressant à la question du travail. Franquin, qui a dessiné Gaston sur quatre décennies avant sa mort en 1997, s'est toujours défendu de toute critique délibérée, répétant que son personnage est « *surtout là pour faire rire* ». Mais le rire n'est-il pas l'un des vecteurs de la satire ?

« *Si la série des Gaston est empreinte d'un certain réalisme, ce réalisme est mis en scène de façon outrancière* », écrivait en 2022 dans la « Revue française de gestion » Amaury Grimand, professeur en sciences de gestion et de management à l'université de Nantes. Les aventures de l'anti-héros « *renvoient à une forme de culture populaire qui emprunte à la tradition moyenâgeuse du carnaval, sur le principe de l'inversion des normes qui voit les patrons devenir des subordonnés, la règle être transgressée et les échecs devenir des succès* ». Pourfendeur de la dictature du chiffre, le gaffeur n'a de cesse de tourner en ridicule – sans le vouloir – toute figure d'autorité voulant exercer sur lui un contrôle trop étroit, à commencer par le comptable Boulier. « *Gaston contre Boulier, c'est l'incarnation des deux faces de l'entreprise, le monde qui bouge et la rigidité,* pointe Luc de Brabandere, mathématicien et ex-directeur de la Bourse de Bruxelles devenu philosophe de l'entreprise. *Leur opposition rappelle ce qu'est la comptabilité dans sa nécessité mais aussi dans sa limite, c'est-à-dire un instantané basse définition. On ne peut pas se passer de Boulier, mais on ne peut pas se passer de Gaston non plus.* »

Bien qu'il éternue à la simple mention du mot « effort », le gaffeur n'est de fait pas si inutile qu'il en a l'air. Franquin disait de lui que « *c'est finalement un grand travailleur, qui ne fait pas le travail qu'on attend de lui* ». Bricoleur tout terrain, Gaston s'évertue – maladroitement – à améliorer le quotidien de ses collègues, qu'il s'agisse d'inventer un monorail pour se déplacer dans les bureaux ou un dispositif anti-courant d'air. Il est le champion des économies d'énergie et du recyclage, même si son appareil séparant l'encre du papier ne servira qu'à effacer les contrats enfin signés de De Mesmaeker.

Un employé du XXIe siècle

Il est aussi le roi du « team building » : il cuisine pour les autres – à côté de ses expériences de chimie –, organise un chamboule-tout ou un théâtre de marionnettes au milieu de la rédaction, invite un grand maître de yoga qui convertira jusqu'à l'homme d'affaires pressé…

S'il apparaissait aujourd'hui, Lagaffe paraîtrait bien plus en accord avec son époque. Dans un article de 2021 intitulé « Comment un héros sans emploi redéfinit le monde du travail », Sabrina Messing, enseignante-chercheuse à l'université de Lille, souligne que « *la quête de sens et l'humanisation sont des éléments récurrents et centraux* » de la série. Les parties de Baby-foot entre le gaffeur et son collègue dessinateur Lebrac pourraient ainsi trouver leur place dans une entreprise comme Google, partisan d'un environnement professionnel mêlant travail et loisir. « *Gaston a tous les codes que l'on recherche aujourd'hui : il est RSE, inclusif, innovant, "out of the box"*, abonde Arnaud Lacan, professeur de management au sein de la Kedge Business School de Marseille. *Les manageurs ne doivent pas avoir peur de prendre ce profil atypique, de se laisser bousculer et emmener dans un ailleurs qu'ils n'imaginent pas* ».

Lagaffe est en quelque sorte un rempart contre la stagnation. « *Quand un patron dit que chez lui ça tourne rond, n'est-ce pas justement le signe qu'on tourne en rond ?* interroge Luc de Brabandere. *Gaston incarne l'empêcheur de tourner en rond, l'intrus, le signal d'alarme, l'inconfort permanent.* » Voilà pourquoi Michel-Edouard Leclerc déclarait qu'il recruterait volontiers un Lagaffe. « *Dans une équipe, il y a toujours quelqu'un un peu en marge, bienveillant et discret, un peu en lévitation, décalé sans être absent, mais qui se révèle tout à coup, en prenant une initiative quand le reste du groupe a l'air paralysé* », avait-il précisé sur LinkedIn, concluant qu'« *il y a du Lagaffe partout autour de moi et c'est génial* ».

« Elon Musk, à 25 ans, aurait pu ressembler à Gaston »

Reste à savoir comment gérer un Gaston. Fantasio et Prunelle s'échinent gag après gag – le plus souvent à leurs dépens – à trouver un moyen de « *mettre de l'ordre dans cette tête* », comme le dit le second, qui ira jusqu'à l'enfermer dans son bureau ou l'envahir de réveils sonnant à chaque début d'une nouvelle tâche. « *Fantasio et Prunelle cherchent à faire plier Gaston pour le changer profondément et faire de lui quelqu'un d'autre*, explique Arnaud Lacan. *Ils s'épuisent, perdent du temps et n'obtiennent rien. Le conseil que l'on donne aujourd'hui aux managers est au contraire de s'appuyer sur les qualités humaines de leurs subordonnés et non d'essayer de les transformer. D'être capable, sans tout accepter, de laisser les idées remonter, faire de l'intelligence collective.* »

Citant l'exemple de Jules Verne et de son éditeur Pierre-Jules Hetzel, le philosophe Luc de Brabandere souligne qu'en effet, « *les grandes idées sont souvent issues de deux personnes, même si l'histoire à tendance à évacuer l'une des deux* » : « *Une des règles de la créativité, c'est qu'aucune idée ne naît bonne. Gaston incarne la première étape, la divergence, cette forme de pensée qui n'est possible que lorsqu'on oublie toutes les contraintes. Les grands patrons sont ceux qui savent observer les Gaston, les écouter et faire la deuxième partie de la pensée.* »

> Il est temps de réhabiliter le « héros sans emploi » dans sa qualité de salarié utile à l'entreprise.

« *Gaston, c'est un intrapreneur qui passe son temps à hacker le système et à innover,* complète Arnaud Lacan. *On le brime alors qu'il serait incubé aujourd'hui. Si vous placez Elon Musk à vingt-cinq ans dans une entreprise très verticale, il pourrait lui ressembler. Gaston, il faut lui confier des missions de R&D pour qu'il transmette ses idées et ne soit pas dans la réalisation technique.* »

Il est donc temps de réhabiliter le « héros sans emploi » dans sa qualité de salarié utile à l'entreprise. Un faux procès aux prud'hommes avec de vrais avocats s'est même déjà tenu en ce sens à l'occasion du salon Livre Paris en 2018. « *Quelle hypocrisie de dire qu'il ne fait rien ! Inventeur, journaliste, bricoleur, cuisinier… Qui parmi nous peut-il revendiquer une telle multiactivité ?* », répondait l'avocat du gaffeur, Me Romain Boulet, à celui des éditions Dupuis, Me Ambroise Colombani, qui affirmait quant à lui qu'« *une entreprise privée n'est pas un lieu de spectacle, de loisirs et de repos* ». Lagaffe avait été relaxé, avec l'assentiment complice du public.

Même son manager Prunelle finit parfois par rendre les armes, reconnaissant que son subordonné a « *peut-être trop d'imagination pour classer du courrier* » en le voyant transformer des poubelles à pédale en raquettes de tennis. De même qu'il lui donnera finalement raison – après une grosse colère – lorsque celui-ci préférera attendre le couple d'hirondelles installé dans sa voiture plutôt que de conduire son supérieur à un rendez-vous urgent – « *tes rendez-vous d'affaires et tout ça, c'est très gentil, mais il ne faut pas perdre de vue les choses importantes* », lui assènera Lagaffe.

Et il ne faut pas oublier cet ultime pied de nez de Franquin : en quarante années et 912 gags publiés, Gaston sera le seul, au grand désespoir de sa hiérarchie, à signer des contrats avec De Mesmaeker. Pour une recette de soupe au poulet et au poisson et une horloge en forme de capsule spatiale, baptisée « Cosmo-Coucou ».

Lundi
L'économie XXL : en Chine, la plus grande porcherie au monde se cache dans un gratte-ciel

par **Florian Maussion**



« La vasque des Tuileries » par David Lanaspa pour « Les Echos »

L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

Université : éloge de la réforme

On n'ira pas jusqu'à parler d'une pluie de médailles. Mais la performance réalisée par les universités françaises lors du classement 2024 de Shanghai, publié jeudi matin, mérite d'être signalée, et même célébrée. Avec quatre établissements distingués parmi les 100 premiers au monde, qui améliorent tous leur rang depuis le millésime de l'an dernier, la France consolide une troisième place mondiale dans le Top 20 sur laquelle aucun bookmaker sérieux n'aurait misé un euro voici quelques années.

Surtout, la première d'entre elles, Paris-Saclay, figure de proue d'une réforme de l'université qu'il a fallu mener au forceps, grimpe trois marches pour figurer désormais à la douzième place mondiale. Même si les prestigieux américains Harvard, Stanford et MIT trustent encore cette année le podium, il faut saluer la constance de cette remontada française. Elle récompense l'émergence, en 2018, d'une nouvelle génération d'universités nées de rapprochements et de fusions entre plusieurs institutions, leur donnant ainsi la masse critique suffisante en matière de recherche pour être retenues dans un classement qui mesure avant tout la performance académique des professeurs et des anciens élèves (publications ou prix).



Par **Daniel Fortin**

Il faut saluer la constance de cette remontada française. [...] Les ferments du renouveau sont là.

Ce résultat est surtout un hymne à la volonté politique, partagée par plusieurs gouvernements, d'en finir avec la préférence pour le déclin de nos campus au nom d'une doctrine non écrite qui consistait à admettre que la formation des élites serait désormais dévolue aux grandes écoles, l'université se chargeant de la démocratisation de l'éducation. Cette funeste spirale doctrinaire, encouragée hélas trop longtemps par une hiérarchie universitaire repliée sur elle-même, a fini par céder devant les réformes successives.

Autonomie des établissements, fin des tabous dans l'organisation en mariant universités, institutions de recherche et grandes écoles sous une même bannière, nouveaux moyens grâce aux investissements d'avenir, premiers embryons de sélection : les ferments du renouveau sont là. Ils n'effacent pas encore toutes les faiblesses comme le mythe tenace de la gratuité qui prive les établissements de précieuses recettes ou les lacunes de la professionnalisation, mais ils portent déjà leurs fruits et personne ne s'en plaindra.



Lire nos informations
Page 2

DERNIÈRE HEURE

Un onzième mort dans la crise en Nouvelle-Calédonie

ÉMEUTES – Un homme a été tué jeudi en Nouvelle-Calédonie par un tir de gendarme lors d'un affrontement entre émeutiers et forces de l'ordre à Thio, portant à 11 le nombre de décès depuis le début, mi-mai, des troubles dans l'archipel. Un gendarme avait été blessé à la suite d'un jet de pierre lors d'une opération de déblaiement. Les gendarmes ont ensuite essuyé plusieurs coups de feu. Plusieurs tirs de riposte ont été effectués, blessant deux émeutiers, dont un est mort durant son transfert à l'hôpital.

Décès de Louis Mermaz, figure de la Mitterrandie

POLITIQUE – Louis Mermaz, fidèle compagnon de route de François Mitterrand et premier président socialiste de l'Assemblée nationale sous la Vᵉ République, est décédé à l'âge de 92 ans. Entré en politique dans les années 1950 dans le sillage de François Mitterrand, il est élu pour la première fois en Isère aux législatives de 1967. Après 1981, il accède au perchoir de l'hémicycle. Dans la foulée de la réélection de 1988, il sera chef du groupe PS au Palais Bourbon, puis ministre de l'Agriculture.

Thaïlande : l'héritière d'une dynastie politique au pouvoir

ASIE DU SUD-EST – Héritière de la dynastie politique la plus puissante de Thaïlande, Paetongtarn Shinawatra devrait accéder vendredi au poste de Première ministre, à 37 ans. Fille du milliardaire Thaksin Shinawatra, elle sera la candidate unique de la coalition majoritaire emmenée par son parti Pheu Thai lors du vote des députés pour désigner le chef du gouvernement. Elle était la seule candidate jeudi soir. Depuis un an, le Pheu Thai gouverne au sein d'une coalition avec des partis pro-armée.

Variole du singe : un premier cas hors d'Afrique

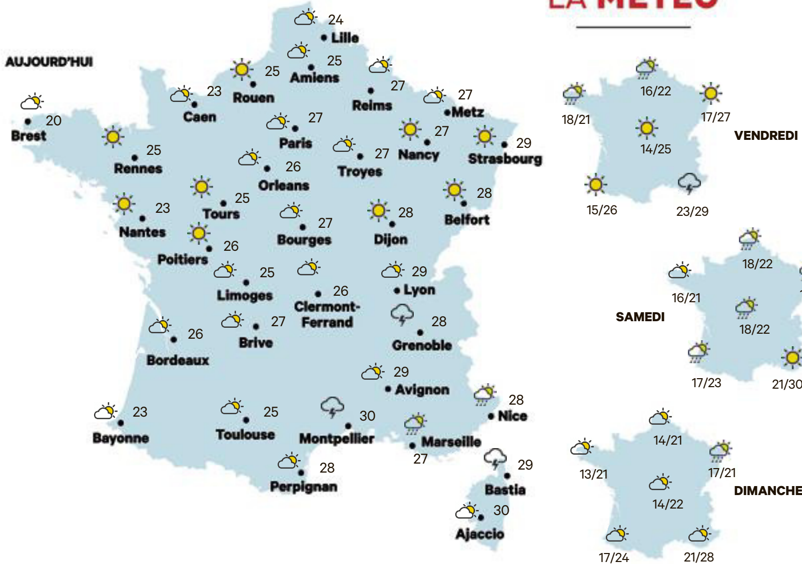
SANTÉ – Une personne issue de la région de Stockholm en Suède a été diagnostiquée porteuse du sous-type clade 1 du virus du mpox (variole du singe), plus contagieux et dangereux. Une première hors d'Afrique, a annoncé jeudi l'Agence suédoise de santé publique. *« La personne touchée a été infectée lors d'un séjour dans une région d'Afrique où sévit une importante épidémie de mpox du sous-type clade 1 »*, a détaillé Olivia Wigzell, cheffe intérimaire de l'agence suédoise de santé publique.

LA PHOTO DU JOUR



LA PROVENCE A COMMÉMORÉ LE 80ᴱ ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT Emmanuel Macron a célébré, jeudi à Boulouris dans le Var, le 80ᵉ anniversaire du débarquement de Provence en présence de dirigeants africains. Il a rendu hommage aux « *sacrifices* » des soldats venus d'Afrique pour libérer le sud de la France du joug de l'Allemagne nazie, dans la nuit du 14 au 15 août 1944. « *La part d'Afrique en France est aussi ce legs qui nous oblige* », a plaidé le président de la République, qui a honoré les tirailleurs sénégalais, ou encore les goumiers et les tabors marocains. *Photo Christophe Simon/AFP*

LA MÉTÉO



AILLEURS	CE JOUR	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
AMSTERDAM	15/24	17/22	16/23	15/22	14/23
ATHÈNES	25/38	26/36	25/33	24/32	23/34
BERLIN	21/29	19/30	20/27	18/24	17/22
BRUXELLES	15/25	18/21	18/23	14/22	13/24
DUBAI	33/40	31/39	31/42	32/40	32/40
FRANCFORT	19/28	19/29	19/26	19/22	16/22
HONGKONG	26/29	27/29	27/30	27/31	27/30
ISTANBUL	24/30	23/29	23/29	23/28	21/29
LONDRES	15/23	16/25	12/23	13/23	11/22
MADRID	16/30	17/34	19/36	20/35	19/35
MILAN	23/32	23/32	22/32	21/24	19/27
MOSCOU	13/22	12/24	14/25	17/26	15/26
NEW YORK	20/29	21/30	23/25	22/26	22/28
RIO DE JANEIRO	13/28	16/31	16/32	16/33	17/33
SAN FRANCISCO	13/24	13/23	13/21	13/22	11/22
SHANGHAI	27/33	27/33	26/34	26/34	27/33
SINGAPOUR	25/31	25/29	25/29	25/31	25/31
SYDNEY	15/16	13/18	12/20	12/18	10/18
TOKYO	27/35	26/27	27/35	26/31	26/33
TORONTO	16/27	19/24	20/24	19/23	18/20
ZURICH	17/29	18/29	19/24	17/20	14/19

avec 

LA MEILLEURE INFO MÉTÉO



Les Echos
Entreprises & Marchés

CAC 40	7.423,37 points	1,2274 %
DOW JONES	40.450,73 points	1,1056 %
EURO/DOLLAR	1,0988 $	-0,2324 %
ONCE D'OR	2.446,65 $	-0,4091 %
PÉTROLE (BRENT)	81,21 $	1,4744 %

Vendredi 16 et
samedi 17 août 2024
www.lesechos.fr

DEVISES | EUR/GBP 0,8538 | EUR/JPY 163,567 | EUR/CHF 0,9573 | GBP/USD 1,287 | USD/JPY 148,856 | USD/CHF 0,8713 **TAUX** | €STER 3,662 | EURIBOR 3 MOIS 3,542 | OAT 10 ANS 2,881 | T-BONDS 10 ANS 3,8706

L'arme anti-Tesla de Volkswagen encore retardée de deux ans

AUTOMOBILE

Guillaume Guichard

Volkswagen et l'électrique, c'est décidément une histoire compliquée. Le géant allemand aurait décidé de repousser nombre de ses futurs lancements de modèles à batteries ces prochaines années, d'après des informations du quotidien économique allemand « Handelsblatt ».

Le projet Trinity, future génération de voiture électrique et présenté comme une arme anti-Tesla, ne verra le jour que fin 2032. Lancé par le précédent patron du groupe allemand, très offensif sur l'électrique, le modèle devait initialement voir le jour en 2026. Puis avait été repoussé en 2028, à cause de retards sur les logiciels développés au sein de l'entité spécialisée du groupe, Cariad.

Deux autres modèles, développés sur la future plateforme à batterie dite « SSP », seraient également décalés de deux ans, selon le « Handelsblatt ». La successeur de l'Audi A4 ne sortirait que fin 2028 et celle de la Volkswagen ID.4 en 2030, contre 2028. Ces reports seraient motivés par le ralentissement de la croissance des ventes de l'électrique en Europe et par une réallocation des investissements.

Le groupe allemand, premier constructeur européen sur l'électrique devant Tesla, a en effet annoncé lancer un plan de réduction de coûts. C'est un changement d'époque pour la firme de Wolfsburg. Jusqu'à récemment, elle mettait au contraire le montant de ses investissements en avant. L'année dernière encore, elle avait dévoilé la somme allouée au développement de l'électrique et à la R&D, soit 180 milliards d'euros ces prochaines années.

Les analystes, comme ceux de Jefferies, avaient souligné l'écart entre les montants de R&D de Volkswagen et ceux consentis chez Stellantis, le premier étant bien plus généreux que le second.



Ces reports seraient motivés par le ralentissement de la croissance des ventes de l'électrique en Europe et par une réallocation des investissements. *Photo Ander Gillenea/AFP*

Repousser les lancements de modèles électriques peut toutefois sembler contre-intuitif. Premier à se lancer à la poursuite de Tesla après le scandale du « dieselgate », Volkswagen commence déjà à voir vieillir sa gamme des ID.3 et ID.4, au moment où ses concurrents multiplient les lancements de nouveaux produits. De plus, la plus grosse marque du groupe, Volkswagen, ne mettra en vente une voiture à moins de 25.000 euros qu'en 2026. Bien après ses concurrents comme Stellantis et Renault. Le premier livrera ses premières Citroën ë-C3 à la rentrée, le second ses premières R5 en décembre. Pour éviter de se faire complètement prendre de vitesse, le groupe Volkswagen lancera toutefois une Skoda à moins de 25.000 euros l'année prochaine.

Danger sur les objectifs CO_2

Le tout, alors que l'allemand apparaît déjà comme le constructeur européen le plus éloigné de ses objectifs réglementaires de diminution des émissions de CO_2. Il risque ainsi une amende record en 2025, de l'ordre de plusieurs milliards d'euros.

Les dirigeants du groupe martèlent donc sans surprise, depuis plusieurs mois, que ces objectifs CO_2 doivent être revus. Mais les autres constructeurs, à l'exception peut-être de Renault, devraient, eux, être dans les clous. « *Nous pensons que la réglementation européenne ne devrait pas changer pour 2025, du fait d'un délai trop court*, estiment les analystes d'UBS dans une note publiée mercredi. *Mais, dans un second temps, l'interdiction de facto de ventes de voitures neuves thermiques en 2035 pourrait être revue.* » ■

Médicaments : première baisse négociée des prix aux Etats-Unis

SANTÉ

Solveig Godeluck
— Bureau de New York

Changement d'époque pour Medicare, le programme d'assurance-santé des personnes âgées aux Etats-Unis. En 2026, dix médicaments parmi les plus coûteux pour le budget fédéral vont voir leur prix abaissé, d'un pourcentage compris entre 38 et 79 %. Avec le vote de la loi Inflation Reduction Act (IRA) en août 2022, le payeur public a été autorisé pour la première fois à négocier des baisses de prix avec les laboratoires pharmaceutiques. A présent, il commence à exercer ses nouveaux pouvoirs – des compétences dont la Sécurité sociale française et ses équivalents européens jouissent depuis longtemps.

Les économies réalisées sur ces dix médicaments se seraient élevées à 6 milliards de dollars si elles avaient été appliquées en 2023, explique la Maison-Blanche dans un communiqué. En 2026, les assurés concernés réduiront leur reste à charge de 1,5 milliard de dollars. Rapportée au budget de Medicare, l'économie ne s'élève qu'à 0,7 %. Mais d'autres baisses doivent suivre, ciblant quinze nouveaux médicaments coûteux par an pendant deux ans, puis vingt par an.

> En 2026, dix médicaments parmi les plus coûteux pour le budget fédéral vont voir leur prix abaissé, d'un pourcentage compris entre 38 % et 79 %.

La mesure introduite par l'administration Biden a provoqué une bataille devant les tribunaux, les laboratoires craignant de perdre leur poule aux œufs d'or avec cet accroc à la liberté tarifaire sur le marché américain. En effet, les assureurs privés vont probablement s'engouffrer dans la brèche et demander eux aussi des rabais.

Eliquis, Jardiance, Imbruvica

Plus de 3,9 millions de personnes âgées sont, par exemple, traitées avec le médicament Eliquis, pour les caillots sanguins : son tarif va baisser de 56 %, à 290 dollars par mois. A 376 dollars par mois, la chute sera de 66 % pour Jardiance, qui traite les problèmes cardiaques, le diabète, l'insuffisance rénale chronique chez 1,9 million de patients Medicare. Les négociations ont aussi porté sur des médicaments moins répandus, mais qui coûtent particulièrement cher. C'est le cas d'Imbruvica, pour les cancers du sang, avec 17.000 patients, mais un prix unitaire proche de 15.000 dollars par mois. Il tombera à 9.300 dollars. Idem pour Stelara, utilisé contre le psoriasis et la maladie de Crohn, qui va se voir appliquer une remise de plus de 9.000 dollars par mois et ne coûtera plus que 4.700 dollars à l'arrivée. La baisse sera tout aussi conséquente en pourcentage pour Enbrel, contre la polyarthrite rhumatoïde, ramené à 4.800 dollars (–67 %).

En revanche, les baisses ne portent pas sur les médicaments de dernière génération. Il ne s'agit pas d'étouffer l'innovation, mais de redonner un peu d'air au programme Medicare. ■

Les jeunes cracks d'Arqana parmi les yearlings en vente à Deauville

ENCHÈRES Arqana, la société dont l'Aga Khan est majoritaire aux côtés d'Artcurial Développement (Dassault), présente, lors des ventes de chevaux de course à Deauville jusqu' au 18 août, des yearlings (âgés de moins de deux ans). Ils sont la progéniture des meilleurs étalons du moment, Dubawi, Frankel, Siyouni, Zarak. Depuis sa création en 2006, la société a élevé ses critères et engrangé plus de revenus. Le montant de ses ventes adjugé en 2023 a atteint 207 millions d'euros sur un marché mondial à 3,2 milliards, qui a un peu fléchi. // PAGE 15

Une nouvelle baisse des taux incertaine pour le crédit immobilier

CRÉDIT IMMOBILIER En cette période estivale, les taux d'intérêt des prêts à l'habitat stagnent ou affichent encore une légère baisse. Néanmoins, si le secteur du neuf s'enfonce dans la crise, la conjoncture masque quelques bonnes nouvelles comme l'amélioration des conditions de financement à crédit des projets de logement des Français. La dissolution et les incertitudes politiques et économiques n'ont, jusqu'à présent, pas réussi à casser ce début d'embellie mais l'amélioration reste hésitante. // PAGE 21

LES ENTREPRISES CITÉES

Wizz Air innove avec un forfait voyages illimités pendant un an

TRANSPORT AÉRIEN

Bruno Trévidic

Alors que la fin des vacances approche, les promotions sont de retour dans l'aérien, notamment chez les compagnies à bas coûts, dont c'est la marque de fabrique. Ryanair n'a quasiment pas cessé depuis le début de l'été, avec des billets à moins de 15 euros l'aller simple. Cependant, l'offre la plus originale et la plus spectaculaire revient à Wizz Air.

La compagnie bon marché hongroise, qui fête son 20e anniversaire cette année, a lancé ce mercredi une formule « voyages illimités » pendant un an sur la quasi-intégralité de son réseau européen à moins de 600 euros. L'offre de lancement du forfait « all you can fly », était même, jusqu'au 15 août, à moins de 500 euros sur le site de Wizz Air pour les 10.000 premiers souscripteurs. Cet abonnement, inspiré des passes pratiqués par les compagnies américaines, mais sans équivalent en Europe permet donc, théoriquement, de voyager tous les jours de l'année, sur toutes les lignes de Wizz Air en Europe. Soit quelque 200 destinations. En France, Wizz Air opère des vols au départ de Beauvais, Nice, Lyon, Bordeaux, Grenoble et Bâle-Mulhouse.

Cependant, l'offre comporte des restrictions et quelques surcoûts potentiels. Puisqu'il s'agit d'un abonnement, son titulaire devra s'acquitter d'un supplément de 9,99 euros par trajet. Pour des raisons réglementaires, certaines liaisons peuvent être exclues de la formule. C'est notamment le cas des lignes intérieures italiennes opérées par Wizz Air. Par ailleurs, les prestations annexes, comme l'enregistrement des bagages ou le choix du siège, ne sont pas non plus incluses.

Restriction majeure

A cela s'ajoute une restriction majeure : les réservations ne peuvent être effectuées plus de trois jours avant la date de départ. Il n'est donc pas possible d'organiser un voyage à l'avance et les abonnés devront se contenter des sièges disponibles. Une façon pour Wizz Air d'écouler ses invendus, tout en faisant parler d'elle.

La compagnie hongroise aborde en effet la saison d'hiver sans grande visibilité. Comme sa grande rivale Ryanair, elle a dû baisser ses tarifs au début de l'été, afin de maintenir ses taux de remplissage, ce qui s'est traduit par une baisse de 44 % de ses bénéfices au deuxième trimestre. ■

Les clubs de Ligue 1 démarrent la nouvelle saison en se serrant la ceinture

● Des revenus issus des droits TV en baisse et la première ponction du fonds CVC sur les recettes de LFP Media ont diminué
● Des efforts vont s'imposer à ceux ne disposant pas d'actionnaires aux poches profondes.

SPORT

Yann Duvert

La nouvelle saison de Ligue 1, qui débute ce vendredi, aurait dû avoir fière allure : suspense renforcé par l'obtention d'une place supplémentaire en Ligue des champions, stratégie marketing repensée, finances soulagées par les apports successifs du fonds CVC... Mais le dossier des droits TV est passé par là, et le tableau est un peu moins rose.

Au terme de longs mois de négociations, les droits domestiques ont été attribués à DAZN et BeIN Sports pour 500 millions d'euros par an. Sans le dire explicitement, la Ligue de football professionnel en attendait 700 millions, qu'elle estimait être la vraie valeur du championnat. Son président Vincent Labrune avait même caressé l'ambition d'atteindre le milliard d'euros avec les droits internationaux. Mais même si ces derniers ont doublé, passant de 80 à 160 millions, le compte n'y est pas. Et les clubs tricolores vont devoir composer avec des revenus plus faibles qu'espéré.

D'autant que le fonds CVC, qui a acquis 13 % de la société commerciale de la LFP en échange de 1,5 milliard d'euros, va commencer à récupérer le fruit de son investissement, soit 13 % des revenus chaque année. Cette saison, ce sera même 20 %, afin de rattraper une partie des deux exercices précédents, lors desquels il n'avait rien perçu.

En conséquence, l'enveloppe consacrée aux clubs français ne sera guère épaisse, avec un trou de plusieurs dizaines de millions d'euros dans les caisses de certains clubs de Ligue 1, et de quelques millions pour leurs homologues de Ligue 2.

Pour s'y adapter, les leviers ne sont pas nombreux. A quelques exceptions près, les structures françaises sont encore très dépendantes des revenus des droits TV et équilibrent souvent leurs comptes avec la vente de joueurs. Mais par définition, cette pratique est soumise à la volatilité du marché des transferts, où une forme d'attentisme règne actuellement. « *Les étrangers savent dans quelle situation financière sont nos clubs, ils vont sans doute attendre la fin du mercato pour faire pression sur les prix* », soupire un proche de la LFP.

Selon la tournure des événements, les propriétaires de clubs pourraient devoir remettre au pot, accentuant un déséquilibre déjà prégnant dans le rapport de force. « *Il est évident que les clubs qui ont des actionnaires aux poches profondes partiront avec un net avantage sur les autres* », juge un bon connaisseur de la Ligue 1. Certains pourraient d'ailleurs passer la main plus tôt que prévu : « *Je ne serais pas surpris qu'on assiste à des ventes de clubs en cours de saison.* »

La gestion des clubs français en question

Pour beaucoup, les 500 millions annuels versés par le duo DAZN-BeIN Sports sont pourtant un moindre mal. La seconde option, qui consistait en la création d'une chaîne 100 % Ligue 1 par la LFP, faisait craindre plusieurs mois de vaches maigres, le temps de recruter des abonnés. Selon plusieurs sources, cinq à six clubs auraient alors menacé de déposer le bilan. « *Après avoir reçu 1,5 milliard d'euros de CVC, le fait de ne pas pouvoir vivre deux mois sans droits TV interroge sur la gestion des clubs français* », grince l'une d'elles.

Depuis des années, beaucoup d'observateurs pointent une masse salariale trop importante. « *Pour marquer un point à l'indice UEFA, nos équipes dépensent 15,4 millions en masse salariale. Les Allemands dépensent 10,9 millions, les Anglais 11,9 millions, les Italiens 12,1 millions et les Espagnols 13,4 millions. L'Espagne dépense moins et a gagné quatre coupes d'Europe sur les cinq dernières saisons* », faisait ainsi remarquer Jean-Marc Mickeler, le président de la Direction nationale du contrôle de gestion, l'an dernier dans « Les Echos ». A défaut de solution miracle, les clubs tricolores disposent donc de sérieuses pistes pour se maintenir à flot. ■

> « Pour marquer un point à l'indice UEFA, nos équipes dépensent 15,4 millions en masse salariale. [...] L'Espagne dépense moins et a gagné quatre coupes d'Europe sur les cinq dernières saisons. »
>
> **JEAN-MARC MICKELER**
> Président de la Direction nationale du contrôle de gestion



En juillet dernier, les droits de diffusion de la Ligue 1 ont finalement été attribués à DAZN et BeIN Sports. *Photo ANDBZ/Abaca*

Droits TV : le cas Vincent Labrune divise

A l'approche de l'élection du président de la LFP, la gestion du dossier des droits de diffusion suscite des avis contrastés.

La tempête s'est calmée, mais l'heure des comptes est proche. Alors que la Ligue 1 reprend ses droits ce vendredi, l'interminable feuilleton des droits TV est encore dans les mémoires. Finalement attribués à DAZN et BeIN Sports, ces derniers rapporteront moins qu'espéré aux clubs, et au sein du football français, beaucoup attribuent à Vincent Labrune la paternité de ce bilan.

Pour autant, le président de la Ligue de football professionnel (LFP) conserve une bonne cote auprès d'une partie des présidents de clubs, qui estime qu'il a tiré le maximum du potentiel s'offrant à lui. « *Objectivement, il a été l'homme de la situation* », estime Jean-Pierre Caillot, président du collège de Ligue 1 et du Stade de Reims. *On s'est fait balader par le diffuseur historique (Canal+, NDLR) et on a eu en face un lobbying pour que les prétendants soient le moins nombreux possible.* » En froid avec la LFP, la chaîne cryptée est soupçonnée d'avoir utilisé sa position dominante sur le marché de la distribution pour freiner les négociations – ce qu'elle dément. « *En aucun cas Vincent Labrune ne peut être tenu responsable, ceux qui disent ça sont malhonnêtes* », poursuit-il.

« Ce n'est pas un flop »

Le deal final, qui valorise les droits domestiques à environ 500 millions d'euros, a d'ailleurs été validé par une grande majorité de clubs, tels le PSG, l'Olympique de Marseille, ou Lille. « *C'est décevant, mais ce n'est pas un flop. Et il y a des revenus sécurisés pour les petits clubs,* fait valoir un proche de Nasser Al Khelaifi, le président parisien. *Tout le monde espérait mieux, y compris Vincent. Mais il ne faut pas oublier que les droits internationaux et ceux de la Ligue 2 ont été bien vendus.* » Les premiers ont plus que doublé, à 160 millions d'euros annuels, tandis que les seconds sont restés stables, autour de 40 millions.

Malgré tout, la gestion du dossier ne fait pas l'unanimité. « *La conviction de Vincent Labrune, c'était qu'il n'y avait qu'un acheteur possible : BeIN Sports. Il a donc tout parié sur cette option, en excluant les autres pour ne pas froisser la chaine qatarie* », soupire un bon connaisseur du dossier. Un autre salue au contraire la manœuvre : « *C'est vrai que l'on a tous espéré que BeIN fasse une offre globale. Mais si on ne crée pas les conditions pour que ça se produise, qu'est-ce qu'on a ? Toutes les options étaient tombées les unes après les autres.* »

Le fonds CVC scruté

Certains regrettent également l'absence de réchauffement des relations avec Canal+. « *Dans cette affaire, ce n'est ni tout noir ni tout blanc, mais il y a eu de grosses maladresses. Et l'incapacité à établir un contact avec Canal est assez effrayante* », grince un observateur. Tout comme la stratégie de communication de Vincent Labrune, qui avait indiqué viser le milliard d'euros pour les droits domestiques et internationaux. « *Il s'est mis beaucoup de pression en parlant ainsi* », résume un président de club. C'est dans ce contexte que Vincent Labrune, arrivé à la tête de la LFP en 2020, remettra en jeu son mandat en septembre. S'il n'a pas officiellement indiqué vouloir rempiler, il devrait bénéficier du soutien de plusieurs présidents, qui l'ont toujours suivi jusqu'alors. Même si les élections réservent souvent quelques surprises.

L'attitude du fonds CVC, qui possède 13 % de la société commerciale de la ligue (LFP Media) sera scrutée : très discret sur le feuilleton des droits TV, il n'aurait que très peu goûté son épilogue. De même que la découverte, lors d'une audition au Sénat, que le salaire de Vincent Labrune était en partie facturé à ladite société commerciale. Selon un bon connaisseur, CVC ne dispose d'aucun pouvoir sur le président de la Ligue qui est élu par ses membres. Mais il peut indirectement – et dans certaines conditions – mettre à la porte le patron de LFP Media, qui pilote la stratégie de développement de l'organisation. Et qui en l'occurrence se nomme Vincent Labrune puisque ce poste est attribué à chaque président de la LFP. Selon l'un de ses soutiens, le dirigeant « *vit ça très sereinement et ne s'occupe pas de l'élection. D'autant que sa carrière ne s'écrira pas éternellement à la Ligue* ». — ***Y. D.***

Ces stars de la NBA qui investissent dans le football européen

Entre passion et accessibilité du marché européen, de plus en plus de sportifs américains sautent le pas de l'investissement.

Joël Nandjui

C'est devenu une image récurrente sur les réseaux sociaux : des joueurs de football assis aux places « courtside » lors d'un match de NBA. Échanges de maillots, visites dans les vestiaires, présences aux entraînements... les stars du football exposent leur passion pour la grande ligue américaine. Dans l'autre sens, c'est dans la discrétion des conseils d'administration que les joueurs de NBA montrent leur attachement pour le football. Le 13 août, Kevin Durant a remis en lumière l'intérêt grandissant des sportifs américains pour le football.

Sa prise de participation dans le club parisien a été réalisée par sa société Boardroom Sports Holdings via Arctos Partners, un fonds d'investissement déjà actionnaire du PSG. Le montant exact de la transaction n'a pas été communiqué. Preuve de l'attractivité du PSG et plus largement du football auprès des investisseurs américains, c'est Kevin Durant qui a lui-même approché les dirigeants du club pour discuter de cette collaboration. Plus qu'une simple opération capitalistique, c'est un projet plus large que semblent vouloir construire les nouveaux partenaires. La star américaine s'est montrée intéressée par la section féminine du club, notamment quand le PSG pourra s'appuyer sur l'aura de Kevin Durant pour porter son développement à l'international.

Sportifs entrepreneurs

Le joueur des Suns de Phoenix suit ainsi les traces de Michael Jordan ou Shaquille O'Neal qui ont lancé la tendance du sportif entrepreneur. « *Les sportifs n'attendent plus la fin de leur carrière pour commencer à investir, ils le font désormais en s'entourant très tôt de partenaires et en créant leur propre family office. C'est un mouvement qui s'accélère depuis les cinq dernières années* », explique Achille de Rauglaudre, investisseur dans le secteur du sport. « *Et ils investissent le plus souvent dans le secteur des médias, du divertissement ou du sport où ils ont une réelle expertise* », poursuit-il.

LeBron James avait lancé la tendance dès 2011 en prenant 2,2 % de participation dans le club anglais de Liverpool. En 2013, deux ans après son entrée au capital, Liverpool affichait une valorisation de 651 millions de dollars (590 millions d'euros) selon un classement Forbes. Et dix ans plus tard, la valorisation du club explosait pour atteindre 5,37 milliards de dollars (4,87 milliards d'euros). En 2022, LeBron James récidivait en s'associant au fonds d'investissement RedBird Capital Partners pour prendre une participation dans le club italien du Milan A.C.

Motivations plurielles

D'autres sportifs ont suivi. L'ancien MVP de la saison Steve Nash a investi dans le club espagnol de Majorque. Les basketteurs Russell Westbrook et Larry Nance Jr. sont devenus copropriétaires du club anglais de Leeds. Tom Brady, la star du football américain, a pris une participation minoritaire au sein du club anglais de Birmingham.

La passion pour le football et la croissance du secteur font partie des raisons qui expliquent l'attrait des sportifs pour ces clubs. Autre raison : l'accessibilité du marché du football européen : « *Aux USA, la valorisation des franchises sportives atteint des niveaux trop importants, et empêche les investisseurs privés d'y avoir accès, contrairement au football en Europe où le coût d'entrée est moins élevé pour eux* », détaille Achille de Rauglaudre.

Investir dans ces clubs offre également à ces athlètes la possibilité développer leur marque personnelle auprès d'un nouveau public. Ces sportifs utilisent enfin ces prises de participation pour construire des synergies entre les clubs et les entreprises qu'ils possèdent. La création de contenu fait notamment partie des projets en réflexion entre le PSG et Boardroom Sports, la société de Kevin Durant. ■



le

l'enveloppe consacrée aux clubs.

DAZN attirera-t-il des téléspectateurs ?

Le nouveau diffuseur principal du championnat de France a dévoilé son offre tarifaire, pas donnée, et plusieurs accords de distribution. Ne manquent plus que les abonnés.

Yann Duvert

Le championnat de France a enfin un diffuseur, mais aura-t-il des téléspectateurs ? A l'issue d'un long feuilleton, la plateforme britannique DAZN (prononcer « Da zone ») s'est offerte pour cinq ans les droits de huit matchs sur neuf par journée, pour 400 millions d'euros par an. Après la Liga espagnole, la Bundesliga allemande et la Serie A italienne, elle étoffe un peu plus son catalogue, et s'impose comme un acteur majeur sur le marché des droits sportifs en Europe.

Mais en France, le plus dur commence, puisqu'il lui faut désormais rentabiliser cet investissement, et donc recruter un maximum d'abonnés. Pas une mince affaire, dans la mesure où la fin des négociations est intervenue à moins d'un mois de la reprise du championnat, forçant DAZN à monter à la hâte un dispositif éditorial. Mais aussi car le groupe n'entend pas – pour l'instant – faire de concession sur le prix des abonnements : pour accéder à l'ensemble des contenus, il faudra en effet débourser 29,99 euros par mois avec un engagement d'un an (sur douze mois, donc) ou 39,99 euros sans engagement.

Accords de distribution a minima

Il reste ainsi fidèle à sa stratégie, appliquée dans les pays où il est présent, avec des tarifs élevés et peu de promotions. *« C'est une approche qui table sur le long terme : on éduque le marché, on construit une base de clients fidèles »*, souligne François Godard, du cabinet Enders Analysis. Alors qu'un accord avec la Ligue de football prévoit une clause de sortie si le seuil des 1,5 million d'abonnés n'est pas atteint en deux ans, la plateforme se montre confiante. *« Nous sommes une société commerciale, donc si nous pensions que ce n'était pas réaliste, nous n'aurions pas accepté »*, indique l'un de ses cadres. L'idée étant de récupérer les abonnés d'Amazon (le diffuseur principal du précédent cycle), dont le nombre est souvent estimé à 1,7 million.

La réussite du projet passera notamment par des accords de distribution. En début de semaine, DAZN a annoncé des partenariats avec les principaux opérateurs télécom (Orange, Free, Bouygues, SFR). Insuffisant, dans la mesure où *« avec l'expérience, on s'aperçoit que le sport en diffusion payante ne marche que lorsqu'il est dans un bouquet avec d'autres programmes de divertissement »*, rappelle François Godard. *« Le sport tout seul, c'est compliqué, ça ne remplit pas 12 mois, donc il y a des désabonnements. Et c'est plus dur de convaincre un foyer où il n'y a bien souvent qu'une seule personne qui regarde les programmes sportifs, alors que si vous avez des films ou des séries en plus… »*

Logiquement, tous les regards étaient donc tournés vers Canal+, référence française en la matière. Mardi, la chaîne cryptée a annoncé le renouvellement de son accord de distribution avec BeIN Sports. Et quelques heures plus tard, la signature d'un nouveau partenariat avec… DAZN. Son contenu sera toutefois proposé en option, sans promotion ni offre couplée.

Vers une IPO ou une vente

Sur le papier, cet accord est susceptible de contenter tout le monde : la plateforme britannique poursuit son objectif d'être accessible au plus grand nombre, en particulier les fans de football, dont beaucoup sont abonnés à Canal+. De son côté, la chaîne cryptée peut se targuer de proposer l'ensemble de la Ligue 1, alors même qu'elle a refusé de prendre part à l'appel d'offres, puis aux discussions sur les droits TV.

En revanche, l'absence de « pack » avec tout autre contenu – hormis les autres programmes sportifs du catalogue DAZN – pourrait constituer un frein. Même chose en ce qui concerne Amazon Prime Video, avec qui un accord a été signé mercredi. Il permettra aux abonnés au « pass ligue 1 » d'accéder à DAZN, sans offre additionnelle particulière. En revanche, un partenariat noué avec le service streaming musical Deezer promet des *« offres attractives pour un accès premium à DAZN »*, sans autre détail.

Reste à savoir si l'obstacle du prix sera surmonté. A l'étranger, sa politique tarifaire a fait grincer quelques dents, mais a finalement été « avalée » par les consommateurs. Pas sûr que la France suive le mouvement, dans un contexte de lassitude des fans de football, obligés de jongler entre les différents diffuseurs depuis plusieurs années, et où le piratage gagne de plus en plus de terrain.

Quoi qu'il en soit, la plateforme britannique entend poursuivre sa stratégie mondiale, qui consiste à accumuler le maximum de droits pour devenir un acteur incontournable. DAZN, qui s'approche du seuil de rentabilité sans toutefois l'avoir atteint, pourrait ensuite choisir de s'introduire en Bourse… ou de se vendre. *« Si vous voulez reproduire ce qu'a fait DAZN, cela prend énormément de temps. Alors qu'en une seule transaction, vous devenez quasiment le leader en Europe »*, note François Godard. Une perspective qui pourrait intéresser un jour des acteurs venus des Etats-Unis, voire du Moyen-Orient. ■



La gare Saint-Jean de Bordeaux. En 2022, le baromètre EY plaçait la capitale de la Nouvelle-Aquitaine au premier rang des villes susceptibles de concurrencer Paris pour l'attractivité économique. *Photo Sebastien Ortola/RÉA*

A Bordeaux, la folie TGV a propulsé l'immobilier

LES ANNÉES FOLLES DE L'IMMOBILIER (4/5)

Avec l'arrivée de la ligne à grande vitesse en 2017, le marché immobilier bordelais a connu quatre années de croissance à deux chiffres.

En deux décennies, la métropole classée au dixième rang des villes les plus chères est montée sur le podium.

Frank Niedercorn
— Correspondant à Bordeaux

Le marché immobilier bordelais ? *« Il est à l'arrêt. Songez que je n'ai rien vendu depuis le début de l'année. D'ordinaire à l'été j'ai déjà fait une douzaine de ventes »*, se désole Pascal Broustet, le délégué de la FNAIM en Gironde. La situation de Bordeaux n'a rien d'exceptionnel, car à part la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse, c'est l'ensemble du marché français qui est bloqué. Quel contraste, cependant, avec la situation d'une ville qui a connu un véritable emballement il y a quelques années avec l'arrivée de la ligne à grande vitesse (LGV) en 2017.

Du jour au lendemain, la capitale de l'Aquitaine s'est retrouvée à deux heures et cinq minutes de Paris. L'effet LGV a été fulgurant sur le marché immobilier qui a décollé dès 2016, avec une croissance à deux chiffres. Elle n'a pas molli les trois ou quatre années suivantes. Les investisseurs locatifs sont venus en force : ils représentent 34 % des acquéreurs, soit deux fois la proportion moyenne nationale. On prête alors à la LGV toutes les vertus. En 2022, le baromètre EY place même Bordeaux au premier rang des villes susceptibles de concurrencer Paris pour l'attractivité économique. Une étude flatteuse qui oublie qu'à côté de la personne qui a bénéficié d'une mutation ou décroché un emploi, le conjoint a souvent beaucoup plus de difficultés à s'insérer professionnellement.

Pour juger de la force d'attraction de Bordeaux, il faut en fait regarder plus loin dans le rétroviseur, car le décollage de Bordeaux n'a pas attendu la LGV. Le réveil de la « Belle endormie » date du début des années 2000 avec le projet urbain d'Alain Juppé, arrivé à la mairie en 1995, axé sur le triptyque : rénovation urbaine, aménagement des quais et construction du tramway.

Le début de la « décennie bordelaise »

Dans les années 2000, la ville en déprise de l'époque Chaban-Delmas a déjà regagné 20.000 habitants et en a encore 30.000 de plus depuis. La réputation du Bordeaux nouveau, accueillant et embelli, franchit les frontières avec le label Unesco accordé en 2007. Elle apparaît sur la carte des plus belles villes du monde pour attirer plus de quatre millions puis, avec la LGV, six millions de touristes par an. C'est le début de la *« décennie bordelaise »*, selon le mot de Vincent Feltesse, l'ancien président socialiste de ce qu'on appelait alors la Communauté urbaine de Bordeaux.

En 2013, les Français la classe comme leur deuxième ville préférée derrière Paris. Et en 2016, le Lonely Planet désigne Bordeaux comme « la ville la plus tendance » du monde. En 2016, un an avant l'arrivée de la LGV, la capitale de l'Aquitaine monte sur le podium des villes de province les plus chères derrière Nice et Lyon. Quand deux décennies auparavant elle pointait à la… 11e place. *« Comme toujours, les investisseurs anticipent l'arrivée d'une infrastructure majeure »*, explique Franck Descoubes, directeur général de l'aménagement de la Métropole. La LGV est inaugurée en février 2017 par François Hollande – comme le tramway quatorze ans plus tôt par Jacques Chirac. Il devient rapidement difficile de trouver un logement ancien à moins de 4.000 euros le mètre carré dans le centre ancien de Bordeaux. *« Flambée de l'immobilier à Bordeaux : jusqu'où les prix peuvent-ils grimper ? »*, titre « Sud-Ouest » en septembre 2017.

En 2019, on voit même fleurir des autocollants hostiles dans l'agglomération, avec un dessin d'un TGV surmonté d'un « Parisien rentre chez toi ». Le chauvinisme régionaliste, teinté de beaucoup plus d'humour, constitue aussi le fonds de commerce du Front de Libération Bordeluche qui milite non pas contre les parisiens, mais contre le « parisianisme ». On est loin de l'invasion dénoncée. *« Sur les 20.000 habitants arrivant chaque année en Gironde, la moitié s'installe dans la métropole à partir de 2017. Et sur ces 10.000 nouveaux habitants, 10 % seulement sont franciliens »*, assure Franck Descoubes.

L'augmentation des prix a-t-elle été alimentée par l'arrivée d'une population au plus fort pouvoir d'achat ? *« Cette augmentation est d'abord liée à une forte demande et une démographie qui a crû plus vite que l'offre. On a souffert d'un manque de construction qui remonte à la fin de l'ère Chaban »*, analyse Eric Goya, agent immobilier et administrateur de la FNAIM.

> « L'augmentation des prix est d'abord liée à une forte demande et une démographie qui a crû plus vite que l'offre. »
> **ÉRIC GOYA**
> Agent immobilier et administrateur de la FNAIM

« Masse insuffisante de foncier »

On a pourtant beaucoup construit à Bordeaux. Avec un programme de 50.000 logements le long des voies du tramway, puis des constructions sur les anciennes friches industrielles de la ville, *« l'arc de développement durable »* cher à Alain Juppé, avec les programmes Euratlantique, immense opération d'intérêt nationale, Brazza, celui du Bassins à flot ou encore dans le quartier de la Bastide sur la rive droite.

« Nous avons sans doute payé la masse insuffisante de foncier public pour peser sur le marché », reconnaît Franck Descoubes. En effet, à la différence d'une ville comme Rennes qui a massivement investi dans l'acquisition de foncier à vocation d'habitation, Alain Juppé a toujours refusé la création d'un établissement public foncier. La ville était pourtant la mieux dotée avec des centaines d'hectares urbanisables et aurait peut-être pu limiter la spéculation immobilière.

La prochaine « victime » des effets de la LGV n'est autre que… la gare Saint-Jean. Avec 28 millions de voyageurs l'an dernier contre 11 millions en 2011, son trafic a explosé bien au-delà de ce qui était prévu. Et l'on anticipe déjà le passage de neuf millions de personnes supplémentaires en 2030. Conséquence : le programme de rénovation prévu de longue date, avec un budget de 20 millions d'euros, vient d'être réévalué par la Métropole à… 80 voire 100 millions d'euros.

Lundi
Le grand coup d'accordéon du logement à Berlin

à suivre

Walmart relève ses prévisions

GRANDE DISTRIBUTION La chaîne américaine d'hypermarché Walmart a relevé jeudi ses prévisions et l'action a bondi de près de 6,6 % à l'ouverture de Wall Street. Le plus gros employeur privé des Etats-Unis s'attend désormais à une hausse de ses ventes nettes à +4,75 % pour l'année, contre + 4 % précédemment. Il a également revu à la hausse ses objectifs de résultat d'exploitation et son bénéfice par action devrait s'établir dans une fourchette plus haute, de 2,35 à 2,43 dollars.

Nouveaux foyers de fièvre catarrhale ovine

AGRICULTURE Deux foyers de fièvre catarrhale ovine (FCO) de sérotype 3 ont été confirmés dans des élevages par la préfecture de Moselle jeudi dans le secteur de Thionville, près du Luxembourg et de l'Allemagne, où cette maladie de langue bleue sévit déjà. Des cas qui s'ajoutent aux foyers déjà établis dans les Hauts-de-France et les Ardennes. Aux Pays-Bas et en Allemagne, plus de 4.700 points de contaminations ont été identifiés pour le nouveau sérotype, mal connu et donc inquiétant.

Mars engloutit le propriétaire de Pringles pour 36 milliards de dollars

● Le géant américain de la confiserie, de l'alimentation et des produits pour animaux de compagnie, a conclu un accord pour acquérir Kellanova.
● Cet autre grand groupe est issu de la scission, en 2023, de Kellogg's Company en deux entités.

AGROALIMENTAIRE

Benjamin Houry *(avec agences)*

Un séisme dans le monde du snacking et la transaction de l'année. Le groupe familial Mars, fabricant des barres chocolatées éponymes s'est mis d'accord avec Kellanova, un autre géant du grignotage, pour l'acheter au montant record de 35,9 milliards de dollars (près de 33 milliards d'euros). C'est aussi l'une des plus importantes opérations de fusion-acquisition de l'histoire de l'agroalimentaire mondial. Elle éclipse celle de Wrigley par Mars en 2008, pour 23 milliards de dollars, et le rapprochement entre Kraft et Heinz, à 45 milliards de dollars.

Elle permettrait de réunir sous un même toit des marques de consommation populaires, comme les chocolats Twix, Bounty et Milky Way de Mars, ainsi que le portefeuille de biscuits de Kellanova, composé des Pop-Tarts, Rice Krispies Treats et des gaufres glacées Eggo. Le chiffre d'affaires combiné des deux groupes va atteindre une soixantaine de milliards de dollars en 2023, représentant 6,2 % du marché global du snacking, estimé à 643,8 milliards de dollars, selon la plateforme Euromonitor.

Kellanova est issu de la scission, en octobre 2023, de Kellogg's Company en deux entreprises distinctes, chacune cotées à la Bourse de New York. D'un côté, Kellogg's a conservé les marques historiques nord-américaines de petits-déjeuners (Corn Flakes, Froot Loops, Special K, Frosted Flakes, etc.). De l'autre, Kellanova a récupéré les produits aux céréales du groupe dans le reste du monde.

Colosse aux deux jambes

En 2023, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires net de plus de 13 milliards de dollars, en croissance de 3 % à 4 % par an ces derniers temps. Il est présent sur 180 marchés et emploie environ 23.000 employés. Au deuxième trimestre 2024, Kellanova annonçait de bons résultats, portés crackers au fromage Cheez-It et les chips Pringles. D'avril à juin, ses ventes nettes atteignaient 3,19 milliards de dollars, alors que les analystes tablaient plus sur 3,15 milliards de dollars.

« En accueillant le portefeuille de marques mondiales en pleine croissance de Kellanova, nous offrons à Mars une opportunité substantielle de développer davantage une activité de snacking durable et adaptée à l'avenir », se réjouit Poul Weihrauch, PDG de Mars dans un communiqué conjoint.



Le rachat de Kellanova par Mars constituera l'une des plus importantes opérations de fusion-acquisition de l'histoire de l'agroalimentaire mondial. *Photo Kent J. Edwards/Reuters*

Le colosse de l'agroalimentaire danse actuellement sur deux pieds. Son chiffre d'affaires annuel, de plus de 50 milliards de dollars, est partagé entre ses marques de snack et confiserie (Snickers, M & M's, Twix, Dove, Extra, Kind, Nature's Bakery, etc.) et ses dix marques dans le bien-être animalier (Royal Canin, VCA, Pedigree, Whiskas, Cesar, Sheba, etc.). La multinationale aux 150.000 employés à travers le monde n'a jamais caché ses ambitions : elle souhaite doubler ses revenus de snacking au cours de la prochaine décennie.

Neil Saunders, directeur de la société d'analyse de données GlobalData, a souligné la *« logique importante »* derrière cette acquisition qui *« permettra à Mars d'entrer de plain-pied dans la catégorie des snacks salés où il n'est quasiment pas présent »*. Or, l'expert précise que ce segment progresse plus rapidement que les encas sucrés où la domination de Mars est sans appel, avec une part de marché mondiale de 13,3 %, mais *« de plus en plus difficile à amplifier »*.

De l'autre côté de la table, la transaction est bien accueillie. *« Nous sommes ravis du prochain chapitre de Kellanova au sein de Mars, qui réunira les talents et les capacités de classe mondiale des deux entreprises et notre engagement commun à aider nos communautés à prospérer »*, précise Steve Cahillane, président-directeur général de l'autre géant.

Selon les termes de l'accord, Mars acquerra la totalité des actions en circulation de Kellanova pour 83,50 dollars par action. Un montant supérieur au cours de l'action qui se négociait, dans la matinée de jeudi, à 80 dollars (contre 74 la veille). Le 29 juillet, elle n'atteignait que 57 dollars, connaissant une hausse fulgurante en l'espace de deux semaines.

Le prix de la transaction représente une prime d'environ 44 % sur le cours moyen des trente derniers jours et de 33 % sur celui de l'année écoulée, à la date du 2 août. La contrepartie totale représente un multiple d'acquisition de 16,4 fois l'ebitda ajusté à douze mois au 29 juin 2024.

L'opération devrait être finalisée en 2025

Ce multiple élevé peut s'expliquer par la bonne santé de l'entreprise rachetée. Ses bénéfices opérationnels ont augmenté de 16 % de janvier à mars 2024 et Kellanova s'attend à augmenter leurs ventes organiques de 3 % à 5 % à long terme. John Oh, analyste de la société de recherche en investissement Third Bridge, confirme que l'entrée dans le giron de Mars va permettre à Kellanova de bénéficier de relais de croissance en Europe et en Amérique latine.

L'opération devrait être finalisée au cours du premier semestre 2025, sous réserve de l'approbation des actionnaires de Kellanova et d'autres conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires. Le dirigeant de Kellanova, Steve Cahillane, a expliqué qu'il se retirera une fois le rapprochement effectif, laissant le champ libre au patron de Mars, Poul Weihrauch.

Lire « Crible »
Page 24

L'histoire d'un géant américain très secret

La création du groupe Mars, qui commercialise les Snickers, M&M's, Bounty ou encore les croquettes Royal Canin, remonte à 1911. Il s'agit à l'époque d'une petite entreprise familiale.

Sarah Dumeau

« Un Mars par jour vous aide à travailler, à vous reposer et à jouer. » Voici comment, en 1962, Mars faisait la promotion de ses barres chocolatées. Soixante-deux ans plus tard, le groupe a traversé les époques et campe à la place de numéro un mondial des confiseurs. Mais il demeure très discret sur sa stratégie, comme à ses origines.

Cet empire – qui comprend les barres chocolatées Mars, mais aussi les Twix, les M&M's, les Snickers, le riz Ben's Original ou encore de nombreuses marques de nourriture pour animaux – pèse pourtant davantage que son compatriote Coca-Cola. En 2023, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires de 50 milliards de dollars (45,7 milliards d'euros) selon la presse américaine, le confiseur ne rendant pas ses comptes publics. Coca-Cola, de son côté, a atteint 45,8 milliards de dollars de chiffre d'affaires (41,8 milliards d'euros) l'année dernière.

Le projet de rachat annoncé mercredi du géant Kellanova, spécialisé dans le grignotage (Pringles, Cheez-It), représenterait l'une des plus grosses acquisitions de l'année dans le secteur, Kellanova étant valorisé 35,9 milliards de dollars.

Leader de la confiserie

Comment ce groupe ultradiscret est-il devenu le leader de la confiserie ? Mars aime raconter que l'histoire a commencé en 1911. Le futur fondateur de l'entreprise, Frank Mars, atteint de la polio, ne pouvait pas se rendre à l'école à pied. Il reste alors à la maison avec sa mère et apprend à tremper les chocolats à la main. Il commencera par la suite à les vendre depuis sa cuisine, à Tacoma, dans l'Etat de Washington. Mais l'entreprise décolle vraiment avec le fils de Frank, Forrest Mars. Avec son père, ils fabriquent le premier nougat au chocolat, ancêtre de la célèbre barre chocolatée. Puis, en 1923, la Milky Way, une barre chocolatée au lait malté, qui devient un succès.

En 1941, l'entreprise familiale conçoit les premiers M&M's, destinés, à l'origine, à l'armée américaine. Quatre ans plus tard, ces bonbons constitués de cacahouètes et de chocolat sont commercialisés auprès du grand public et deviennent une marque mondiale : actuellement, chaque jour, 400 millions de M&M's sont consommés aux Etats-Unis.

> Le groupe n'est pas coté en Bourse, un fait rare pour une société de cette taille, qui témoigne de sa volonté de rester farouchement maître de son capital.

Au fur et à mesure de son développement, la marque grandit en se diversifiant d'abord dans le chewing-gum – en France, le groupe détient aujourd'hui Freedent et Airwaves – puis, dès 1935, dans ce qui va devenir une des vaches à lait de Mars, notamment sous la houlette de l'ancien PDG, Grant Reid : la nourriture pour animaux.

Dans ce segment très rentable, les propriétaires étant prêts à dépenser presque sans compter pour leurs boules de poils, Mars se partage 80 % du marché avec Nestlé. Le groupe familial possède, entre autres, Whiskas, Pedigree, Sheba et, depuis 2002, il a racheté le français Royal Canin.

Plus surprenant, le groupe s'impose de plus en plus dans le secteur des cliniques vétérinaires. L'entreprise compte désormais près de 3.000 cliniques à travers le monde, et notamment en Europe, où il s'est offert en 2018 le réseau européen Anicura. Une diversification particulièrement rentable, le potentiel étant énorme, notamment en France, compte tenu des 14 millions de chats et des 7 millions de chiens.

Mais malgré cet impressionnant pedigree, rares sont les informations qui fuitent sur le groupe Mars. L'entreprise n'est pas cotée en Bourse, un fait rare pour une société de cette taille, qui témoigne de sa volonté de rester farouchement maître de son capital. La liberté est d'ailleurs le cinquième principe mis en avant par Mars sur son site Internet et elle est définie ainsi : *« Notre liberté financière nous permet de penser en termes de générations et non de trimestres. »*

Les frères Mars ont toujours été réputés pour leur goût du secret, mais leurs grosses acquisitions commencent à mettre le groupe familial malgré lui dans la lumière. *« Pendant la plus grande partie de notre histoire, nous avons choisi de ne pas être sous les feux des projecteurs […]. Mais les temps ont changé, les consommateurs veulent en savoir plus sur les marques qu'ils achètent et l'entreprise qui les fabrique »*, avait admis l'ancien président de Mars, Stephen Badger, en 2018 dans « Business Insider ». Une exposition qui risque de s'intensifier si l'acquisition de Kellanova aboutit. ■

Starbucks offre un pont d'or à son nouveau PDG

RESTAURATION

La firme de Seattle attribue à Brian Niccol une rémunération globale allant jusqu'à 113 millions de dollars et le confort du télétravail en Californie.

Virginie Jacoberger-Lavoué

Wall Street a réagi très positivement depuis mardi à l'annonce de l'arrivée à la tête de Starbucks de Brian Niccol, 49 ans, ex-CEO de la chaîne de restauration tex-mex Chipotle qu'il a portée à des sommets historiques en Bourse. L'action du spécialiste américain du café a bondi mardi de 24 % en pic de séance, du jamais vu dans l'histoire de l'entreprise.

C'est aussi un pont d'or que Starbucks a offert à Brian Niccol pour qu'il quitte son employeur. D'après le document déposé chez le régulateur américain des marchés financiers, il obtient une rémunération globale allant jusqu'à 113 millions de dollars. Ce Californien, diplômé de la Booth School of Business de l'université de Chicago, qui a fait ses armes chez Procter & Gamble, Pizza Hut et Taco Bell, recevra un salaire annuel de base de 1,6 million de dollars. Il se voit en outre attribuer 10 millions de dollars, comme un *« cadeau de bienvenue »*. Le règlement de 75 millions supplémentaires en subventions est prévu à plus long terme, en compensation des bonus et des actions qu'il n'a pu acquérir chez Chipotle en raison de son départ.

« Petit bureau à distance »

Chaque année, Brian Niccol pourrait aussi récolter d'un bonus en espèces d'une valeur de 3,6 millions. Selon le « Financial Times », son contrat prévoit *« une subvention en action à long terme d'une valeur cible annuelle de 23 millions de dollars »* dont le versement est prévu durant *« plusieurs années »*. Selon un dépôt réglementaire, la rémunération globale de Niccol chez son ancien employeur, était en 2023 de plus de 22 millions de dollars ; et la valeur de gains non réalisés liés à des attributions d'incitations en actions passées dépassait 82 millions de dollars. Chez Starbucks, Brian Niccol arrivera le 9 septembre avec une rémunération supérieure de 75 % à celle de son prédécesseur. Un tel contrat est inhabituel. Selon un rapport de la société de données salariales Equilar, *« seuls cinq autres dirigeants ont reçu des rémunérations d'une valeur de plus de 100 millions de dollars en 2023 »* parmi plus grandes entreprises américaines en termes de chiffre d'affaires.

Niccol a contribué à doubler les revenus de Chipotle. Sous son mandat, les bénéfices de l'enseigne ont en outre été multipliés par près de sept et les actions ont bondi d'environ 800 %. Le grand patron américain fut à l'origine d'avantages sociaux des salariés et d'augmentation de salaire chez Chipotle. Le salaire médian chez Starbucks en France est de 21.300 euros par an soit 11,70 euros de l'heure. Autre avantage inhabituel chez un grand patron, le télétravail : Niccol ne va pas déménager à Seattle où se trouve le siège social de l'entreprise fondée en 1986 par Howard Schulz. Il ne quittera pas Newport Beach (Californie) où il réside et où Starbucks a prévu d'établir *« un petit bureau à distance »*. Pour l'instant, Wall Street applaudit. ■

Chevaux de course : comment Arqana fait monter les prix des jeunes cracks

- La progéniture des meilleurs étalons sera au rendez-vous des ventes aux enchères du 16 au 18 août à Deauville.
- Soit 325 chevaux de moins de deux ans, dont beaucoup issus d'étalons stars tels Frankel, Dubawi, Siyouni ou Zarak.

HIPPISME

Martine Robert

Le président d'Arqana Olivier Delloye, ex-directeur général de France Galop, a de quoi être satisfait : sur les 325 yearlings qu'il mettra aux enchères du 16 au 18 août à Deauville, la progéniture des meilleurs étalons du moment – Frankel, Dubawi, Siyouni, Zarak – sera présentée. C'est ce que l'on appelle « le Sire power », un critère clé du succès pour attirer les acteurs internationaux. « *Ces chevaux de moins de deux ans ont été triés sur le volet durant quatre mois* », explique le dirigeant. Des pépites scrutées par les enchérisseurs : allure, aplombs, locomotion, capacité à résister à ce « stress test »…

La société dont l'Aga Khan est majoritaire aux côtés d'Artcurial Développement (Dassault) et de quelques éleveurs, est passée maître dans l'art de réaliser de bons castings : son montant adjugé année après année n'a cessé de progresser depuis sa création en 2006, pour atteindre 207 millions d'euros en 2023 contre 165 millions avant le Covid et plus de 3.000 chevaux cédés sur ses diverses vacations.



La vente de yearlings d'août d'Arqana à Deauville attire les acheteurs et vendeurs du monde entier. *Yearlings*

Bonne tenue du marché français

Certes le marché mondial des chevaux de course a plutôt résisté en 2023 à 3,2 milliards d'euros contre 3,4 milliards en 2022, soit un simple ajustement plus qu'une baisse comme celle constatée dans l'art. « *Il s'agit d'un marché de production, généré par des professionnels qui font naître et élèvent des chevaux, donc il n'y a pas trop de variations d'une année sur l'autre* », rappelle Olivier Delloye.

Il n'empêche, l'an dernier le chiffre réalisé sur le marché anglais a reculé de 11 %, sur l'Australie de 6 %, sur les Etats-Unis de 3 %. Seule la France a progressé de 2 % et l'Irlande de 6 % grâce à une vente exceptionnelle d'équidés de la famille Niarchos réalisée par Goffs, le concurrent irlandais d'Arqana, pour 27 millions d'euros. Quant au Japon, c'est un eldorado à part (+9 %) du fait de l'engouement des Japonais pour le secteur, engendrant un niveau élevé de paris et de primes revenant à la filière.

La réussite d'Arqana tient aussi à sa capacité d'animer toute l'année les différents segments du marché permettant aux acheteurs de valoriser leurs chevaux. En mai, sa vente Breeze Up a enregistré un nouveau record : c'est une vacation consacrée aux jeunes de deux ans n'ayant encore jamais couru en compétition, achetés « yearlings » l'année précédente, puis préparés, entraînés, pour être revendus « clés en main ». Or si ces équidés montrent des qualités à l'entraînement, on se les arrache, et ils font ensuite carrière en France, aux Etats-Unis, en Australie, à Hong Kong, dans les pays du Golfe (Qatar, Bahreïn, Dubaï, Arabie saoudite) qui organisent des courses l'hiver.

« *C'est le cas de Shareholder, de l'écurie Wathnan Al Shaqab Racing de l'émir du Qatar, qui a gagné l'une des courses en Angleterre du Royal Ascot, un graal, et qui avait été acquis à nos ventes de yearlings. Ces performances constituent une vitrine pour Arqana* », pointe Olivier Delloye, tout comme celles d'Ace Impact vendu en 2021 à Deauville par le Domaine de l'Etang pour 75.000 euros ou de Look de Vega cédé en 2022 pour 160.000 euros par ses copropriétaires Joëlle Mestrallet (épouse de Gérard, ex-patron d'Engie, à la tête du Haras de la Morsanglière) et Lucien Urano (un investisseur qui a recréé le Haras des Monceaux, une usine à cracks, qu'il a partiellement revendue).

> « Nous donnons envie aux étrangers d'acheter, d'élever et d'exploiter les chevaux en France. »
> **OLIVIER DELLOYE**
> Président d'Arqana

Ces deux champions devenus étalons, ont fait l'objet d'une transaction l'un et l'autre en cours d'année pour 10 millions d'euros chacun. Arqana scrute de près chacun des équidés proposés pour les affecter sur sa vacation la plus pertinente en fonction de leur profil : la vente de yearlings d'août qui a généré 56 millions d'euros d'enchères en 2023, est la plus sélective, celle d'octobre à 26 millions, est plus hétéroclite.

La session de décembre qui regroupe des foals (poulains), des poulinières (juments destinées à la reproduction), et des chevaux sortant de l'entraînement, s'est aussi beaucoup développée depuis 2006 grâce aux frères Wertheimer (actionnaires de Chanel) et à l'Aga Khan. Ils ont décidé de jouer la carte française au détriment de la vacation concurrente de l'anglais Tattersalls à Newmarket.

De 6 millions alors, cette vente a atteint 49 millions en 2023 pour Arqana qui a même obtenu un record historique en décembre dernier avec Place du Carrousel. Cette gagnante du Prix de l'Opéra en octobre 2022, a été achetée 4 millions d'euros par Yuesheng Zhang, un ancien chauffeur de taxi chinois devenu milliardaire, à la tête de 700 poulinières à travers le monde, basées en Australie. Comment expliquer un tel prix ? « *Il y a peu de gagnantes de courses de Groupe 1* [les plus prestigieuses, NDLR] *sur le marché car leurs propriétaires les gardent. Celle-ci va continuer à courir puis sera poulinière* », explique Olivier Delloye. Les mâles invaincus devenus étalons comme Ace Impact ont pour leur part des prix de saillie la première année de 40.000 euros. A mesure que la descendance de ces étalons décroche des victoires, le prix grimpe. C'est le cas de Zarak, né en 2013 de Dubawi et de Zarkava, grande championne : en onze ans, il a largement prouvé ses capacités de géniteur.

Résultat : « *Nous avons vendu deux parts correspondant chacune à un cinquantième du cheval, 740.000 euros pièce, ce qui le valorise à 37 millions d'euros ! Car cette part garantit à l'investisseur le droit à une ou plusieurs saillies par an*, précise le patron d'Arqana, se félicitant de la qualité des éleveurs, des entraîneurs et du système de course dans l'Hexagone. *Nous sommes interdépendants et ensemble, nous donnons envie aux étrangers d'acheter, d'élever et d'exploiter les chevaux en France* », relève-t-il. ■

L'hippodrome de Deauville, vitrine internationale des haras

Le champ de courses de la station balnéaire, qui fête ses 160 ans, contribue à renforcer l'attractivité des ventes de yearlings.

On fête cette année le 160e anniversaire de l'hippodrome de Deauville : le duc de Morny, fondateur de la station balnéaire l'a ouvert en août 1864, avant même la construction de l'église, c'est dire son importance… Le champ de courses occupe un sixième de la surface de la commune, des hectares en plein centre-ville qui ont résisté à la pression immobilière.

Car depuis l'origine, il est considéré comme un atout clé en termes d'attractivité économique et touristique, d'autant qu'en 1880 il s'est enrichi d'un Pavillon des balances à l'architecture typique du Pays d'Auge, puis en 1913 de tribunes apportant une touche Art déco à l'ensemble.

« *Les Anglais, Américains, Japonais, Moyen-Orientaux, Australiens, adorent cet hippodrome. C'est un actif majeur pour le pays* », explique Hélie Hennau, directeur général de France Galop. Et une manne de clients pour les ventes de yearlings d'août de la maison Arqana.

« *Cet hippodrome a un charme fou* », confirme la propriétaire Pauline Chehboub, dont le Haras de Beaumont, à 10 kilomètres de là, abrite l'étalon Ace Impact, gagnant du Qatar Prix de l'Arc du Triomphe en 2023, vendu par Arqana en 2021, et entraîné à Deauville par le célèbre Jean-Claude Rouget.

Barrière sponsor

Et comme l'hippodrome est géré directement par France Galop au même titre que Longchamp, Auteuil, Chantilly et Saint-Cloud, voilà longtemps que ses compétitions emblématiques en Normandie se déroulent au moment des adjudications majeures d'Arqana.

« *Ce sont, d'ailleurs, les ventes et les courses qui ont fait connaître Deauville à l'étranger. Des acheteurs de tous les continents sont là en août* », précise son maire Philippe Augier qui a même fait de l'hippodrome un lieu événementiel pour le G7 en mai 2011. L'édile n'est autre que l'ancien PDG et actionnaire de l'Agence française de pur-sang qui, rapprochée de la société Goffs France à l'initiative de l'Aga Khan et de la maison Artcurial des Dassault, a donné naissance en 2006 à Arqana.

Le groupe hôtelier Barrière dont les établissements sont prisés des professionnels qui font le déplacement pour les ventes, en est conscient : il soutient depuis vingt-cinq ans le meeting de courses d'août qui propose 128 compétitions en 16 jours et génère 200 millions d'euros de paris d'une cinquantaine de pays, d'autant que les courses sont retransmises à l'international par American Racing Channel et Sky Sports Racing.

Des chevaux d'Europe, du Japon, des Etats-Unis, de Hong Kong, s'y produisent parfois jusque tard grâce à la piste éclairée, en gazon et sable fibré. Car ces compétitions reconnues comptent dans leur pedigree lorsqu'ensuite leurs propriétaires les vouent à la reproduction.

Par ailleurs « *la Normandie, réputée pour ses prairies, son climat tempéré, est la première région de France pour l'élevage des pur-sang* », rappelle Hélie Hennau. Un centre d'entraînement, installé au cœur de l'hippodrome, accueille 400 chevaux à l'année et 150 de plus en août.

Seize entraîneurs y sont installés dont Jean-Claude Rouget depuis 2018 : avant Ace Impact, son champion Sottsass, né au Haras des Monceaux voisin et adjugé 340.000 euros en 2016 par Arqana, avait gagné l'Arc de Triomphe en 2020 et le Jockey Club en 2019.

L'hippodrome entretient d'ailleurs des liens étroits avec des haras proches comme Fresnay-le-Buffard, Etréham, Sumbe, ainsi qu'avec l'Afasec, l'école de formation aux métiers de courses, qui y dispose d'une antenne.

En dehors de l'été, France Galop et Arqana synchronisent aussi leurs calendriers d'événements, avec notamment Breeze Up de mai. Enfin ce sont souvent sur les galops de démonstration organisés sur l'hippodrome que les acheteurs se décident. — ***M. R.***

Leclerc à l'amende pour avoir tardé dans les négociations commerciales

DISTRIBUTION

La centrale d'achat européenne d'E.Leclerc a été sanctionnée d'une amende de 38 millions d'euros pour avoir dépassé la date des négociations commerciales avec 62 de ses fournisseurs.

Nouvel épisode dans le feuilleton autour des négociations commerciales imposées par les lois Egalim. « *La société Eurelec Trading SCRL* », la centrale d'achat européenne d'E.Leclerc, a écopé d'une amende de 38.067.000 euros « *pour 62 manquements à son obligation de signature des conventions conclues avec ses fournisseurs au plus tard les 15 et 31 janvier 2024* », a annoncé la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Industriels et distributeurs ont habituellement jusqu'au 1er mars pour s'accorder. Mais le gouvernement avait avancé la date butoir à janvier cette année, dans l'espoir d'une répercussion en magasin des baisses de prix de certaines denrées, après une période de forte inflation. Les contrôles des négociations commerciales par la DGCCRF avaient été renforcés pour calmer la crise agricole.

Dès février, le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, avait annoncé avoir identifié 124 contrats, signés entre industriels et distributeurs dans le cadre des négociations commerciales, qui ne respectaient pas la loi Egalim. Il avait envoyé des injonctions pour contraindre les entreprises concernées à s'y conformer.

Une sanction attendue

Le porte-voix de l'enseigne E.Leclerc, Michel-Edouard Leclerc, avait déclaré s'attendre à des assignations et des sanctions dans la foulée de négociations commerciales. Il s'est même dit visé « *personnellement* » par un « *groupe de députés* » de la majorité, alors que son groupe est régulièrement accusé d'utiliser sa centrale d'achat européenne pour contourner la loi française.

En début d'année, les agriculteurs avaient mené des actions et bloqué des axes pour exiger un « *revenu décent* ». Cette crise agricole avait remis en lumière les lois Egalim, censées protéger la rémunération des exploitants, alors que près d'un ménage agricole sur cinq vit sous le seuil de pauvreté. Les lois Egalim 1 et 2, promulguées en 2018 et 2021, visent à protéger la rémunération des agriculteurs de la guerre des prix entre supermarchés, et distributeurs et fournisseurs de l'agro-industrie d'autre part. Mais elles sont difficiles à appliquer en raison du poids des centrales d'achats européennes. — ***P. T.*** *(avec AFP)*

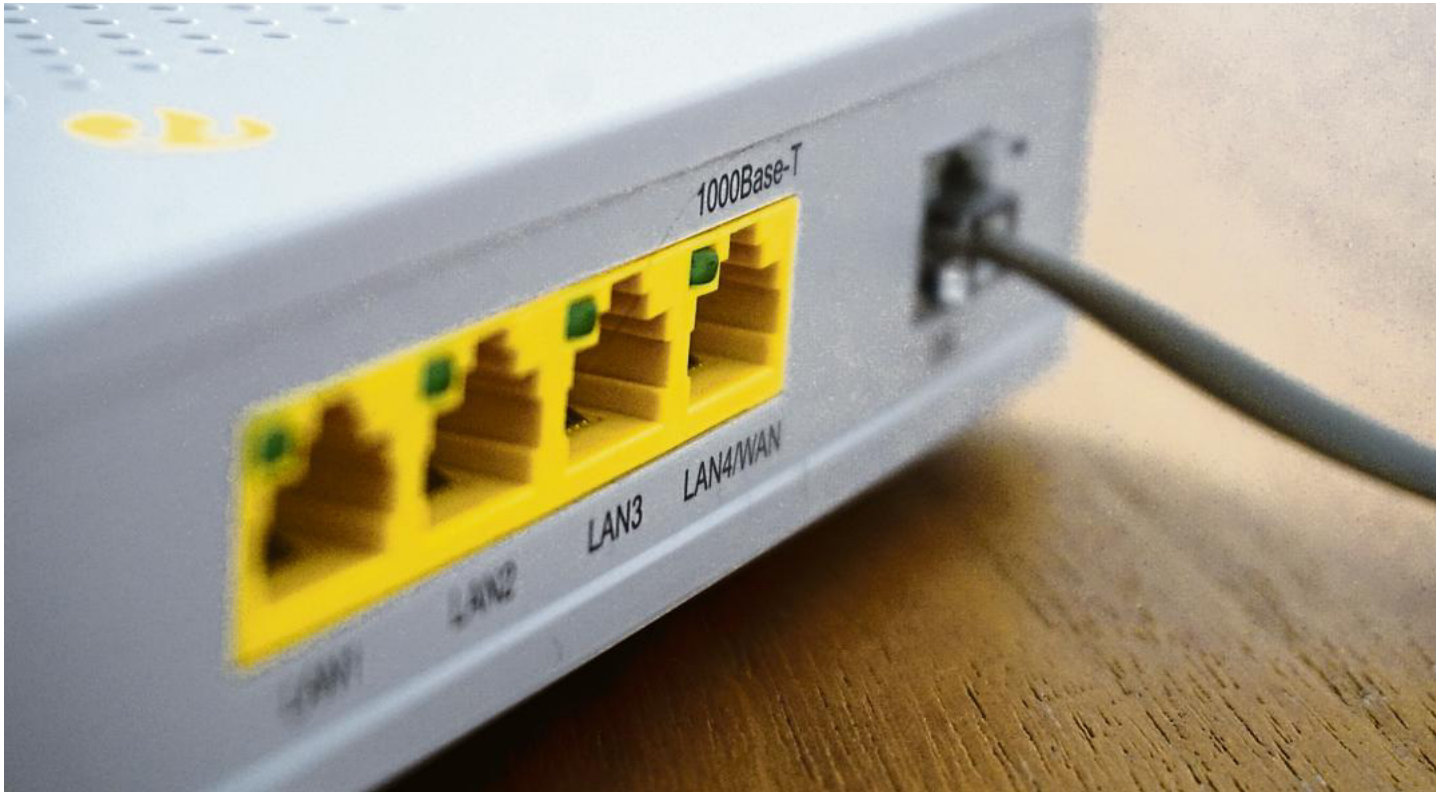
En raison du pont du 15 août, la rubrique *Fusions/Acquisitions/Cessions/Partenariats* prévue initialement ce vendredi sera exceptionnellement publiée le lundi 19 août 2024. Merci de votre compréhension.

En France, les offres d'Internet fixe ont de moins en moins la cote

TÉLÉCOMS

Les offres de box ADSL ou fibre à la maison sont concurrencées par des forfaits 4G et 5G, moins chers et embarquant toujours plus de données.

Raphaël Balenieri



Au premier trimestre 2024, les opérateurs ont vendu 290.000 abonnements Internet (haut débit et très haut débit confondus), contre 415.000 au même moment l'année dernière, selon l'Arcep, le régulateur du secteur. *Shutterstock*

Elle a longtemps été un équipement clé de la maison, présent chez 84 % des Français, selon le Crédoc. Mais la box Internet, autrefois un enjeu clé pour les opérateurs, n'est plus considérée comme indispensable. Un désamour qui a commencé mi-2021, mais qui s'est accentué ces derniers mois, avec la baisse du prix des offres mobiles. De nombreux clients préfèrent désormais utiliser leurs forfaits 4G et 5G en partage de connexion, y compris pour télétravailler ou regarder des séries, plutôt que de s'abonner à une offre d'Internet fixe plus chère et plus engageante sur la durée.

Résultat, après avoir explosé pendant le Covid, la croissance des abonnements ralentit. Au premier trimestre 2024, les opérateurs n'ont vendu « que » 290.000 abonnements Internet (haut débit et très haut débit confondus) de plus, contre 415.000 au même moment l'année dernière, selon l'Arcep, le régulateur du secteur. « *C'est un vrai phénomène structurel* », commente Sylvain Chevallier, associé chez BearingPoint France chargé des télécoms.

A ce stade, les opérateurs s'en sont sortis en augmentant le prix des offres Internet de quelques euros, notamment pour répercuter l'effet de l'inflation. Depuis 2023, les revenus issus du fixe sont repartis à la hausse alors qu'ils baissaient de façon continue depuis dix ans, selon l'Arcep. Pour autant, les opérateurs sont vigilants. Tous adaptent leur offre en conséquence : clés 4G à brancher dans les PC, 5G incluse d'office dans les forfaits, box 4G ou 5G, etc. Une fois branchés sur une banale prise électrique, ces petits appareils, qui embarquent une carte SIM, permettent d'avoir un débit 10 fois supérieur à l'ADSL et de se connecter en wifi à des dizaines d'objets.

22 millions d'abonnés à la fibre

« *Certains clients qui ne souhaitent pas avoir la fibre ou ne sont pas encore éligibles ont, malgré tout, un besoin de connexion immédiate. C'est ce que permet notre box 4G-5G, sans installation de ligne à domicile, sans travaux et sans engagement. Il faut apporter des solutions clé en main, face à ces usages de connectivité qui varient selon les clients* », explique Bouygues Telecom.

Dans le détail, ce sont surtout les abonnements au haut débit (DSL) qui baissent. Un phénomène logique : dans les zones couvertes par la fibre, Orange, SFR, Bouygues et Free ont arrêté de commercialiser le DSL puisqu'Orange va de toute façon retirer son vieux réseau cuivre dès 2026. A l'inverse, les abonnements au très haut débit progressent grâce à la fibre optique (+810.000 abonnements nets au premier trimestre). Plus de 22 millions de Français y sont abonnés, selon l'Arcep. Mais là aussi, la croissance est moins soutenue qu'avant.

Les grandes villes commençant à être très bien fibrées, il devient en effet plus difficile pour les opérateurs d'aller chercher les clients qui n'ont pas encore basculé. Pour grossir sur la fibre, Orange, SFR, Bouygues et Free doivent maintenant se « chiper » des clients entre eux. Même s'il reste de nombreux Français à conquérir dans les villes moyennes et les zones rurales, la période de croissance facile et naturelle touche à sa fin.

A cela s'ajoutent les problèmes de qualité (raccordements à la va-vite, dégradations dans l'appartement lors du passage du technicien, etc.) qui ont entaché la réputation de la fibre. Quelque 26 % des Français non abonnés disent ne pas vouloir passer à la fibre par « manque d'intérêt » et 11 % parce que cela nécessite des travaux à domicile, selon le Baromètre 2023 du numérique.

Technologies alternatives

Dans ce contexte, les technologies mobiles deviennent plus attrayantes. Et pour cause : en un an, le prix moyen d'un forfait mobile en France a littéralement fondu (–33 %), alors que celui des offres fibre d'entrée de gamme n'a que très légèrement baissé (–3 %), selon le baromètre Ariase. En juillet, un forfait mobile de 10 gigaoctets coûtait en moyenne 11 euros, presque trois fois moins (29 euros) qu'une offre fibre.

Certes, la fibre offre un confort, un accès illimité et une vitesse de connexion inégalée. Mais ce différentiel de prix pousse malgré tout les clients à faire des arbitrages entre leurs abonnements fixe et mobile. C'est notamment le cas chez les jeunes diplômés qui changent souvent de domicile à la faveur des stages et des premières embauches. Les 18-25 ans sont la catégorie la moins encline à s'abonner à la fibre et la plus friande des technologies alternatives, selon le Baromètre du numérique. Pour autant, « *il y a aussi une catégorie de jeunes, notamment les gamers, qui ont besoin d'une bonne qualité réseau car ils consomment beaucoup de contenus* », précise Sylvain Chevallier. « *Il y a donc bien des jeunes qui s'équipent en fibre. Le vrai sujet, c'est le prix et la capacité financière.* » ■

Fairphone tient son pari de la tech garantie dix ans malgré une soudaine chute des ventes

TÉLÉPHONIE

Le pionnier de l'électronique durable a subi ses premières pertes financières importantes en 2023, selon un rapport publié en juin.

Un nouveau directeur général, Raymond van Eck, vient d'être nommé.

Florian Dèbes

La vie ne peut pas être un long fleuve tranquille, quand on a l'ambition de revoir les pratiques d'un marché qui écoule plus de 1 milliard de smartphones par an. Pionnier de l'électronique durable, Fairphone vient d'annoncer la nomination d'un nouveau directeur général, Raymond van Eck, qui prendra ses fonctions fin août en remplacement de Reinier Hendriks, qui avait lui-même été nommé en début d'année. Ce changement de capitaine intervient alors que la marque aux smartphones garantis dix ans vient d'encaisser sa première grosse perte financière. Pour l'année 2023, qui l'aura vu fêter son dixième anniversaire, l'entreprise néerlandaise affiche un résultat net négatif de 20 millions d'euros, selon un rapport qu'elle a elle-même publié courant juin.

Mais ses fondamentaux restent intacts. Le fait de concevoir ses smartphones pour que leurs propriétaires puissent facilement changer un écran abîmé ou une batterie en fin de vie n'avait pas empêché l'entreprise d'être rentable en 2020, 2021 et 2022. La raison du plongeon de 2023 serait plus triviale. « *Nos stocks chez les distributeurs étaient trop importants* », expliquait récemment aux « Echos » son ex-patron, Reinier Hendriks. Alors que le marché chutait pour la seconde année consécutive, les commandes se faisaient rares.

Faire bouger les lignes en outsider

Evoluant dans une tout autre catégorie que les vendeurs de millions d'appareils comme Apple, Samsung, Xiaomi ou même les plus modestes Oppo ou Motorola, Fairphone n'a vendu que 107.000 smartphones sur l'année 2023. Mais la taille n'est pas forcément un problème. « *Si vous regardez les volumes vendus, nous sommes outsiders. Mais c'est en outsider que nous pourrons faire bouger les autres marques* », considérait alors Reinier Hendriks, voyant Fairphone comme le moustique qui empêche la tech de dormir tranquille.

Fairphone et ses 150 collaborateurs estiment être à même de faire changer les grands fabricants, alors que les dommages environnementaux du numérique sont majoritairement dus à la fabrication des appareils électroniques. « *Grâce à nous, Apple a complètement revu sa manière de faire pour respecter le droit à la réparation* », revendiquait Reinier Hendriks, en référence à un principe adopté depuis longtemps par Fairphone et qui fait aussi désormais l'objet d'une loi européenne et d'une réflexion fédérale aux Etats-Unis. « *En montrant aux autres ce qu'il est possible de faire, Fairphone peut influencer les grands acteurs* », confirme l'analyste de Counterpoint Research, Jan Stryjak.

49
MILLIONS D'EUROS
Les fonds levés par Fairphone début 2023, lors d'un dixième tour de financement.

Nouveaux produits

Heureusement pour la société, divers fonds d'investissement font eux aussi le pari qu'il est possible pour Fairphone de croître dans un secteur qui suivrait une tendance à vendre moins, mais mieux, pour la planète. En début d'année 2023, ils avaient confié 49 millions d'euros à l'entreprise lors d'un dixième tour de financement. De quoi digérer les difficultés de l'année passée et alimenter la machine.

Après les smartphones, la marque a commercialisé en avril dernier une paire d'oreillettes connectées développée selon les mêmes principes de durabilité et de responsabilité environnementale et sociale. Il s'agit aussi de tenir la comparaison avec les appareils concurrents.

Une autonomie de six heures en une seule charge est donc promise, une fonction de réduction des bruits aux alentours est aussi proposée. En septembre dernier, la sortie du Fairphone 5 avait permis à la marque de véritablement se projeter dans le match technologique avec ses rivaux, au niveau de l'appareil photo, de la batterie et grâce au dernier système Android.

Reste à savoir si cette montée en gamme, née de plusieurs années de travail avec des fournisseurs habitués à livrer en plus grand volume leurs composants les plus performants, n'arrive pas trop tard. Pour 699 euros, les smartphones rivaux du Fairphone 5 proposeront, dans les prochaines années, de nombreuses fonctionnalités dopées à l'intelligence artificielle, parfois même sans passer par Internet. Par exemple, la retouche photo ou la traduction des conversations.

« *Du point de vue du développement durable, l'IA est une mauvaise chose* », soupirait Reinier Hendriks face à un interlocuteur lui demandant si le Fairphone 5 n'allait pas devenir rapidement obsolète, faute d'un processeur compatible. Avant de se reprendre et de souligner qu'il est tout à fait possible d'utiliser l'IA via un service en ligne comme ChatGPT ou Perplexity depuis n'importe quel Fairphone. ■

Les kiosques parisiens veulent surfer sur la vague des JO

PRESSE

La Mairie de Paris vient d'autoriser les kiosquiers à diversifier leur gamme de produits et à nouer de nouveaux partenariats.

Anna Grosz

C'est l'art de vivre à la parisienne : acheter son journal dans un kiosque pour aller le lire en terrasse, devant un café et un croissant. Mais derrière l'image d'Epinal, le quotidien des 350 kiosquiers de Paris est tout autre. Avec un revenu moyen de 1.000 euros par mois, c'est une profession précarisée au point d'en devenir répulsive. Résultat : près de 15 % des kiosques sont désormais fermés faute de kiosquier.

En cause, leur système de rémunération qui repose sur une commission sur les ventes de presse. La diminution des ventes de journaux et magazines – moins 4,6 % en 2023, selon l'Alliance pour les chiffres de la presse et des médias (ACPM) – entame sérieusement leurs recettes. Face à cette paupérisation, la Mairie de Paris a décidé de permettre aux kiosques de diversifier leur gamme de produits. Ils sont désormais autorisés à vendre, entre autres, des souvenirs de Paris, des plans ou cartes postales, des cartes téléphoniques, certains produits de pharmacie, où encore des photocopies et des scans.

Modification clé dans le contexte des JO : les kiosques peuvent aussi désormais vendre des produits textiles, comme des casquettes ou des drapeaux, mais aussi de la billetterie touristique ou de spectacle, ainsi que des produits liés à des événements parisiens ou nationaux. Les kiosques pourront aussi nouer des partenariats avec l'office du tourisme de Paris, La Poste ou encore La Française des jeux. Ils pourront ainsi vendre de nouveaux produits comme des timbres ou des jeux à gratter, tandis qu'il sera possible de déposer son courrier dans un kiosque.

Favoriser la presse papier et le folklore

« *Il s'agit d'attirer les touristes et les Parisiens dans les kiosques, afin de favoriser la presse papier. C'est un choix de société : est-ce qu'on préfère avoir en permanence des citoyens sur leur smartphone, ou bien acheter son journal et se poser dans un café ?* », s'interroge Nicolas Bonnet-Oulaldj, adjoint à la Mairie de Paris.

Les kiosques parisiens, dont le design avait déjà été modernisé en 2016 pour le rendre plus attractif, sont en effet un symbole du mode de vie parisien. « *C'est aussi un lieu de sociabilité, notamment pour les personnes âgées qui entretiennent un lien souvent étroit avec leur kiosquier* », estime Nicolas Bonnet-Oulaldj.

Pour l'instant testée sur un échantillon de kiosques, cette réforme aurait vocation à être généralisée. Nicolas Bonnet-Oulaldj évoque aussi une hausse potentielle de la commission touchée par les kiosquiers sur les ventes de presse. ■

Google mise aussi sur l'IA pour doper ses smartphones

TÉLÉPHONIE

Le géant californien vient de lancer une nouvelle gamme de portables, Pixel 9, dotés d'un assistant vocal utilisant l'IA générative.

Apple et Samsung ont la même stratégie.

Hortense Goulard
— Correspondante à San Francisco

Après Samsung et Apple, c'est au tour de Google de miser sur l'IA pour doper ses smartphones. Le groupe californien a dévoilé, mardi soir, de nouveaux téléphones Pixel 9 qui permettent d'utiliser la technologie comme un assistant personnel (au-delà de ce que proposait la gamme précédente Pixel 8), ainsi que des accessoires connectés. Ces modèles comprennent le Pixel 9, le Pixel 9 Pro et 9 Pro XL, ainsi qu'un smartphone pliable baptisé « 9 Pro Fold ». Google a également dévoilé une montre nouvelle génération, la Pixel Watch 3, et des écouteurs, les Pixel Buds Pro 2.

Les prix de ces portables vont de 800 dollars (725 euros environ) pour le Pixel 9 à 1.800 dollars (1.633 euros) pour le téléphone pliable. Le Pixel 9 sortira dès le 22 août, tandis que les portables pliables, plus haut de gamme, seront disponibles le 4 septembre.

Lors d'un événement organisé à Mountain View, l'entreprise a surtout démontré les progrès réalisés par ses modèles d'IA générative. Le modèle *« Gemini va vous aider, sur Android, en combinant des connaissances sur le monde réel avec vos informations et les applications que vous utilisez au quotidien »*, a déclaré Jenny Blackburn, une vice-présidente de la société.

Une puce spécialisée

Les modèles Pixel 9 sont équipés d'une puce spécialisée, qui permet aux portables d'analyser des données et de répondre aux questions sous forme de textes, de sons ou d'images. Les utilisateurs doivent donner la permission au modèle d'accéder à leurs données, pour que l'IA puisse les assister au quotidien.

Ces portables dopés à l'IA seront ainsi capables de prendre des rendez-vous chez le dentiste ou le coiffeur, de consulter des captures d'écran et d'en extraire des informations, de regarder l'agenda de l'utilisateur et de vérifier s'il est disponible à une certaine date, etc.

Avant Google, Samsung et Apple avaient déjà dévoilé des portables capables d'effectuer des tâches de ce type, même si Gemini semble particulièrement performant. Le créateur de l'iPhone a signé un partenariat avec OpenAI afin de permettre à ses utilisateurs d'utiliser les derniers modèles de l'entreprise californienne.



Le Google Pixel 9 Pro Fold fait partie de la nouvelle gamme de téléphones portables présentée mardi à Mountain View, en Californie. *Photo Juliana Yamada/AFP*

Données personnelles

Google a d'ailleurs cherché à se démarquer de son rival en soulignant que les données ne seraient pas partagées avec un *« fournisseur d'IA tiers en qui vous n'avez peut-être pas confiance »*, a dit Shenaz Zack, une directrice de la gamme Pixel. Pour fonctionner, les modèles d'IA ont en effet besoin d'avoir accès à un grand nombre de données personnelles, ce qui pourrait effrayer certains clients.

Comme OpenAI avant lui, Google mise sur la voix pour permettre à ses modèles d'IA de converser avec des humains. Son assistant Gemini Live sera disponible pour les personnes abonnées à Gemini Advanced, au prix de 22 dollars par mois.

Il sera possible de choisir entre dix voix différentes, masculines ou féminines, plus ou moins graves. Dans tous les cas, ces voix semblent étonnamment humaines, loin des sonorités métalliques qu'on associe à un robot.

Ce qui peut poser problème. Une journaliste du média en ligne The Verge explique ainsi qu'elle a eu du mal à interrompre l'IA lors d'une démonstration organisée par Google, tant elle ressemblait à celle d'un être humain. Et que la voix ne s'arrêtait plus de parler. *« Frustrée, je l'ai accusée de faire du "mansplaining" »*, raconte la journaliste. Ce qui lui a enfin permis de faire taire l'IA. ■

en pixels

Porté par l'IA, Lenovo affiche des profits en hausse

INFORMATIQUE Le plus grand fabricant de PC au monde a publié des profits en hausse de 38 % sur le deuxième trimestre, à 243 millions de dollars. Ce qui dépasse les attentes des analystes, selon le « Wall Street Journal » et Bloomberg. C'est le second trimestre consécutif de hausse des bénéfices pour le constructeur chinois, dont les revenus sont aussi en hausse de 20 % à 15,4 milliards de dollars. Une croissance liée à l'essor de l'IA, qui tire vers le haut la demande de PC.

Le magazine d'extrême droite « Compact » réautorisé en Allemagne

PRESSE Interdit de publication il y a un mois par le ministère de l'Intérieur allemand, le mensuel d'extrême droite « Compact » pourra finalement reparaître. Un jugement de la Cour administrative fédérale a annulé temporairement la décision du gouvernement. Un désaveu pour la ministre de l'Intérieur allemande, Nancy Faeser, selon qui le magazine incite à la haine envers les Juifs, les immigrés et la démocratie parlementaire.

Axel Springer envisage la scission de ses sites d'annonces, dont SeLoger

PRESSE

Le groupe de médias allemand pourrait céder ses activités de marketing électronique au fonds d'investissement KKR et au fonds de pension canadien CPPIB, qui contrôlent ensemble 48,5 % du capital.

Thibaut Madelin
— Correspondant à Berlin

Cinq ans après l'entrée du fonds d'investissement KKR au capital d'Axel Springer, le géant allemand de l'édition envisage de scinder ses activités d'annonces, qui incluent en France SeLoger.com ou LaCentrale.fr. Officiellement, rien n'est fermement décidé, mais la réflexion éventée par le « Financial Times » mi-juillet semble bel et bien dans les tuyaux, selon des sources proches.

Axel Springer est bâti sur deux jambes. Premièrement la presse, qui inclut le journal populaire allemand « Bild Zeitung », le quotidien conservateur « Die Welt » et deux sites d'informations américains, Business Insider et Politico. Deuxièmement le marketing en ligne, avec le site d'annonces d'emploi Stepstone ou la plateforme d'annonces immobilières Aviv (Meilleurs Agents en France ou Immowelt en Allemagne).

Un scénario évoqué depuis 2019

Selon le quotidien britannique, Mathias Döpfner, le patron et actionnaire du géant allemand à hauteur de 22 % du capital (et le double de droits de vote), pourrait prendre le contrôle de la branche médiatique avec Friede Springer, la veuve du fondateur. KKR et le fonds de retraite canadien CPPIB, qui contrôlent ensemble 48,5 % du capital, se verraient, quant à eux, récupérer les activités de marketing en ligne.

Ni Axel Springer, ni KKR n'ont souhaité commenter. De sources proches du dossier, ce schéma avait été évoqué dès 2019, lors de l'entrée du fonds d'investissement américain au capital du groupe allemand comme possible voie de sortie. Toutefois, aucune décision ne serait encore prise à ce stade. Les discussions pourraient durer plusieurs mois et aussi ne pas aboutir, selon ces sources.

Les Etats-Unis pour centre de gravité

Axel Springer, qui compte 18.000 employés dans le monde, ne publie pas de comptes sociaux depuis son retrait de la cote, mais l'activité de marketing électronique est réputée à la fois plus rentable et en plus forte croissance. Le milliardaire Mathias Döpfner, qui a commencé sa carrière comme journaliste musical, entend contrôler un géant des médias de dimension globale.

Témoin de ses ambitions, il a non seulement acquis en 2015, pour 343 millions d'euros, 88 % de Business Insider le site américain d'informations économiques, mais surtout acheté en 2021 Politico, la bible de Washington, pour un prix estimé à environ 1 milliard de dollars. Il a également tenté de racheter le quotidien des affaires britannique « Financial Times » à Pearson, qui l'a finalement vendu en 2015 au groupe japonais Nikkei.

Depuis, Mathias Döpfner, qui semble vouloir faire des Etats-Unis le centre de gravité de son empire, aurait manifesté son intérêt pour le journal économique américain « Wall Street Journal », dans l'hypothèse où News Corp, le groupe de Rupert Murdoch, envisageait de le céder.

En Allemagne, « Bild » est confronté à l'érosion de sa diffusion, passée de près de 3 millions d'exemplaires par jour il y a dix ans à 1 million aujourd'hui. S'il reste très influent, le tabloïd avait été secoué il y a trois ans par le scandale de harcèlement moral et sexuel lié à son ex-rédacteur en chef, Julian Reichelt, un ancien proche de Mathias Döpfner. ■

Les chiffres clés

22 %
DU CAPITAL
La part que détient Mathias Döpfner dans Axel Springer.

1
MILLION D'EXEMPLAIRES
La diffusion du quotidien allemand « Bild », contre 3 millions il y a dix ans.

NEWSLETTER TECH MÉDIAS
Retrouvez notre sélection d'informations clés de la tech et des médias en vous abonnant à notre newsletter.
(du lundi au vendredi).

SÉRIES D'ÉTÉ 4/9 TERRITOIRES DU NUCLÉAIRE

Berceau du nucléaire civil, Chinon veut pérenniser le miracle

Aux confins de la Touraine et de l'Anjou, la centrale nucléaire est devenue le poumon de cette région. Face au vieillissement des installations, les élus militent pour l'arrivée de nouveaux réacteurs.

Christine Berkovicius
— Correspondante à Orléans

En ce début d'été, Avoine, coquette bourgade de 2.000 habitants entre Bourgueil et Chinon, est en pleine effervescence. Elle s'apprête à accueillir 14.000 spectateurs en trois jours pour son festival annuel qui réunit cette année Pascal Obispo, IAM, Mentissa ou Kyo. Une affiche à 1 million d'euros qu'elle peut s'offrir… grâce à l'atome. Comme d'autres territoires proches d'un site nucléaire, Avoine, Chinon et les autres communes des environs profitent de la manne financière déversée par cette centrale « historique », qui fut le berceau du nucléaire civil en France. Un jackpot, que leurs élus sont bien décidés à faire perdurer.

Tout a démarré en 1956, lorsqu'EDF choisit ce petit bourg pour implanter son premier réacteur, en profitant de la Loire comme source de refroidissement. La technologie retenue – uranium naturel graphite gaz (UNGG) – est celle qui a été expérimentée à Marcoule à des fins militaires. Les travaux durent six ans, jusqu'à son raccordement au réseau en juin 1963. Deux autres réacteurs sont construits dans la foulée, avant que les quatre réacteurs actuels (900 MW, à eau pressurisée) prennent le relais entre 1982 et 1987.

Sur le terrain, la montée en puissance de la centrale change tout. *« C'était spectaculaire, il y avait un côté conquistador »*, se souvient le maire LR de Chinon, Jean-Luc Dupont. Dans le paysage local, la « boule », singulière sphère d'acier de 47 mètres de haut et 55 de diamètre, conçue pour enfermer le premier des réacteurs, devient vite source de fierté. Les vignerons la reproduisent sur leurs étiquettes, La Poste l'utilise pour ses tampons…

Chinon

« Le petit Koweït »

Amorcé dans l'après-guerre, l'exode rural s'arrête. La population augmente – 20.000 personnes en 1968 sur la communauté de communes, 23.500 aujourd'hui – et les équipements se multiplient. Médiathèque, piscine, stade, écoles… Avoine est même un temps surnommé « le petit Koweït » ! *« Cela a redonné une dynamique au territoire. La preuve, il n'y a pas une vieille longère à vingt kilomètres qui n'ait pas été rénovée ! »* poursuit le maire de Chinon, qui évalue à 330 millions d'euros par an le total des retombées de la centrale.

Avec les emplois indirects, la centrale fait vivre plus de 10.000 personnes, jusqu'à Tours, Saumur et au-delà. Environ 2.500 salariés travaillent sur le site. S'y ajoutent un réseau de prestataires très dense – Trihom, Orano, Endel, etc. – et des laboratoires ultra-pointus, comme le démonstrateur mondial pour la déconstruction des réacteurs UNGG. On y trouve aussi des entreprises qui exploitent la chaleur résiduelle de la centrale, comme Les jardins de Rabelais, numéro un français de la tomate cerise.

Cette prospérité favorise le consensus, dans un bassin de vie où le taux de chômage est inférieur à 5 %. *« Cela se comprend car, ici, tout le monde travaille, a travaillé pour la centrale ou connaît quelqu'un qui y travaille »*, insiste Eric Maucort, adjoint au maire de Chinon et lui-même ancien directeur du site. *« Salariés et retraités animent les associations, le territoire ; cela va bien au-delà du seul impact économique »*, renchérit le maire d'Avoine, Didier Godoy.

Troisième génération

Mais avec le temps, la centrale vieillit. Même si la tranche 1 vient de passer, avec succès, sa visite des quarante ans, l'avenir interroge. Le miracle économique pourrait-il un jour prendre fin ? Sur place, personne ne veut l'envisager, à part de rares militants écologistes qui pointent du doigt des problèmes de refroidissement et de pollution. Les élus du territoire, eux, défendent la construction à Chinon de deux des huit nouveaux EPR promis par Emmanuel Macron, à un horizon encore incertain.

En 2021, ils ont voté à l'unanimité une motion en ce sens, et sont allés depuis chercher le soutien d'élus des départements voisins, et des entreprises. *« C'est indispensable car, nous aussi, nous devons nous projeter, notre activité dépend de la centrale »*, s'inquiète Jacques Guironnet, producteur d'asperges en primeur, qui utilise l'eau chaude du site pour chauffer ses terres.

En attendant une éventuelle décision des pouvoirs publics, des groupes de travail vont plancher sur la façon d'anticiper un tel chantier, qui pourrait mobiliser 8.000 à 10.000 personnes. Objectif, écrire la suite de l'histoire, une ambition évidemment partagée par EDF. *« A Chinon, on a su accueillir la première génération du nucléaire, puis la deuxième »*, relève Frédéric Ravel-Sibillot, délégué territorial : *« Maintenant on est prêt à étudier l'accueil de la troisième ! »*



La « Boule » de Chinon, l'ancien réacteur A1 de la centrale nucléaire, abrite le musée de l'atome depuis 1986. *Photo Xavier Popy/REA*

Lundi Les nouveaux espoirs de Marcoule

La tomate fait le pari du Label rouge

NOUVELLE-AQUITAINE

Douze producteurs appartenant aux Paysans de Rougeline ont obtenu le premier signe de qualité pour la tomate.

Frank Niedercorn
— Correspondant à Bordeaux

Si la tomate est le légume-fruit le plus populaire en France, avec une consommation de 14 kg par an et par habitant, elle ne disposait pourtant pas de signe de qualité. C'est chose faite avec l'obtention du Label rouge par douze producteurs appartenant aux Paysans de Rougeline, qui commencent leur commercialisation cette année. *« Après avoir testé le marché l'an dernier, nous visons cette année une production de 1.000 tonnes »*, explique Frédéric Marchesin, président de la section tomate au sein de l'Association des fruits et légumes du Lot-et-Garonne, qui a porté le projet, arrivé à son terme l'été dernier.

L'objectif peut sembler modeste au regard d'une production française de 475.000 tonnes et d'une consommation encore supérieure, 36 % des tomates consommées en France étant importées. Le projet, qui a exigé six ans de travail, est pourtant un pari. L'idée est venue assez naturellement aux producteurs du Lot-et-Garonne, dont certains produisent également des fraises. Grâce au Label rouge, obtenu il y a quinze ans, les fraises peuvent se vendre autour de 20 euros le kilo quand les espagnoles s'écoulent à 6 euros. *« Au-delà du prix, notre objectif est d'abord d'augmenter notre notoriété et l'image de notre marque, Paysans de Rougeline »*, insiste Valéry Goy, producteur en Camargue.

Sur sol ou sur substrat

Le projet a été difficile avec une trentaine de versions du cahier des charges, qui porte sur trois types de tomates : cerises, rondes et allongées cœur. Celui-ci est exigeant avec une période de production comprise entre le printemps et le 31 octobre et qui doit obéir à des méthodes de culture précises. Interdisant la lumière artificielle mais autorisant la culture en sol ou sur substrat. Chacun des trois types de tomates doit répondre à des critères précis (teneur en sucre, croquant, jutosité, couleur…) et fait l'objet de dégustations régulières. Rien n'est jamais acquis, notamment à cause de la météo. *« Je produis des allongées cœur et, pour l'instant, à cause du manque d'ensoleillement, je ne parviens pas à atteindre les taux de sucre requis et donc je n'ai pas pu sortir de Label rouge »*, reconnaît Valéry Goy.

Les producteurs du Lot-et-Garonne travaillent aussi à l'obtention d'une Indication géographique protégée pour la Tomate de Marmande, qui a déjà fait l'objet d'un dépôt de marque en 2020. Elle concernera les tomates fraîches destinées à la consommation mais surtout celles pour la transformation industrielle, par 55 agriculteurs. ■

Ecocem cherche à révolutionner le ciment à Dunkerque

HAUTS-DE-FRANCE

Le fabricant de ciment bas carbone va ajouter dans son usine nordiste une unité de fabrication d'un ciment baptisé ACT, au bilan carbone inférieur de 70 % aux ciments classiques.

Olivier Ducuing
— Correspondant à Lille

Le défi est de taille. Ecocem France, coentreprise entre le groupe franco-irlandais Ecocem et ArcelorMittal, s'apprête à lancer une nouvelle fabrication de ciment très bas carbone dans son usine de Dunkerque (Nord), adossée aux hauts-fourneaux d'ArcelorMittal. C'est grâce au laitier issu de la fonte que l'usine, créée en 2018, produit 750.000 tonnes par an de liant et de ciment bas carbone. Du ciment utilisé, par exemple, pour le chantier du Grand Paris Express, l'EPR de Penly, de la gigafactory voisine de Verkor ou pour le Village olympique. Quelque 40 % de la production partent à l'export, majoritairement en Grande-Bretagne.

Cette fois, Ecocem franchit une étape décisive avec son liant ACT, qui émet 70 % de CO_2 de moins qu'un ciment classique, grâce à la réduction massive du clinker. Ce composant, issu de la combustion du calcaire à plus de 1.400 degrés, est responsable du très mauvais bilan carbone du ciment, auteur de 8 % des émissions mondiales. *« L'industrie cimentière mise tout sur la capture et le stockage de CO_2. Ce sera un outil essentiel, mais il n'existe pas encore et ce sera très cher. Il faut d'abord décarboner au maximum »*, plaide Conor O'Riain, directeur général Europe d'Ecocem.



Ecocem a prévu de doubler les installations industrielles de son site nordiste. *Photo Ecocem*

« Déjà vendu »

La société a prévu de doubler les installations industrielles de son site nordiste pour y intégrer la production de cet ACT, réalisé à partir du broyage de filler calcaire de très haute qualité, provenant de carrières voisines du groupe CB. Le projet sera porté par deux structures : Ecocem France et une coentreprise en cours de création, Cali SAS, détenue par Ecocem et par CB Green.

L'ACT est le fruit d'une décennie de recherche-développement en France, associant deux laboratoires de Paris-Saclay et Insa Toulouse, ainsi qu'un laboratoire maison à Champlan (Essonne). Présentée comme « massifiable », cette innovation a fait l'objet de six brevets. Le groupe Ecocem, qui mobilise 20 % de ses 200 salariés à l'innovation, a parmi ses principaux actionnaires Saint-Gobain (25 %) et Breakthrough Energy Ventures (11 %). Il réalise un chiffre d'affaires de 229 millions d'euros, dont 137 millions pour sa filiale française, laquelle possède deux usines, à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône) et Dunkerque.

Le site nordiste va servir au groupe de démonstrateur en taille réelle de cette nouvelle technologie, qui doit encore être intégrée dans le corpus normatif de l'univers de la construction. Il vient d'obtenir un premier sésame avec l'Evaluation technique européenne en début d'année. Le projet va se traduire par dix-huit mois de travaux, pour une entrée en production en 2026. L'usine devrait alors produire 300.000 tonnes par an d'ACT.

Avec une forte demande du marché. *« Tout ce qu'on va produire, on l'a déjà vendu »*, annonce Conor O'Riain, qui évoque des partenariats avec notamment Cemex France, le premier bétonnier européen, ou Point P (Saint-Gobain), qui prévoit d'utiliser l'ACT dans son réseau de centrales à béton et une vingtaine d'unités de préfabrication. ■

En grande forme, les banques européennes espèrent encore profiter des taux élevés

● Au deuxième trimestre, les grands groupes bancaires, notamment espagnols et italiens, ont vu leurs bénéfices dopés par les taux élevés.
● La résilience de l'économie européenne préserve pour le moment la qualité de leurs actifs, même si certains ont été contraints d'augmenter leurs provisions.

BANQUE

Romain Gueugneau

La barre symbolique des 100 milliards d'euros de bénéfices, atteinte en 2023 par les vingt plus grandes banques européennes, ne sera peut-être pas franchie cette fois-ci. Mais le secteur affiche depuis le début de l'année une forme olympique, qui peut lui permettre de flirter à nouveau avec ces records. La saison des résultats trimestriels, qui vient de s'achever mercredi avec la publication des bons chiffres d'UBS, en témoigne : l'industrie bancaire continuer d'encaisser des milliards d'euros, porté par un environnement macrofinancier particulièrement favorable, avec des taux qui demeurent élevés et viennent gonfler les marges d'intérêt.

Au sein de la zone euro, les géants de la finance espagnole sont ceux qui en profitent le plus. Au deuxième trimestre, les grandes banques du pays, dont Santander, BBVA (qui cherche à racheter sa rivale Sabadell) et CaixaBank, ont vu leurs bénéfices bondir en moyenne de 37 % par rapport à l'an dernier, à près de 5 milliards d'euros en cumulé, selon les calculs de l'agence Morningstar DBRS. L'activité de prêts est restée dynamique, soutenue par la bonne santé de l'économie espagnole.

Contraste français

Dopés par la remontée des taux depuis deux ans, les établissements italiens continuent aussi d'engranger les bénéfices records, alors que la majorité des prêts commercialisés dans la péninsule sont à taux variable. Les résultats des cinq grandes banques du pays, dont Unicredit et Intesa Sanpaolo, ont bondi de 15 % en moyenne au deuxième trimestre.

La situation est plus compliquée du côté des banques françaises, qui ne profitent toujours pas de l'effet taux. Compte tenu du modèle de prêts à taux fixe en vigueur dans l'Hexagone, les marges mettent plus de temps à se reconstituer, alors que l'activité de production de crédit reste faible. Résultat : Société Générale a revu à la baisse son objectif de marge dans la banque de détail, ce qui n'a pas plu aux investisseurs.

Les bonnes performances réalisées en banque d'investissement ont néanmoins permis aux grands groupes bancaires tricolores de limiter la casse, BNP Paribas dépassant même les attentes des analystes dans le domaine. En cumulé, les résultats de Crédit Agricole, BPCE, Société Générale et BNP Paribas ont progressé de 2,5 %, à 7,3 milliards d'euros.

D'une manière générale, le secteur bancaire européen a profité jusqu'à présent de la bonne résilience de l'économie. Le PIB a progressé de 0,3 % dans la zone euro entre avril et juin. Le coût du risque est resté à un niveau faible dans l'ensemble des grands groupes bancaires, qui n'ont donc guère augmenté leurs provisions financières en vue d'éventuels impayés de leurs clients.

En Espagne, où l'économie demeure particulièrement dynamique, le montant des provisions a même baissé chez les principaux groupes bancaires. Les analystes de Morningstar DBRS s'attendent d'ailleurs à de nouveaux résultats record cette année pour le secteur en Espagne.

L'alerte du FMI

Pas sûr que ce soit le cas dans toutes les grandes banques de la zone euro. En amont de la publication des résultats, le FMI avait prévenu, dans un rapport publié en juillet, d'un probable retour sur terre des profits, après deux années dorées.

Alors qu'un nouveau cycle de baisse des taux vient d'être enclenché en juin dernier par la BCE, et que les incertitudes planent sur l'économie européenne, l'institution financière installée à Washington envisage le scénario d'un « atterrissage en douceur » pour le secteur bancaire européen, marqué par des ressources financières devenues plus onéreuses, et probablement une détérioration de la qualité des actifs. Et appelle par conséquent à renforcer leurs réserves en capital.

Deutsche Bank a d'ailleurs adopté un ton prudent lors de la publication de ses résultats trimestriels, fin juillet. Le géant bancaire allemand a revu à la hausse ses prévisions en matière de coût du risque pour l'année en cours, suscitant l'inquiétude des analystes et des investisseurs. Le groupe est particulièrement exposé – davantage que ses grands concurrents européens – au marché de l'immobilier commercial, en difficulté depuis la crise Covid.

Au deuxième trimestre, Deutsche Bank a encaissé des pertes de 143 millions d'euros, les premières depuis quatre ans, à cause d'une provision de 1,3 milliard d'euros en lien avec les difficultés de sa filiale Postbank. La réalisation d'un deuxième programme de rachat d'actions cette année est compromise. ■



Les bénéfices des grandes banques espagnoles (Santander, BBVA, CaixaBank) ont bondi en moyenne de 37 % en un an. *Photo Xavi Lopez/Zuma-REA*

UBS fait mieux que prévu au deuxième trimestre

Le géant bancaire a encaissé plus d'un milliard de dollars de bénéfices en trois mois, porté par l'activité de banque d'investissement. Dix-huit mois après l'opération, le rapprochement avec Credit Suisse avance bien, et porte ses fruits.

L'opération promettait d'être titanesque et d'une complexité rare. Dix-huit mois après le rachat en urgence de Credit Suisse par UBS, force est de constater que tous les voyants sont au vert et que l'intégration profite déjà au nouveau géant bancaire. Le groupe zurichois a publié mercredi des résultats bien supérieurs aux attentes. Au deuxième trimestre, le bénéfice net s'est élevé à 1,1 milliard de dollars (1 milliard d'euros), soit quasiment le double de ce qu'avaient estimé les analystes financiers. Le produit net bancaire a bondi de 25 %, à 11,9 milliards. UBS enchaîne ainsi un deuxième trimestre dans le vert, confirmant un retour à la normale après avoir terminé l'année 2023 dans le rouge à cause des coûts d'intégration de Credit Suisse.

« Nos résultats du premier semestre témoignent des progrès majeurs que nous avons réalisés depuis la clôture de l'acquisition du Credit Suisse », a déclaré son directeur général, Sergio Ermotti, cité dans un communiqué. *« Nous sommes en bonne position pour atteindre nos objectifs financiers et revenir au niveau de profitabilité qui était le nôtre* [avant le rachat, NDLR] », a-t-il ajouté.

Au deuxième trimestre, les performances d'UBS ont été tirées par les métiers de banque d'investissement, dont les revenus ont bondi de 38 %. A l'instar des autres grandes banques européennes et américaines, le groupe suisse a profité d'une situation favorable sur les marchés financiers, avec une volatilité propice aux traders.

Migration des clients

La gestion de fortune, qui reste l'activité phare de l'établissement et dont la gouvernance a récemment changé, a fait un peu moins bien que prévu, mais elle est restée stable par rapport au début de l'année. UBS a attiré 27 milliards de dollars de nouveaux actifs sous gestion, soit autant qu'au premier trimestre et en phase avec son objectif de collecte de 100 milliards de dollars par an jusqu'en 2025.

Dans une note, les analystes de Citigroup ont salué *« des résultats solides, mais surtout tirés par des activités non stratégiques, pour lesquelles il est difficile de prévoir une trajectoire pour 2025 et au-delà »*. L'action a grimpé de plus de 5 % mercredi, à la Bourse de Zurich.

UBS continue de franchir les étapes dans l'intégration de son ancien rival Credit Suisse. La fusion a été officialisée d'un point de vue légal en mai, et les entités suisses de chacun des deux groupes ont également été fusionnées depuis le 1er juillet, faisant des deux premières banques helvétiques un seul et même groupe. La délicate opération de migration des clients et des données informatiques peut désormais commencer.

Le programme de réduction de coûts engagé dans le cadre du rapprochement continue d'être déployé. Au deuxième trimestre, UBS a réalisé 900 millions de dollars d'économies, portant le total à 6 milliards depuis la transaction. Le groupe est quasiment à mi-chemin de l'objectif de 13 milliards de dollars, fixé pour la fin 2026. Pendant le trimestre, plus de 3.500 salariés ont quitté la banque, dont les effectifs totaux sont désormais de 133.000 personnes.

+38 %
LA HAUSSE DES REVENUS
de l'activité de banque d'investissement d'UBS au deuxième trimestre.

Surcharge en capital

Fort de ces bonnes performances, le géant bancaire suisse a confirmé son ambition de racheter jusqu'à un milliard de dollars de ses propres actions cette année. La firme zurichoise reste sous la menace de l'application d'une surcharge en capital, alors que les autorités financières helvétiques considèrent que sa taille fait peser des risques sur la stabilité financière du pays. Selon les estimations, la facture pourrait s'établir entre 15 et 25 milliards de dollars.

La direction du groupe conteste depuis des mois la pertinence de cette règle, si elle venait à être appliquée, estimant qu'elle nuirait à sa compétitivité face aux concurrents. *« Je ne pense pas que cela arrivera*, a déclaré Sergio Ermotti, interrogé par Bloomberg. *Mais nous serons probablement fixés plus tard cette année, ou début 2025 sur les orientations qui seront prises. A ce moment-là, nous pourrons procéder à des évaluations. »*
— R. G.

Lire « Crible »
Page 24

JP Morgan fait assister ses employés par l'intelligence artificielle

L'assistant utilisant l'IA d'OpenAI, est utilisé dans des tâches comme la rédaction d'e-mails.

Rachel Cotte

En février 2023, JP Morgan interdisait à ses employés d'utiliser ChatGPT. Moins d'un an et demi plus tard, la première banque américaine a lancé son assistant virtuel avec l'aide d'Open AI, l'entreprise à l'origine de cette révolution. Nommé « LLM Suite », le programme déjà mis à disposition de plus de 60.000 salariés de l'établissement – soit un cinquième des effectifs totaux – doit les aider dans un certain nombre de tâches quotidiennes, comme la rédaction d'e-mails ou de rapports.

Réticente à l'idée d'exposer des informations sensibles à des fournisseurs externes, l'entreprise a souhaité déployer son propre outil d'intelligence artificielle (IA) générative. *« Nous l'avons mis en œuvre de manière à pouvoir exploiter le modèle tout en protégeant nos données »*, indiquait récemment Teresa Heitsenrether, directrice des données et de l'analyse pour JP Morgan. La banque, qui s'est rapidement positionnée dans la course à l'IA, conforte son statut de leader en la matière à Wall Street.

JP Morgan travaille sur l'IA traditionnelle, qui permet notamment d'élaborer des prédictions à partir des données historiques, depuis plus de dix ans. L'arrivée de l'IA générative – qui s'entraîne sur de vastes bases d'informations pour produire des contenus semblant créés par un humain – l'a poussée à accélérer. L'établissement dénombre déjà 400 « cas d'usage » d'IA dans ses métiers, que ce soit dans la lutte contre la fraude, ou pour déterminer où installer de nouvelles agences et des guichets automatiques grâce à l'analyse d'images satellites. Selon le patron de JP Morgan, Jamie Dimon, cette technologie constitue une révolution semblable à l'électricité ou à Internet.

Les grandes banques américaines cherchent toutes à tirer le maximum de cette technologie. Chez Morgan Stanley, les conseillers en patrimoine pourraient gagner jusqu'à quinze heures par semaine grâce à un nouvel assistant baptisé « Debrief » et chargé de créer des résumés des réunions Zoom avec leurs clients. Dévoilé fin juin, ce programme élaboré avec l'aide d'OpenAI sera mis à disposition de 15.000 gestionnaires de fortune.

Un gain de 170 milliards de dollars

Grâce aux gains de productivité qu'elle promet, l'IA générative pourrait booster les résultats des banques du monde entier de 9 % – soit de 170 milliards de dollars – d'ici à 2028, selon un rapport publié fin juin par Citigroup.

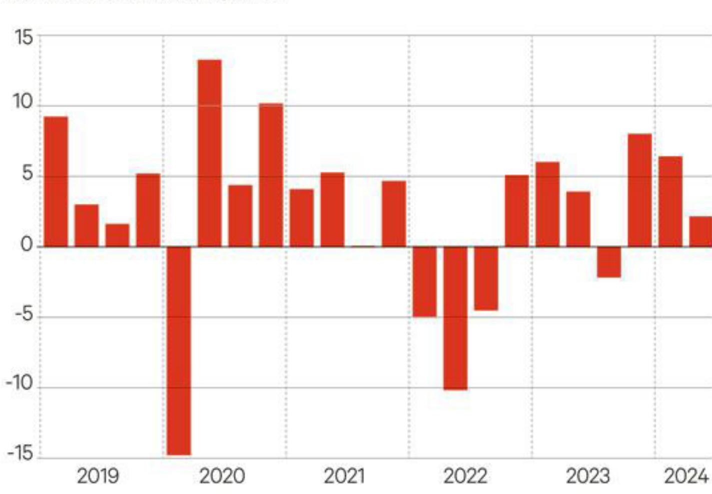
Mais si le secteur a beaucoup à gagner en développant ces usages, il a aussi beaucoup à perdre. Les systèmes d'IA ne sont en effet efficaces que lorsque les données fournies le sont aussi – ce qui n'est pas toujours le cas. *« Si les entités financières fondent leurs décisions sur des prédictions d'IA erronées qui ne sont pas vérifiées, cela pourrait conduire à des résultats susceptibles d'entraîner des pertes économiques ou même des mouvements désordonnés du marché »*, prévenait la Banque centrale européenne dans sa revue de stabilité financière en mai dernier. ■

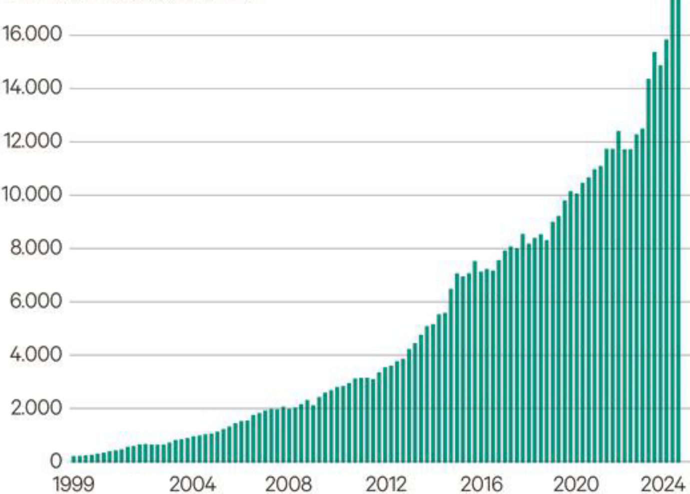
Les paris gagnants du fonds norvégien sur la tech américaine

● Le plus grand fonds souverain au monde, celui de la Norvège, a vu ses encours progresser de 168 milliards d'euros au premier semestre, grâce à la bonne tenue des marchés boursiers, et notamment de Wall Street.
● Très investi sur les actions, ce fonds d'investissement étatique a enregistré un rendement de 8,6 %.

FONDS

Nessim Aït-Kacimi





«LES ÉCHOS» / SOURCE : NORGES BANK - PHOTO : ISTOCK



Porté par la bonne tenue des marchés boursiers au premier semestre, le fonds souverain norvégien a enregistré un rendement de 8,6 %. Ses capitaux ont progressé de 168 milliards d'euros, soit 645.000 euros par minute durant les six premiers mois de l'année.

Le plus grand fonds d'investissement étatique au monde, qui gère aujourd'hui 1.530 milliards d'euros, est investi en majorité sur les actions, qui représentent 72 % de ses capitaux, loin devant les obligations (26 %). Son portefeuille boursier, investi pour moitié outre-Atlantique, lui a rapporté 12 %, dont 16 % à Wall Street, une performance en ligne avec celle des grands indices. Au premier semestre, les valeurs technologiques américaines (Nasdaq 100) avaient gagné 19 % et Wall Street (S&P 500), 15 %.

Porté par les Etats-Unis

Sur les obligations, le fonds souverain a cédé 1 %. Il a été particulièrement affecté par les turbulences au Japon (baisse du yen, changement de politique monétaire). Il a perdu 13,3 % sur son portefeuille de titres d'Etat nippons, 3,3 % sur les obligations européennes, mais a gagné 1,1 % sur les titres du Trésor américain. Il a continué de perdre de l'argent dans l'immobilier (–1 %), mais à un rythme bien moins important qu'en 2023 (–12,4 %).

Les Etats-Unis, qui restent la première zone d'investissement du fonds en concentrant la moitié de ses placements tant sur les actions et que les obligations, ont contribué de manière essentielle à la performance du fonds cette année.

Ancien gérant et fondateur de hedge funds, Nicolai Tangen, l'actuel dirigeant du fonds pétrolier norvégien, avait jugé l'Europe trop timorée face à la toute-puissance américaine. « *Il y a un problème de mentalité en termes d'acceptation des erreurs et des risques. Si vous faites faillite en Amérique, vous avez une autre chance. En Europe, vous êtes mort. Cela traduit un manque d'ambition* », avait-il déclaré fin avril au « Financial Times », en ajoutant que « *les Américains travaillent plus dur que les Européens* ».

Le poids des Gafam

Il juge que les groupes américains devancent nettement leurs concurrents européens pour l'innovation. Le fonds compte parmi ses plus fortes participations les Gafam (Alphabet, Apple, Meta, Amazon, Microsoft) et le géant de l'intelligence artificielle (IA), Nvidia.

Le cours du pétrole (Brent) progresse de 6 % cette année. Plus il est élevé, plus le fonds reçoit de l'argent de la part de son Etat. Au premier semestre, il a reçu 16 milliards d'euros de liquidités supplémentaires, prêtes à être investies.

La Norvège épargne dans son fonds souverain une partie de ses recettes pétrolières et gazières, pour les faire fructifier en les investissant sur les marchés financiers hors du pays. Cet argent servira quand la manne pétrolière sera épuisée, d'ici quarante à cinquante ans. Si le fonds était aujourd'hui « *liquidé* », il pourrait reverser 276.000 euros à chaque habitant. De quoi leur permettre de financer en grande partie l'achat d'une maison, dont le prix moyen est de 376.000 euros en Norvège.

Le fonds souverain veut continuer de gérer son argent pour les générations futures en poursuivant sur la voie de l'ESG, les investissements respectueux de l'environnement, droits sociaux et bonne gouvernance. Nicolai Tangen avait déclaré en avril à CNBC que, dans le domaine des placements « verts », « *il y avait une concurrence énorme pour très peu de projets, les prix étaient élevés, et les rendements faibles – mais nous pensons que cela s'est un peu amélioré au cours de la dernière année* ». ■

Le retour en force du risque américain pour les investisseurs

Le retour des turbulences pour l'économie américaine et ses marchés financiers est un sujet de préoccupation pour les fonds souverains, qui en ont fait l'une de leurs zones d'investissement favorites.

L'éventuelle récession aux Etats-Unis, la grande peur des marchés, n'était pas sur le radar des fonds souverains et banques centrales, selon l'enquête annuelle d'Invesco réalisée cette année. Elle se fonde sur un sondage réalisé auprès de 83 fonds d'investissement étatiques et 57 banques centrales. 58 % anticipaient une croissance américaine stable ou en accélération dans les dix-huit prochains mois. 40 % tablaient sur un modeste ralentissement de l'activité outre-Atlantique, et seulement 2 % sur un atterrissage en catastrophe de la première économie mondiale. Les institutionnels étaient bien plus inquiets des perspectives de croissance en Europe. Ils prévoyaient en majorité une décélération de la croissance du Vieux Continent.

Les Etats-Unis sont une zone d'investissement prioritaire pour la plupart des fonds souverains. Ils offrent le plus vaste choix de marchés, de types d'entreprises et d'expertises. Ils représentent notamment la moitié des placements, boursiers et obligataires, du plus grand fonds au monde, celui de la Norvège. Le Public Investment fund (PIF) d'Arabie saoudite a toutefois profité de la hausse de Wall Street au premier trimestre pour prendre une partie de ses bénéfices en diminuant par deux ses investissements sur les actions américaines et notamment sur la « tech », qui avait beaucoup monté ces dernières années.

Tensions géopolitiques

La réélection possible de Donald Trump renforce les craintes de certains fonds comme le chinois China Investment Corporation (CIC) sur un regain de protectionnisme des Etats-Unis, annonciateur d'une nouvelle guerre commerciale. Ils voient aussi les tensions géopolitiques au Proche-Orient et la guerre en Ukraine comme des facteurs pouvant peser sur la croissance mondiale et favoriser l'inflation. Les fonds souverains estiment à une courte majorité, 59 %, que l'inflation va rester en ligne avec les objectifs des banques centrales (autour de 2 % pour la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale). Ils voient les taux à long terme dans les pays développés rester modérés, grâce, notamment, aux baisses des taux amorcées par la plupart des banques centrales, hormis la Fed. Moins d'un fonds sur 10 estime qu'ils vont revenir au très bas niveau qui prévalait dans les années avant la crise mondiale du Covid.

Interrogés avant la tempête estivale sur les places boursières, les fonds déclaraient vouloir puiser dans leurs liquidités pour investir davantage sur les actions, les matières premières, les hedge funds, mais pas sur les obligations des grands pays. Ils préfèrent trouver des sources de rendement sur la dette de l'Inde, de l'Indonésie, de la Corée du Sud, de l'Afrique du Sud et du Brésil. Ils souhaitent aussi céder certains de leurs placements dans l'immobilier et le capital-investissement (private equity). Ces deux classes d'actifs de diversification ont longtemps été parmi leurs favorites. Leur attrait s'est toutefois amoindri avec la chute de leur rendement.

+16 %
DE GAINS
enregistrés par le fonds souverain norvégien en 2023.

Chemin de la croissance

Après une baisse de leur performance de 3,5 % en 2022, les fonds souverains ont retrouvé le chemin de la croissance l'année dernière en engrangeant un gain de 7,2 %, qui reste inférieur à leur record de 10 % en 2021. Les performances ont varié de 2 % à 10 % selon les objectifs des fonds. Ceux qui sont chargés de gérer les réserves de change de leur pays ont une approche prudente, se traduisant par des investissements dominants sur les obligations d'Etat les mieux notées.

Les fonds chargés de gérer la manne pétrolière pour les générations futures comme la Norvège ou l'Arabie saoudite peuvent se permettre d'investir sur des actifs plus risqués comme les actions. Ce positionnement les a avantagés en 2023, une année très favorable sur les Bourses. Le fonds norvégien a gagné 16,1 %, la troisième meilleure année de son histoire. — *N. A.-K.*

Lancement de deux nouveaux fonds irlandais

Le ministre des Finances, Jack Chambers, a signé un décret officialisant la création de deux fonds souverains.

Luca Magnier

Jack Chambers, le ministre des Finances irlandais, a publié le décret qui officialise la création de deux fonds souverains : le « Future Ireland Fund » et le « Infrastructure, Climate and Nature Fund ». L'annonce en avait été faite l'année dernière. Le premier des deux aidera à financer le système de santé publique et les caisses de retraite. Il profitera de flux de capitaux annuels équivalents à 0,8 % de son PIB, soit 4,3 milliards d'euros par an de 2024 à 2035. Viendront s'ajouter à ce montant des transferts du « National Reserve Fund », son prédécesseur créé en 2019, qui sera bientôt dissous. Outre les contributions annuelles de l'Etat, il bénéficiera aussi des retours sur investissement venant des placements du fonds. Il devrait atteindre une valeur de 100 milliards d'euros d'ici à 2040, selon le ministère.

Le plus important vise 100 milliards d'euros d'ici à 2040.

Le deuxième fonds sera, lui, consacré aux investissements en infrastructures, comme des projets liés à la transition énergétique. Il sera financé à hauteur de 2 milliards par an jusqu'en 2030. L'objectif sera d'aider le pays à couvrir les coûts liés au réchauffement climatique.

Ces nouveaux fonds seront largement financés par l'excédent budgétaire (1,3 %) irlandais. C'est l'un des seuls pays de l'Union européenne (UE) à en avoir un, avec le Danemark (2,6 %) et Chypre (0,6 %). Des multinationales, surtout américaines, comme Facebook, Microsoft ou Google ont permis de générer des recettes fiscales exceptionnelles qui « *ont atteint 24 milliards d'euros [en 2023] et restent sur une bonne trajectoire cette année* », a précisé le ministre. La fiscalité irlandaise est privilégiée par les multinationales, car son taux d'imposition sur les sociétés est l'un des plus bas de l'UE (12,5 % contre une moyenne à 21 % au sein de l'UE).

L'Irlande compte jouer sur cet excédent budgétaire pour financer les fonds, tout en reconnaissant qu'il pourrait disparaître dans l'avenir. Le ministre explique qu'« *en mettant en place ces fonds maintenant, on assure la pérennité des finances publiques* ». Les Irlandais anticipent un excédent budgétaire de 8,6 milliards d'euros en 2024 qui pourrait grimper à 9,7 milliards en 2025. Ils profitent de cette singularité budgétaire pour anticiper les futures crises et parer à leurs conséquences. ■


Les taux d'intérêt des prêts à l'habitat stagnent ou affichent encore une légère baisse en août, témoignent des spécialistes du courtage. iStock

Crédit immobilier : une nouvelle baisse des taux incertaine

CRÉDIT

Face au contexte économique et politique instable, la poursuite de l'amélioration dans le financement immobilier reste hésitante.

Anne-Sophie Vion

La morosité apparente du marché immobilier tricolore, alors que le secteur du neuf s'enfonce dans la crise, masque quelques bonnes nouvelles. L'amélioration ces derniers mois des conditions de financement à crédit des projets de logement des Français en est une. La dissolution et les incertitudes politiques et économiques n'ont, jusqu'à présent, pas réussi à casser ce début d'embellie.

En cette période estivale, les taux d'intérêt des prêts à l'habitat stagnent ou affichent encore une légère baisse. En attestent les courtiers en crédit au vu des derniers barèmes communiqués par leurs banques partenaires. *« Globalement, les taux ont continué de baisser en juillet »*, indique Amélie Lagadec, responsable des partenariats bancaires chez Cafpi Ile-de-France. Les taux négociés par ce poids lourd du courtage ont atteint, en moyenne et dans toute la France, 3,54 % sur 20 ans, soit un recul de 11 centièmes en un mois, et de 3,66 % sur 25 ans (-5 centièmes). Et la tendance se poursuit en août. *« Les taux* [y] *affichent une stabilité quasi parfaite »*, corrobore Pierre Chapon, président du courtier Pretto, dans son dernier baromètre mensuel.

Si l'on élargit la focale, le constat est le même. Tous marchés confondus, et selon les données publiées début août par l'Observatoire du crédit logement-CSA, le taux moyen des crédits, hors assurance et autres garanties, poursuit sa décrue. Il s'établit à 3,62 % en juillet, après 3,73 % en mai et encore 4,24 % en décembre 2023.

L'été constitue une période traditionnellement creuse pour l'activité immobilière, en raison d'effectifs plus réduits. D'ailleurs les délais entre l'accord de principe et l'édition de l'offre de prêts s'allongent actuellement. Il faut désormais compter autour de 6 semaines et plus en moyenne pour finaliser une opération.

Mais des banques continuent d'être en conquête de clientèle et maintiennent la concurrence sur ce produit phare. Afin d'atteindre leurs objectifs commerciaux pour l'année en cours, elles continuent à prêter à des taux attractifs. Des primo-accédants bénéficient notamment de prêts à taux zéro dont les montants sont doublés, jusqu'à 20.000 ou 30.000 euros maximum.

Détente monétaire

Tous les emprunteurs ne bénéficient pas de la même largesse. *« Comme chaque année, à cette période,* observe Amélie Lagadec, *des établissements font davantage la fine bouche concernant certains profils. »* Elle cite le cas d'une banque qui déclare favoriser en ce moment les dossiers de résidence principale – versus ceux de résidence secondaire ou d'investissement locatif – et pour un achat en couple plutôt que d'une personne seule.

Un autre critère clé s'impose de plus en plus aux yeux des établissements prêteurs, celui de la performance énergétique du bien. *« L'obtention même d'un crédit, et pas seulement d'un taux attrayant, pour un logement mal noté au regard du diagnostic de performance énergétique (DPE) devient plus compliquée,* observe Amélie Lagadec.

Les taux peuvent-ils encore baisser de façon significative à partir de septembre ? Face au manque de visibilité politique, la difficulté à se projeter dans l'avenir et à élaborer la moindre prévision en la matière prédomine. *« A la rentrée, avec un nouveau gouvernement, personne ne peut dire si les taux vont augmenter ou de nouvelles lois impacter le marché immobilier »*, estime Fabienne Laborde, directrice des opérations de Le Partenaire.fr & Eloa.io.

Toutefois, des éléments vont dans le sens du non-renchérissement du crédit. Même si elle a légèrement grimpé en juillet, l'inflation se maintient à un niveau plus acceptable en France (2,3 %) et dans la zone euro (2,6 %). Ce qui devrait favoriser la poursuite de la détente monétaire amorcée en juin par la Banque centrale européenne (BCE). Et donc ne pas dégrader les conditions de refinancement des banques elles-mêmes.

Dans ce contexte, des spécialistes du crédit défendent la poursuite de la diminution des taux immobiliers. D'après Cafpi, ils pourraient avoisiner en moyenne 3,30 % d'ici à la fin de l'année. ■

La présidente du gendarme boursier indien sur la sellette

SUPERVISION

Hindenburg Research a révélé que l'actuelle présidente du régulateur boursier aurait placé de l'argent dans un fonds offshore aussi utilisé par le clan Adani.

Clément Perruche
— Correspondant à New Delhi

C'est l'un des grands mystères de l'affaire Adani. Pourquoi le Securities and Exchange Board of India (Sebi), le gendarme boursier indien, a-t-il été si clément envers le conglomérat ? Le régulateur n'a en effet pris aucune mesure contre Adani depuis la révélation, en janvier 2023, des multiples fraudes dont se seraient rendus coupables les dirigeants du groupe.

Pire : au lieu d'enquêter sur Adani, le Sebi s'est attaqué au début de l'été à Hindenburg Research, le vendeur à découvert américain qui a mis au jour les fraudes présumées du groupe. Or, si l'on en croit les différentes informations révélées par Hindenburg, mais aussi par l'OCCRP et le « Financial Times » , les infractions à mettre au passif d'Adani sont nombreuses et graves.

Manipulation des cours des actions, investissements non déclarés grâce à des prête-noms et des sociétés écrans basées dans les paradis fiscaux : toutes les pièces du puzzle sont dans les mains du Sebi. Et pourtant, le régulateur continue de fermer les yeux sur les accusations visant Gautam Adani, connu pour être un proche du Premier ministre, Narendra Modi. Hindenburg Research pense désormais savoir pourquoi.

Le 10 août, la firme américaine a révélé dans un rapport que Madhabi Puri Buch, l'actuelle présidente du Sebi, et son mari, avaient dans le passé placé de l'argent dans des fonds offshore basés à Maurice et aux Bermudes – les mêmes fonds qui auraient été utilisés par Vinod Adani, le frère de Gautam Adani, pour acheter et vendre en toute discrétion des actions du groupe.

Ces fonds permettaient à Vinod Adani de gonfler artificiellement et illégalement le cours de Bourse des différentes entités du groupe en se faisant passer pour un investisseur extérieur à la famille. Le modus operandi était retors : l'argent injecté par le clan Adani dans ces fonds provenait de la surfacturation de biens d'équipements, vendus à des prix extravagants au groupe Adani par des filiales basées à l'étranger. Elles jouaient un rôle intermédiaire pour sortir l'argent du pays sans éveiller les soupçons des autorités.

« Complicité »

Pour Hindenburg, la réticence de l'institution tient à ces actifs offshore que Madhabi Buch voulait cacher. *« Nous ne trouvons pas surprenant que le Sebi ait été réticent à suivre une piste qui aurait pu mener à sa propre présidente »*, note l'entreprise américaine dans son rapport. La banquière elle, a qualifié les accusations de *« malveillantes et intéressées »*.

Madhabi Buch semblait avoir conscience que l'argent qu'elle avait placé dans ce fonds posait problème. Hindenburg s'est procuré une lettre dans laquelle Dhaval Buch, son mari, demande que les actifs soient enregistrés en son seul nom. La lettre est datée du 22 mars, soit juste avant l'arrivée de Madhabi Buch au sein du Sebi.

Le 25 février 2018, soit avant que Madhabi Buch ne devienne présidente de l'institution, elle envoie un email aux managers du fonds. Elle explique que son mari souhaite retirer ses actifs (872.000 dollars) du fonds. La banquière n'aurait donc a priori plus eu d'actifs dans ce fonds lorsqu'elle a pris la tête du Sebi.

Pressé par la Cour suprême d'enquêter sur Adani, le régulateur avait expliqué qu'il avait échoué à trouver l'identité des détenteurs des fonds offshore. *« La réticence du Sebi à prendre des mesures significatives contre les actionnaires offshore suspects du groupe Adani pourrait provenir de la complicité de la présidente Madhabi Buch dans l'utilisation des mêmes fonds que ceux utilisés par Vinod Adani »*, détaille Hindenburg dans son rapport.

Qualifiant ces révélations d'*« extrêmement dérangeantes »*, E.A.S Sarma, l'ex-ministre des Finances, a demandé à Nirmala Sitharaman, l'actuelle ministre, qu'une enquête judiciaire indépendante soit conduite. ■

Le Français Pascal Soriot est le patron le mieux payé du Footsie

GOUVERNANCE

L'an passé, la rémunération médiane des dirigeants des sociétés du FTSE 100 londonien s'est élevée à 4,19 millions de livres, un record.

Le patron du géant pharmaceutique AstraZeneca figure en tête du classement.

Marie Delumeau

La rémunération des grands patrons a battu un nouveau record outre-Manche. C'est ce qui ressort du rapport annuel du think tank britannique High Pay Centre. En 2023, le niveau médian des rémunérations des dirigeants des sociétés faisant partie du FTSE 100, l'indice phare de la Bourse de Londres, s'est établi à 4,19 millions de livres, en hausse de 2,2 % par rapport à 2022.

S'il s'agit du plus niveau jamais enregistré, le think tank indique que la croissance des rémunérations des PDG est *« plus lente qu'au cours des deux dernières années, qui ont été marquées par un rebond post-pandémique »*. High Pay Centre, qui se consacre notamment aux inégalités salariales, ajoute que le *« PDG médian du FTSE 100 est payé 120 fois plus qu'un travailleur britannique moyen à temps plein »*.

18,7 millions de livres

L'étude dresse aussi le classement des grands patrons britanniques les mieux payés en 2023. Avec 16,85 millions de livres, le directeur général d'AstraZeneca, Pascal Soriot, à la barre du groupe depuis 12 ans, occupe la première place du podium pour la deuxième année consécutive. Le Français, qui fait partie du cercle restreint des patrons tricolores à la tête d'un grand groupe étranger, oscille ces dernières années entre la première et la deuxième place du classement.

Le géant pharmaceutique, dont le cours progresse de plus de 20 % depuis le début de l'année, a dépassé, mardi 13 août, les 200 milliards de livres de capitalisation (environ 234 milliards d'euros) à la Bourse de Londres. C'est la première fois qu'une société britannique passe ce seuil.

En début d'année, certains actionnaires du groupe s'étaient d'ailleurs opposés au plan de rémunération de Pascal Soriot. Elle pourrait atteindre jusqu'à 18,7 millions de livres au titre de 2024. La résolution avait finalement été adoptée, avec un tiers de votes contre.

Une question épineuse

Dans le classement des patrons les mieux payés en 2023, le Français est suivi par Erik Engstrom, le patron du groupe anglo-néerlandais RELX, dont la rémunération s'est élevée à 13,64 millions de livres en 2023. Le podium est complété par Tufan Erginbilgic, le dirigeant du constructeur de voitures de luxe Rolls-Royce (13,61 millions de livres).

La question des rémunérations des grands patrons fait régulièrement débat au Royaume-Uni, alors que le pays est touché depuis la pandémie par une « crise du coût de la vie ». Chaque début d'année, High Pay Centre calcule d'ailleurs le jour où la rémunération annuelle médiane d'un dirigeant du FTSE 100 dépasse celle d'un travailleur britannique. En 2024, ce seuil avait été franchi le 4 janvier.

Certains estiment toutefois que les grands patrons britanniques devraient gagner plus. En 2023, Julia Hoggett, la directrice générale du London Stock Exchange, avait estimé que leur niveau de rémunération était *« nettement inférieur aux normes mondiales »*, notamment par rapport à leurs homologues américains. Selon elle, une meilleure rémunération permettrait d'*« attirer et retenir les talents nationaux et internationaux »*. ■

> « Le PDG médian du FTSE 100 est payé 120 fois plus qu'un travailleur britannique moyen à temps plein. »
> THINK TANK HIGH PAY CENTRE

en bref

Le chiffre d'affaires net d'Adyen dépasse les estimations

PAIEMENT Porté par des gains de part de marché, un ralentissement des embauches et une baisse des dépenses non récurrentes, Adyen dépasse les attentes au premier semestre. La société de paiement néerlandaise a enregistré un bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement en hausse de 32 % sur un an, à 423,1 millions d'euros, au-dessus des attentes des analystes qui tablaient sur 413,39 millions d'euros, selon les données LSEG.

Temasek avait massivement misé sur la tech avant la correction boursière

BOURSE La société d'investissement de l'Etat singapourien Temasek a massivement misé sur les géants de la tech américaine, juste avant leur correction du mois de juillet. La valeur de son portefeuille actions a augmenté de 3,3 milliards de dollars au deuxième trimestre, dont 3,2 milliards sur six sociétés : Microsoft, Apple, Nvidia, Alphabet, Meta et Amazon. Alphabet et Amazon ont chuté d'environ 12 % en Bourse depuis fin juin. Microsoft a baissé d'environ 7 %.

euronext

SÉANCE DU 15 - 08 - 2024
CAC 40 : 7423,37 (1,23 %) NEXT 20 : 10735,26 (0,99 %)
CAC LARGE 60 : 7989,41 (1,22 %)
CAC ALL-TRADABLE : 5504,34 (1,19 %)
DATE DE PROROGATION : 27 AOÛT

A : Indicateur acompte, solde ou total du dividende. **BPA** : Bénfice par action. **PER** : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajustés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres **A** pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, **B** pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et **C** pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ◆ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ▲ : Valeurs de l'indice CACMid60. △ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimates.

CAC 40

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
ACCOR (AC) ◆ FR0000120404 05/06/24 1,18	A	33,77 1060714 243.622.860	**34,89** 34,96 33,75	**+ 3,35** -11,85 + 4,93	**+ 0,84** 43,74 31,73	 3,38
AIR LIQUIDE (AI) ◆ FR0000120073 20/05/24 3,2	A	164,06 436005 578.124.790	**165,12** 165,2 162,84	**+ 0,95** + 1,2 + 12,41	**+ 3,13** 179,473 150,618	 1,94
AIRBUS GROUP (AIR) ◆ NL0000235190 16/04/24 2,38	A	134,98 679925 792.283.683	**136,92** 136,92 133,86	**+ 1,68** + 2,95 + 6,19	**- 2,05** 172,78 126,66	3,4 40,33 2,05
ARCELORMITTAL (MT) ◆ LU1598757687 16/05/24 0,2	A	19,84 3644892 852.809.772	**20,11** 20,19 19,76	**+ 2** - 7,16 - 17,14	**- 21,67** 26,95 18,435	
AXA (CS) ◆ FR0000120628 30/04/24 1,98	A	32,88 2350211 2.200.619.258	**33,07** 33,22 32,67	**+ 1,07** + 2,77 + 20,1	**+ 12,14** 35,19 29,04	 5,99
BNP PARIBAS (BNP) ◆ FR0000131104 21/05/24 4,6	A	59,93 1901263 1.130.810.671	**60,47** 60,9 59,61	**+ 1,21** - 3,62 + 2,88	**- 3,39** 73,08 53,08	 7,61
BOUYGUES (EN) ◆ FR0000120503 30/04/24 1,9	A	31,39 391266 379.243.267	**31,46** 31,61 31,23	**+ 0,51** - 2,15 - 1,04	**- 7,8** 38,26 29,82	 6,04
CAP-GEMINI (CAP) ◆ FR0000125338 29/05/24 3,4	A	177,9 272260 172.608.113	**180,3** 181,3 177,6	**+ 1,72** - 6,04 + 11,99	**- 4,48** 227,4 170,15	 1,89
CARREFOUR (CA) ◆ FR0000120172 28/05/24 0,87	A	13,94 1056716 677.969.188	**13,96** 14,045 13,925	**+ 0,43** - 1,31 - 22,44	**- 15,73** 16,92 13,14	 6,23
CREDIT AGRICOLE (ACA) ◆ FR0000045072 29/05/24 1,05	A	13,34 4915513 3.025.902.350	**13,465** 13,545 13,315	**+ 1,2** - 1,21 + 17,11	**+ 4,77** 15,925 12,118	 7,8
DANONE (BN) ◆ FR0000120644 03/05/24 2,1	A	60,7 761934 679.553.991	**60,4** 60,84 60,18	**- 0,36** + 3,5 + 12,06	**+ 2,93** 63,8 56,14	 3,48
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ FR0014003TT8 27/05/24 0,23	A	33,95 768680 1.338.435.363	**34,32** 34,38 33,78	**+ 1,45** - 0,81 - 7,02	**- 22,41** 48,875 32,25	 0,67
EDENRED (EDEN) ◆ FR0010908533 10/06/24 1,1	A	37,33 360055 249.588.059	**37,49** 37,69 37,01	**+ 0,92** - 6,74 - 35,87	**- 30,75** 58,76 34,7	 2,93
ENGIE (ENGI) ◆ FR0010208488 02/05/24 1,43	A	15,44 4645194 2.435.285.011	**15,42** 15,595 15,405	**+ 0,1** +10,94 + 7,02	**- 3,13** 16,64 13,07	1,21 12,79 9,27
ESSILORLUXOTTICA (EL) ◆ FR0000121667 06/05/24 3,95	A	210,6 244507 457.318.291	**212,4** 212,5 209,6	**+ 1,1** + 6,41 + 21,25	**+ 16,96** 214,9 172,82	 1,86
EUROFINS SCIENT. (ERF) ◆ FR0014000MR3 03/07/19 2,45	A	53,1 489178 190.742.750	**51,18** 53,12 50,88	**- 3,62** + 7,34 - 10,15	**- 13,22** 62,1 39,47	 0,98
HERMES INTL (RMS) ◆ FR0000052292 02/05/24 21,5	A	2077 60414 105.569.412	**2118** 2125 2067	**+ 1,97** + 0,19 + 10,9	**+ 10,38** 2436 1788,8	 1,02
KERING (KER) ◆ FR0000121485 02/05/24 9,5	A	251,05 331269 123.420.778	**255,7** 261,05 249,95	**+ 1,81** -20,42 - 49,75	**- 35,91** 438,6 246,7	 3,72
L.V.M.H. (MC) ◆ FR0000121014 23/04/24 7,5	A	644,3 317095 500.141.700	**656** 659,4 641,1	**+ 1,83** - 7,03 - 18,42	**- 10,58** 886,4 611,5	 1,14
LEGRAND (LR) ◆ FR0010307819 31/05/24 2,09	A	94,88 350305 262.245.733	**96,32** 96,44 94,24	**+ 1,78** + 0,8 + 5,89	**+ 2,36** 104,9 88,44	 2,17
L'ORÉAL (OR) ◆ FR0000120321 26/04/24 6,6	A	381 332554 534.955.898	**384,2** 387,4 379,5	**+ 0,96** - 5,44 - 5,95	**- 14,75** 461,85 374	 1,72
MICHELIN (ML) FR001400AJ45 22/05/24 1,35	A	34,51 899299 714.958.226	**34,69** 34,97 34,51	**+ 0,38** - 1 + 22,54	**+ 6,87** 38,52 30,06	 3,89
ORANGE (ORA) ◆ FR0000133308 04/06/24 0,42	A	10,28 3966795 2.660.056.599	**10,21** 10,33 10,21	**- 0,58** + 2,22 - 0,33	**- 0,91** 11,37 9,192	 4,11
PERNOD-RICARD (RI) ◆ FR0000120693 17/07/24 2,35	A	122,85 219829 253.328.748	**123,95** 124,35 122,05	**+ 1,39** - 2,4 - 36,7	**- 22,41** 164,55 119,95	 1,9
PUBLICIS GROUPE (PUB) ◆ FR0000130577 01/07/24 3,4	A	92,12 271672 268.723.468	**93,06** 93,46 91,82	**+ 1,15** - 5,7 + 28,36	**+ 10,79** 108,4 83,16	 3,43
RENAULT (RNO) ◆ FR0000131906 22/05/24 1,85	A	40,51 911827 295.722.284	**41,22** 41,56 40,32	**+ 2,21** -17,89 + 10,85	**+ 11,69** 54,54 33,265	 4,49
SAFRAN (SAF) ◆ FR0000073272 28/05/24 2,2	A	194,15 382497 427.260.541	**195** 195,6 192,5	**+ 0,57** - 3,08 + 33,36	**+ 22,29** 218,9 156,68	 1,13
SAINT-GOBAIN (SGO) ◆ FR0000125007 10/06/24 2,1	A	74,78 707277 504.005.802	**75,42** 75,66 73,88	**+ 1,89** - 4,02 + 24,23	**+ 13,14** 82,76 61,27	 2,78
SANOFI (SAN) ◆ FR0000120578 13/05/24 3,76	A	97,74 808991 1.268.607.152	**97,95** 98,05 97,1	**+ 0,37** + 5,97 + 1,05	**+ 9,12** 98,25 84,93	 3,84
SCHNEIDER ELECTRIC (SU) ◆ FR0000121972 28/05/24 3,5	A	219 576607 575.627.026	**221,3** 221,95 217,05	**+ 1,49** - 4,57 + 39,76	**+ 21,74** 239 171,1	 1,58
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (GLE) ◆ FR0000130809 27/05/24 0,9	A	20,645 3251478 812.035.548	**20,96** 21,125 20,625	**+ 1,95** -10,94 - 17,8	**- 12,76** 27,95 19,37	 4,29
STELLANTIS NV (STLAP) NL00150001Q9 22/04/24 1,32	A	14,192 2465453 3.023.129.879	**14,442** 14,534 14,094	**+ 2,51** -22,61 - 12,74	**- 31,7** 27,345 13,694	 10,73
STMICROELETRONICS (STMPA) ◆ NL0000226223 24/06/24 0,08	A	26,935 2096960 911.281.920	**27,54** 27,735 26,78	**+ 2,4** -29,28 - 36,32	**- 39,13** 45,815 25,9	0,23 121,19 0,33
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ FR0000051807 28/05/24 3,85	A	102,75 107246 60.738.823	**104,15** 105 102,35	**+ 1,61** - 7,55 - 11,36	**- 21,13** 153,8 80,76	 3,7
THALES (HO) ◆ FR0000121329 21/05/24 2,6	A	148,85 73847 210.210.140	**150,4** 150,4 148,75	**+ 1,04** - 1,86 + 14,03	**+ 12,28** 174,5 131,45	 1,73
TOTALENERGIES (TTE) ◆ FR0000120271 19/06/24 0,79	A	61,88 2235687 2.397.679.661	**62,48** 62,59 61,61	**+ 1,66** - 1,26 + 11,37	**+ 1,43** 70,11 57,45	 1,26
UNIBAIL-R/WFD (URW) FR0013326246 14/05/24 2,5	A	67,56 159487 139.364.104	**67,86** 67,9 67	**+ 0,56** -11,46 + 38,41	**+ 1,4** 82,16 63,96	 3,68
VEOLIA ENV. (VIE) ◆ FR0000124141 08/05/24 1,25	A	28,22 1207395 726.148.514	**28,12** 28,3 28,01	**+ 0,11** - 1,51 + 1,37	**- 1,54** 31,6 26,47	 4,45
VINCI (DG) ◆ FR0000125486 23/04/24 3,45	A	103,75 594659 588.519.218	**104,55** 104,6 103,25	**+ 1,01** - 0,81 + 1,74	**- 8,05** 120,62 97,44	 3,3
VIVENDI (VIV) ◆ FR0000127771 30/04/24 0,25	A	9,536 1754534 1.029.918.125	**9,528** 9,584 9,49	**+ 0,15** -14,01 + 18,27	**- 1,53** 11,17 9,026	 2,62

SRD — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DATE DÉTACH. COUPON / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
AB SCIENCE (AB) △ FR0010557264	B	0,984 18043 52.375.019	**0,996** 0,996 0,968	**+ 1,74** - 6,04 - 68,43	**- 71,98** 4,465 0,88	
ABC ARBITRAGE (ABCA) △ FR0004040608 23/04/24 0,1	B	4,155 13117 59.608.879	**4,15** 4,175 4,13	**+ 0,48** + 2,6 - 30,25	**- 13,63** 4,87 3,58	
ABIVAX (ABVX) △ FR0012333284	B	10,14 12883 63.276.925	**10,3** 10,32 10,06	**+ 1,58** -19,03 - 41,01	**+ 4,89** 15,42 9,35	
ABIONYX PHARMA SA (ABNX) △ FR0012616852	B	1,38 31018 34.931.012	**1,386** 1,4 1,36	**- 0,57** +13,61 + 14,74	**+ 7,61** 1,482 0,91	
ADOCIA (ADOC) △ FR0011184241	B	5,74 60165 15.043.513	**6,16** 6,17 5,71	**+ 7,69** +17,33 - 14,56	**- 46,62** 12,4 5,11	
AÉROPORTS DE PARIS (ADP) ◆ FR0010340141 10/06/24 3,82	A	114 45716 98.960.602	**115** 115,6 113,9	**+ 1,23** - 4,09 - 5,27	**- 1,88** 133,2 109,6	 3,32
AIR FRANCE-KLM (AF) ■ FR001400J770	A	7,594 964646 262.769.869	**7,744** 7,834 7,52	**+ 1,76** - 3,56 - 45,94	**- 43,03** 13,828 7,412	
AKWEL (AKW) △ FR0000053027 03/06/24 0,3	B	10,76 2214 26.741.040	**10,44** 10,76 10,34	**+ 0,97** - 8,9 - 33,25	**- 35,4** 17,44 9,83	 2,87
AYVENS (AYV) ▲ FR0013258662 31/05/24 0,47	A	5,84 248982 816.960.428	**5,86** 5,93 5,775	**+ 0,26** - 5,86 - 32,88	**- 9,08** 7,51 5,11	 8,02
ALPES (CIE DES) (CDA) △ FR0000053324 20/03/24 0,91	B	13,04 16711 50.622.242	**13,14** 13,2 13,04	**+ 0,77** - 8,37 + 2,82	**- 6,94** 16,28 12,32	 6,09
ALTAREA (ALTA) ▲ FR0000033219 11/06/24 8	A	101,8 931 21.893.754	**102** 102,8 101,8	 +12,71 + 21	**+ 27,5** 111,8 66,8	
ALSTOM (ALO) ■◆ FR0010220475 17/07/23 0,25	A	17,335 824758 461.509.585	**17,58** 17,735 17,28	**+ 1,62** + 2,51 - 31,86	**+ 44,33** 19,88 10,66	
ALTAREIT (AREIT) FR0000039216	B	450 1 1.750.487	**450** 450 450	 - 15,89	 480 440	
ALTEN (ATE) ▲ FR0000071946 24/06/24 1,5	A	97,8 15349 35.209.501	**98,95** 99,5 97,35	**+ 1,49** - 9,3 - 22,88	**- 26,49** 146,9 92,15	 1,52
AMUNDI (AMUN) ▲ **EX-DS 15/03/17** FR0004125920 03/06/24 4,1	A	65,8 90217 204.647.634	**66,4** 66,7 65,35	**+ 1,69** - 0,45 + 24,81	**+ 7,79** 72,35 58,75	 6,18
ANTIN INFRA PARTNERS (ANTIN) ▲ FR0014005AL0 17/06/24 0,39	A	11,88 23490 179.193.288	**12,12** 12,12 11,68	**+ 2,02** - 3,04 - 18,66	**- 12,05** 17,28 10,1	 3,22
ARAMIS (ARAMI) FR0014003U94	A	5,4 19090 82.856.671	**5,42** 5,45 5,39	**+ 0,19** +28,89 + 28,59	**+ 24,6** 5,45 3,3	
ARGAN (ARG) FR0010481960 27/03/24 3,15	A	75,5 4134 25.402.673	**75,5** 76,1 74,5	**+ 0,27** - 4,19 + 5,3	**- 11,38** 86,1 70,7	
ARKEMA (AKE) ■◆ FR0010313833 17/05/24 3,5	A	77,9 88583 75.043.514	**79,1** 79,45 77,65	**+ 1,93** - 3,83 - 18,52	**- 23,2** 104,4 76,7	 4,43
ARTMARKET.COM (PRC) △ FR0000074783	C	4,7 911 6.651.515	**4,7** 4,7 4,55	 - 1,67 - 29,32	**- 7,3** 6,15 4,11	
ASSYSTEM (ASY) **OPA 24/11/17** FR0000074148 10/07/24 5,5	B	50 8526 15.668.216	**50** 50,1 49,4	 - 3,47 + 12,11	**+ 1,01** 61,2 44,45	 11
ATOS SE (ATO) FR0000051732 14/05/21 0,9	A	0,857 670395 112.136.778	**0,857** 0,86 0,842	**+ 2,02** -32,94 - 87,33	**- 87,84** 7,83 0,637	
AUBAY (AUB) △ FR0000063737 17/05/24 0,7	C	35,45 2505 13.064.446	**35,85** 35,9 35,35	**+ 1,13** - 7 - 12,56	**- 13,93** 47,35 33,9	 1,95
AVENIR TELECOM (AVT) FR001400CFI7	C	0,091 47229	**0,088** 0,091 0,087	**- 2,21** -14,67 - 51,69	**- 22,86** 0,198 0,074	
AXWAY SOFTWARE (AXW) △ FR0011040500 05/06/23 0,4	B	21,9 9211 21.633.597	**21,8** 22,5 21,6	**- 0,46** -25,6 - 8,4	**- 17,42** 30,9 20	
BAINS MER MONACO (BAIN) MC0000031187 10/10/23 1,2	B	102 469 24.516.661	**101** 102 100,5	**- 0,98** + 1 - 9,42	**- 0,98** 111 93,4	 1,19
BALYO (BALYO) △ FR0013258399	C	0,588 1132 34.356.767	**0,585** 0,588 0,554	**+ 0,86** +16,53 - 28,92	**- 29,43** 0,839 0,441	
BASTIDE LE CONFORT (BLC) △ FR0000035370 07/01/22 0,27	C	20,2 535 7.358.328	**20,3** 20,3 20,05	**+ 1,25** - 0,49 - 27,5	**- 24,25** 28 13,8	
BELIEVE (BLV) ▲ FR0014003FE9	A	13,92 1350 100.708.785	**14,66** 14,68 13,9	**+ 5,77** - 2,79 + 53,67	**+ 39,62** 16,92 8,79	
BÉNÉTEAU (BEN) ▲ FR0000035164 12/06/24 0,73	B	8,94 62928 82.789.840	**9,15** 9,18 8,9	**+ 2,58** -12,02 - 33,7	**- 26,68** 14,38 7,95	 7,98
BIC (BB) ▲ FR0000120966 10/06/24 2,85	A	58,2 15538 42.270.689	**58,6** 58,9 58,2	**+ 1,21** + 2,45 + 2,45	**- 6,76** 71,5 50,6	 4,86
BIGBEN INT. (BIG) △ FR0000074072 27/07/22 0,3	C	2,16 7307 18.538.970	**2,2** 2,205 2,14	**+ 3,53** -10,02 - 44,86	**- 36,42** 3,88 2,09	
BIOMÉRIEUX (BIM) ▲ FR0013280286 07/06/24 0,85	A	97,75 40068 118.361.220	**98,05** 98,05 96,65	**+ 0,67** + 2,94 + 4,44	**- 2,53** 108,9 88,25	 0,87
BOIRON (BOI) △ FR0000061129 03/06/24 1,35	A	31,35 214 17.545.408	**32,5** 32,5 31,05	**+ 3,67** + 3,01 - 35,39	**- 19,19** 42,8 29,3	 4,15
BOLLORÉ (BOL) ▲ FR0000039299 25/06/24 0,05	A	5,83 392965 2.852.174.816	**5,81** 5,85 5,8	**+ 0,09** - 0,09 + 8,7	**+ 2,74** 6,425 5,28	 0,86
BONDUELLE (BON) △ FR0000063935 02/01/24 0,25	B	6,78 8640 32.630.114	**6,89** 6,9 6,75	**+ 2,23** +11,31 - 38,15	**- 37,02** 10,94 6	 3,63
BUREAU VERITAS (BVI) ■◆ FR0006174348 02/07/24 0,83	A	28,34 379514 453.871.520	**28,44** 28,56 28,28	**+ 0,5** + 7,73 + 14,26	**+ 24,36** 29,24 22,52	 2,92
CARMILA (CARM) △ FR0010828137 29/04/24 1,2	C	16,62 31467 142.441.073	**16,74** 16,78 16,58	**+ 0,97** + 1,95 + 15,61	**+ 7,45** 18 14,72	
CASINO GUICHARD (CO) FR001400OKR3	A	3,637 68095 395.740.444	**3,733** 3,75 3,613	**+ 2,78** + 3,12 - 98,68	**- 95,24** 80 2,71	
CATANA GROUP (CATG) △ FR0010193052 05/03/24 0,15	C	4,92 10822 30.706.178	**4,93** 4,975 4,81	**+ 0,82** - 1,99 - 32	**- 13,81** 5,92 4,085	 3,04
CEGEDIM (CGM) FR0000053506 29/06/22 0,5	B	13 5291 14.097.155	**12,75** 13 12,65	**+ 0,39** - 1,54 - 39,14	**- 28,61** 18,8 11,3	
CHARGEURS (CRI) △ FR0000130692 02/05/23 0,54	C	10,32 628 24.862.314	**10,32** 10,38 10,32	 - 1,34 - 2,46	**- 11,64** 13,3 9,14	
CHRISTIAN DIOR (CDI) **EX D OP 08/06/17** FR0000130403 23/04/24 7,5	A	600 2480 180.507.516	**605,5** 609,5 593	**+ 1,25** - 8,81 - 19,85	**- 14,42** 832,5 569	 1,24
CLARANOVA SE (CLA) △ FR0013426004	B	1,4 88524 57.206.910	**1,484** 1,486 1,376	**+ 7,54** -21,65 - 17,56	**- 30,16** 3,05 1,37	
CLARIANE (CLARI) ▲ FR0010386334 21/06/23 0,25	A	1,978 770069 355.980.761	**1,99** 2,046 1,95	**+ 0,61** + 3,65 - 68,86	**- 17,22** 5,45 1,321	
COFACE (COFA) ▲ FR0010667147 22/05/24 1,3	A	14,18 106023 150.179.792	**14,27** 14,28 14,09	**+ 1,06** + 4,47 + 9,6	**+ 20,52** 15,95 11,53	 9,11
COVIVIO (COV) ▲ FR0000064578 19/04/24 3,3	A	49,14 48655 111.623.468	**48,92** 49,2 48,64	**- 0,04** + 5,61 + 17,88	**+ 0,49** 51,05 39,54	
DASSAULT AV. (AM) FR0014004L86 20/05/24 3,37	A	195 22837 78.595.561	**194,6** 196,5 194	**+ 0,1** +15,08 + 13,67	**+ 8,59** 212,4 160,9	 1,73
DASSAULT SYSTEMES (DSY) ◆ FR0014003TT8 27/05/24 0,23	A	33,95 768680 1.338.435.363	**34,32** 34,38 33,78	**+ 1,45** - 0,81 - 7,02	**- 22,41** 48,875 32,25	 0,67
DBV TECHNOLOGIES (DBV) △ FR0010417345	B	0,86 6228 96.498.927	**0,854** 0,86 0,85	**- 0,7** + 8,24 - 71,74	**- 53,81** 1,896 0,764	
DEEZER SA (DEEZR) FR001400AYG6	2	1,82 1265 117.054.347	**1,835** 1,835 1,82	**+ 0,55** + 1,94 - 13,03	**- 13,65** 2,4 1,64	
DERICHEBOURG (DBG) △ FR0000053381 14/02/24 0,16	B	4,63 77697 159.397.489	**4,716** 4,74 4,616	**+ 1,73** + 2,21 - 11,85	**- 7,17** 5,295 3,858	 3,39
DMS (DGM) △ FR0012202497	C	0,976 3281 16.120.556	**0,98** 0,98 0,942	**+ 0,2** + 3,81 - 28,47	**- 13,66** 1,37 0,884	
EDENRED (EDEN) ◆ FR0010908533 10/06/24 1,1	A	37,33 360055 249.588.059	**37,49** 37,69 37,01	**+ 0,92** - 6,74 - 35,87	**- 30,75** 58,76 34,7	 2,93
EIFFAGE (FGR) ■◆ FR0000130452 20/05/24 4,1	A	91,1 170866 98.000.000	**91,28** 91,52 90,38	**+ 0,4** - 0,61 - 1,53	**- 5,92** 107,75 84,56	 4,49
EKINOPS (EKI) △ FR0011466069	B	3,49 2403 26.994.049	**3,455** 3,49 3,45	**- 0,15** +11,45 - 52,34	**- 41,04** 5,94 2,82	
ELIOR (ELIOR) ▲ FR0011950732 07/04/20 0,29	B	3,29 428956 253.611.809	**3,312** 3,378 3,282	**+ 1,47** + 8,8 + 55,35	**+ 12,96** 3,98 2,136	
ELIS (ELIS) ▲ FR0012435121 27/05/24 0,43	A	21,4 166437 235.567.817	**21,34** 21,52 21,04	 + 3,19 + 19,28	**+ 12,97** 23,58 18,08	 2,02
EMEIS (EMEIS) ▲ FR001400NLM4	A	9,8 229480 159.552.420	**10,25** 10,31 9,77	**+ 4,56** -16,69 - 90,8	**- 38,94** 17,979 9,22	
ERAMET (ERA) ▲ FR0000131757 04/06/24 1,5	B	70,9 42134 28.755.047	**72,55** 73,05 70,35	**+ 2,26** -29,9 - 1,09	**+ 1,47** 114,5 58,5	 2,07
ESSO (ES) △ FR0000120669 08/07/24 15	C	131 10353 12.854.578	**134** 134 128,4	**+ 3,72** -14,76 +151,88	**+144,3** 205 48,98	 11,19
EURAZEO (RF) ▲ FR0000121121 14/05/24 2,42	A	68,9 54698 76.081.874	**69,65** 70,2 68,5	**+ 1,61** -10,07 + 28,62	**- 3,06** 86,75 63,95	 3,48
EUTELSAT COM. (ETL) ▲ FR0010221234 17/11/22 0,93	A	4,222 103639 475.178.378	**4,296** 4,322 4,2	**+ 1,8** - 1,83 - 26,81	**+ 1,08** 4,96 3,382	
EXAIL TECHNOLOGIES (EXA) △ FR0000062671 23/06/21 0,32	B	17,04 4489 17.424.747	**17,28** 17,32 17	**+ 1,41** -10,65 - 12,9	**- 10,47** 24,6 15,7	
EXCLUSIVE NETWORKS (EXN) FR0014005DA7 05/07/22 0,2	A	23,15 22587 91.670.286	**23,1** 23,15 23,05	**- 0,22** - 0,22 + 23,79	**+ 18,95** 23,7 16,9	
EXOSENS PROM (EXENS) FR001400Q9V2	A	19,684 4735 50.782.552	**19,718** 19,888 19,23	**+ 0,56** - 8,29 - 1,41	**- 1,41** 24,945 18,86	
FDJ (FDJ) ▲ FR0013451333 03/05/24 1,78	A	35,62 66600 185.270.000	**35,74** 35,96 35,44	**+ 0,28** + 7,59 + 7,2	**+ 8,83** 39,46 30,7	 4,98
PHAXIAM TX (PHXM) FR0011471135	C	1,86 936 60.751.054	**1,8** 1,86 1,8	**- 0,11** -10 - 66,54	**- 60,87** 4,7 1,78	
FNAC DARTY (FNAC) ▲ FR0011476928 03/07/24 0,45	A	26,65 8054 27.778.578	**27,1** 27,4 26,6	**+ 2,26** -10,26 - 13,14	**- 1,45** 35,95 23,1	 1,66
FONCIÈRE LYONNAISE (FLY) FR0000033409 18/04/24 2,4	A	63,8 8 42.950.800	**64,8** 65 63,8	**+ 1,57** + 1,25 - 5,54	**- 3,28** 72 62	
FORVIA (FRVIA) ■◆ FR0000121147 04/06/24 0,5	A	9,368 683662 197.089.340	**9,474** 9,63 9,312	**+ 1,94** -15,18 - 52,84	**- 53,6** 21,17 8,72	 5,28
GECINA (GFC) ■◆ FR0010040865 02/07/24 2,65	A	95,2 66928 76.670.861	**95,3** 95,5 94,75	**+ 0,32** + 6,66 + 0,05	**- 13,44** 111,1 85,15	
GENFIT (GNFT) ▲ FR0004163111	B	3,81 92581 49.906.483	**3,855** 3,86 3,73	**+ 1,18** - 5,98 + 14,56	**+ 8,9** 5,79 3,025	
GENSIGHT (SIGHT) △ FR0013183985	B	0,345 159837 103.800.959	**0,33** 0,348 0,329	**- 4,07** +10,18 - 24,74	**- 28,26** 0,598 0,282	
GERARD PERRIER (PERR) FR0000061459 10/06/24 2,3	B	92 20 3.973.148	**92** 92,2 92	 - 0,43 - 13,62	**- 7,82** 102 87,2	 2,5
GETLINK (GET) ■◆ FR0010533075 30/05/24 0,55	A	15,995 586834 550.000.000	**15,99** 16,135 15,975	 + 0,16 + 3,97	**- 3,47** 16,89 14,915	 3,44

SRD Suite — VALEURS FRANÇAISES

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
GL EVENTS (GLO) △ FR0000066672 02/07/24 0,7	B	17,26 20029 29.982.787	**17,48** 17,52 16,86	**+ 0,69** + 2,7 - 1,69	**- 10,91** 23,55 16,2	 4,01
GRAINES VOLTZ (GRVO) FR0000065971 29/03/22 2	C	23,3 129 1.480.265	**22,9** 23,3 22,9	**- 1,72** - 3,78 - 40,44	**- 21,58** 30,6 21,8	
GROUPE CRIT (CEN) △ FR0000036675 03/07/24 1	B	61,6 112 11.250.000	**61,4** 61,8 61,4	 - 6,4 - 14,72	**- 21,88** 79,6 59,8	 1,63
GTT (GTT) ■▲ FR0011726835 18/06/24 2,51	A	134,4 43338 37.078.357	**136,3** 136,7 134,4	**+ 1,79** + 3,49 + 22,35	**+ 13,68** 151,1 117,3	 1,84
GUERBET (GBT) △ FR0000032526 01/07/24 0,5	B	34,35 4204 12.641.115	**35,1** 35,25 34,2	**+ 1,89** - 9,54 + 66,75	**+ 80** 40,25 17,02	 1,43
GUILLEMOT (GUI) △ FR0000066722 07/06/23 0,25	C	5,42 2466 15.087.480	**5,5** 5,62 5,42	**+ 1,48** -11,86 - 25,98	**- 19** 7,48 4,405	
ICADE (ICAD) ▲ FR0000035081 02/07/24 2,42	A	20,46 62909 76.234.545	**20,5** 20,68 20,34	**+ 0,59** - 4,74 - 39,21	**- 42,32** 35,9 19,36	
ID LOGISTIC (IDL) FR0010929125	A	443,5 2231 6.173.328	**447,5** 447,5 441	**+ 1,24** +12,44 + 81,17	**+ 46,24** 459,5 298	
IMERYS (NK) ▲ FR0000120859 21/05/24 1,35	A	29,62 35348 84.940.955	**29,64** 29,82 29,38	**+ 0,27** -10,13 - 3,07	**+ 4,07** 38,5 24,96	 4,56
INFOTEL (INF) △ FR0000071797 29/05/24 2	C	37,3 459 6.934.791	**37,5** 37,7 37,2	**+ 0,81** - 5,78 - 29,51	**- 29,25** 53,6 33,7	 5,33
INNATE PHARMA (IPH) △ FR0010331421	B	2,02 9796 80.967.407	**2,06** 2,06 2,02	**+ 0,73** - 0,72 - 23,84	**- 21,37** 2,8 1,862	
INTERPARFUMS (ITP) ▲ FR0004024222 26/04/24 1,15	A	43,8 13961 83.035.884	**44,55** 44,65 43,8	**+ 1,6** +15,41 - 19,27	**- 2,77** 50,182 37,7	 2,58
INVENTIVA (IVA) △ FR0013233012	B	2,08 15503 52.477.188	**2,1** 2,11 2,07	**+ 1,45** -15,66 - 37,96	**- 48,72** 4,44 2,04	
IPSEN (IPN) ▲ FR0010259150 30/05/24 1,2	A	107,1 62047 83.814.526	**105,5** 107,6 105,5	**- 1,22** - 5,04 - 13,88	**- 2,22** 126,7 99,7	 1,14
IPSOS (IPS) ▲ FR0000073298 01/07/24 1,65	A	55,4 27959 43.203.225	**55,35** 55,85 55	**- 0,09** -10,29 + 20,8	**- 2,47** 68,2 53,85	 2,98
JACQUET METALS (JCQ) △ FR0000033904 03/07/24 0,2	B	14,72 18355 22.016.467	**15,06** 15,06 14,72	**+ 2,03** - 4,8 - 17,34	**- 23,16** 20 14,5	 1,33
JCDECAUX (DEC) ▲ FR0000077919 21/05/19 0,58	A	18,29 49982 213.161.658	**18,57** 18,62 18,17	**+ 1,48** - 7,61 + 10,67	**+ 2,03** 22,36 16,65	
KAUFMAN & BROAD (KOF) △ FR0004007813 09/05/24 2,4	B	30 11593 19.862.022	**30,15** 30,35 29,9	**+ 0,84** + 1,01 + 19,41	**+ 0,17** 34,4 25,45	 7,96
KLEPIERRE (LI) ■◆ FR0000121964 09/07/24 0,9	A	26,72 267073 286.861.172	**26,72** 26,78 26,54	**+ 0,45** + 6,62 + 12,36	**+ 8,27** 27,62 22,69	
LAGARDÈRE (MMB) ▲ FR0000130213 26/04/24 0,65	A	22,1 3583 141.133.286	**22** 22,5 22	**- 0,45** - 3,08 + 0,23	**+ 19,7** 23 17,8	 2,96
LDC (LOUP) FR0013204336 28/08/23 2,7	A	139,5 191 17.635.433	**140,5** 141 138,5	**+ 0,36** - 3,77 + 8,08	**+ 0,36** 159 125	 1,92
LNA SANTÉ (LNA) △ FR0004170017 08/07/24 0,6	B	24,45 305 10.709.416	**24,55** 24,55 24,3	**+ 0,41** - 4,47 - 18,17	**+ 22,14** 28,4 18,14	 2,44
LECTRA (LSS) △ FR0000065484 30/04/24 0,36	B	26 9079 37.832.965	**26,3** 26,65 26	**+ 1,54** - 7,72 - 9,31	**- 15,84** 35,2 24,3	 1,37
LHYFE (LHYFE) FR0014009YQ1	B	3,89 1326 47.943.848	**3,9** 3,92 3,855	**- 0,26** - 2,99 - 32,76	**- 22,62** 5,49 3,445	
LINEDATA SERVICES (LIN) △ FR0004156297 08/07/24 1,75	B	71 28 4.960.807	**71,4** 71,4 70,4	**+ 0,28** + 0,85 + 27,05	**+ 28,42** 81,6 55,6	 2,45
LISI (FII) △ FR0000050353 30/04/24 0,31	A	27,8 6143 46.538.313	**27,6** 27,85 27,6	**- 1,08** +15,24 + 21,59	**+ 16,95** 29,3 20,85	 1,12
LUMIBIRD (LBIRD) △ FR0000038242	C	9,6 1606 22.466.882	**9,76** 9,8 9,6	**+ 2,52** -15,13 - 36,21	**- 19,87** 15,48 9,5	
M6-MÉTROPOLE TV (MMT) ▲ FR0000053225 30/04/24 1,25	A	11,8 43765 126.414.248	**11,88** 11,98 11,72	**+ 0,68** - 8,19 - 7,19	**- 8,19** 14,96 11,48	 10,52
MAISONS DU MONDE (MDM) △ FR0013153541 03/07/24 0,06	B	3,535 19706 39.189.288	**3,67** 3,695 3,51	**+ 4,41** - 7,09 - 62,74	**- 35,27** 5,73 3,26	 1,64
MANITOU (MTU) △ FR0000038606 17/06/24 1,35	B	19,2 15980 39.668.399	**19,02** 19,2 18,88	**- 0,73** -18,89 - 23,92	**- 18,02** 29 18,88	 7,1
MAUREL ET PROM (MAU) △ FR0000051070 03/07/24 0,3	B	5,435 62490 201.261.570	**5,55** 5,58 5,435	**+ 2,12** - 9,02 + 37,51	**- 8,87** 6,865 4,7	 5,41
MEDINCELL (MEDCL) FR0004065605	B	17 101428 29.103.380	**17,24** 17,48 16,76	**+ 1,53** +16,17 +163,21	**+139,44** 17,5 6,91	
MERCIALYS (MERY) ▲ FR0010241638 29/04/24 0,99	B	11,92 149137 93.886.501	**11,82** 11,94 11,81	**- 0,59** + 9,65 + 49,72	**+ 18,85** 11,96 9,775	 1,73
MERSEN (MRN) ▲ FR0000039620 02/07/24 1,25	B	30,7 16336 24.418.312	**30,95** 31,25 30,3	**+ 1,31** -11,7 - 23,77	**- 12,07** 40,25 29,1	 4,04
METABOLIC EXPLORER (METEX) △ FR0004177046	C	/060524 50.919.133		 - 85,37	**- 68,71** 0,578 0,05	
MONCEY (FIN.) NOM. (FMONC) FR0000076986 25/06/24 28	B	7950 5 182.871	**7950** 7950 7950	 - 5,92 + 3,25	**+ 3,92** 8650 6550	 0,35
NACON (NACON) FR0013482791	B	1,124 47423 105.321.937	**1,15** 1,16 1,124	**+ 2,68** -12,21 - 29,96	**- 31,06** 1,838 1,05	
NANOBIOTIX (NANO) △ FR0011341205 13/05/19	B	4,376 32783 47.133.328	**4,646** 4,65 4,364	**+ 4,69** - 4,4 - 41,56	**- 30,03** 7,93 3,816	
NEOEN (NEOEN) ▲ FR0011675362 20/05/24 0,15	A	38,5 73486 152.848.774	**38,48** 38,52 38,4	 + 0,47 + 41,89	**+ 27,08** 38,56 21,8	 0,39
NEURONES (NRO) FR0004050250 12/06/24 1,2	B	44,15 3509 24.278.716	**43,3** 44,15 43,05	**+ 0,35** - 1,93 + 15,47	**- 1,03** 48,15 39,45	 2,77
NEXANS (NEX) ▲ FR0000044448 21/05/24 2,3	A	124,8 126745 43.753.380	**122,4** 124,9 122,4	**- 1,84** +16,79 + 62,87	**+ 54,45** 124,9 72,1	 1,88
NEXITY (NXI) ▲ FR0010112524 24/05/23 2,5	A	9,65 171273 56.129.724	**10,04** 10,19 9,565	**+ 4,37** + 6,7 - 24,96	**- 40,42** 17,19 8,335	
ODET (CIE DE L') (ODET) FR0000062234 25/06/24 4	A	1458 143 6.585.990	**1450** 1470 1442	**- 1,36** + 3,28 - 1,09	**- 0,28** 1626 1294	 0,28
OSE IMMUNO (OSE) △ FR0012127173	C	6,92 41593 21.817.777	**7,03** 7,11 6,9	**+ 1,59** + 0,72 +156,57	**+ 64,25** 8,63 3,115	
OVH (OVH) △ FR0014005HJ9	A	5,555 236372 188.532.591	**6,03** 6,09 5,545	**+ 10,24** + 7,39 - 35,82	**- 30,01** 11,28 4,43	
PEUGEOT INVEST (PEUG) △ FR0000064784 19/05/23 1	A	82,6 1255 24.922.589	**83,1** 83,8 82	**+ 0,73** -11,03 - 19,94	**- 18,05** 119,6 76,7	 3,91
PHARMAGEST INT. (PHA) △ FR0012882389 02/07/24 1,25	A	46,1 3619 15.174.125	**46,75** 47,05 46,05	**+ 1,85** - 5,75 - 38,16	**- 23,49** 67,4 42,95	 2,67
PIERRE & VACANCES (VAC) △ FR0000073041 19/03/12 0,7	C	1,342 61119 454.447.336	**1,36** 1,374 1,332	**+ 1,34** - 2,58 - 3,41	**- 12,37** 1,668 1,142	
PLANISWARE PROM (PLNW) FR001400PFU4	A	29,77 16934 69.391.000	**30** 30,31 29,625	**+ 1,45** +12,36 + 87,5	**+ 49,33** 30,31 19,306	
PLASTIC OMNIUM (OPM) ▲ FR0000124570 25/07/24 0,24	A	8,34 181378 145.522.153	**8,62** 8,63 8	**+ 3,11** - 7,66 - 47,88	**- 28,17** 13,2 8	 2,78
POXEL (POXEL) △ FR0012432516	C	0,619 476426 50.861.707	**0,627** 0,648 0,612	**+ 2,79** +20,58 + 7,18	**+ 13,79** 0,898 0,364	
QUADIENT (QDT) △ FR0000120560 05/08/24 0,65	B	17,18 13231 34.468.912	**17,3** 17,38 17	**+ 0,35** - 9,52 - 10,36	**- 9,99** 23,1 16,34	 3,76
RALLYE (RAL) FR0000060618 20/05/19 1	A	/220424 52.925.203		 - 77,75	**- 66,84** 0,169 0,015	
RAMSAY GDS (GDS) FR0000044471 02/12/14 1,4	A	14,95 13 110.389.690	**14,95** 15 14,95	 - 5,38 - 27,07	**- 21,32** 19,9 12	
RÉMY COINTREAU (RCO) ◆ FR0000130395 24/07/24 2	A	68,65 54400 51.252.969	**70,25** 70,55 68,3	**+ 2,71** - 6,77 - 53,37	**- 38,91** 114,9 67,4	 2,85
REXEL (RXL) ■◆ FR0010451203 15/05/24 1,2	A	22,19 663546 301.735.000	**22,57** 22,81 22,11	**+ 2,5** -11,56 + 6,26	**- 8,88** 28,88 20,3	 5,32
ROBERTET S.A. (RBT) FR0000039091 27/06/24 8,5	B	833 170 2.167.745	**838** 838 831	**+ 0,6** - 0,12 + 2,2	**+ 0,96** 907 762	 1,01
RUBIS (RUI) ▲ **DIV 2 28/07/17** FR0013269123 14/06/24 1,98	A	27,24 63451 104.156.127	**27,8** 27,86 27,24	**+ 2,06** - 1 + 28,11	**+ 23,56** 34,3 22,5	 7,12
SARTORIUS STED. BIO. (DIM) ▲ **DIV 6 10/05/16** FR0013154002 02/04/24 0,69	A	170,2 39083 97.330.405	**171,25** 171,75 168,35	**+ 0,85** + 2,09 - 34,74	**- 28,5** 281 139,1	 0,4
SAVENCIA (BH) FR0000120107 13/05/24 1,4	B	50,2 257 14.032.930	**50,8** 50,8 50,2	**+ 1,2** + 0,79 - 6,27	**- 7,64** 55,2 48,2	 2,76
SCOR (SCR) ■▲ FR0010411983 21/05/24 1,8	A	17,69 747807 179.362.195	**17,65** 17,86 17,54	**+ 0,69** -32,27 - 38,52	**- 33,3** 32,48 16,91	 10,2
SEB (SK) ▲ FR0000121709 03/06/24 2,62	A	89,25 28902 55.337.770	**90,5** 90,85 89	**+ 1,4** -12,48 - 10,22	**- 19,91** 120,2 85,1	 2,9
SECHE ENVIRONNEMENT (SCHP) △ FR0000039109 08/07/24 1,2	B	98,3 1713 7.857.732	**99,4** 100 98,3	**+ 0,71** + 2,79 - 16,47	**- 9,64** 121,4 85,5	 1,21
SERGEFERRARI GROUP (SEFER) △ FR0011950682 28/06/24 0,12	C	5,85 1055 12.299.259	**5,87** 5,94 5,83	**+ 0,34** - 8,42 - 48,6	**- 27,17** 8,2 5,38	 2,04
SES-IMAGOTAG (VU) ▲ FR0010282822 25/06/24 0,3	B	134,7 7635 16.071.708	**135,7** 136,7 133	**+ 0,82** - 3,62 + 22,92	**- 0,07** 175,1 120,2	 0,22
SHOWROOMPRIVÉ (SRP) △ FR0013006558	B	0,888 33663 118.902.909	**0,914** 0,922 0,83	**+ 2,93** +19,01 - 29,69	**- 14,26** 1,17 0,7	
SOITEC (SOI) ▲ **EX-DS 13/05/16 REGR.1P20** FR0013227113	A	102 52194 35.724.746	**105,7** 106 102	**+ 3,32** -10,2 - 38,78	**- 34,67** 164,1 86	
SOLOCAL GROUP (PAJ) FR0014000609	B	0,004 71074868 129.505.837	**0,004** 0,004 0,003	 -91,29 - 96,93	**- 96,02** 0,15 0,003	
SODEXO (SW) ■◆ FR0000121220 20/12/23 3,1	A	87,2 132696 147.454.887	**87,85** 87,85 86,95	**+ 0,92** +11,41 + 23,22	**+ 17,36** 89,4 71,94	 3,53
SOLUTIONS 30 (ALS30) FR0013379484	A	1,449 256051 107.127.984	**1,475** 1,48 1,43	**+ 1,79** -16,48 - 46,79	**- 44,67** 2,896 1,3	
SOPRA STERIA GP (SOP) ▲ FR0000050809 28/05/24 4,65	A	165,8 19573 20.547.701	**168,2** 169,5 164,9	**+ 1,75** -11,24 - 15,35	**- 14,96** 239,6 159,5	 2,77
SMCP (SMCP) △ FR0013214145	B	1,794 147474 75.591.187	**1,808** 1,826 1,786	**+ 0,78** -16,1 - 70,7	**- 47,13** 3,555 1,72	
SPIE (SPIE) ■▲ FR0012757854 14/05/24 0,61	A	34,12 119263 166.907.584	**34** 34,22 33,78	 - 5,13 + 25,09	**+ 20,14** 38,6 27,32	 1,79
STEF (STF) △ FR0000064271 30/04/24 5,1	B	138 3433 12.850.000	**138,8** 139,4 136	**+ 0,73** + 1,46 + 25,27	**+ 21,54** 139,4 112,6	 3,67
SWORD GROUP (SWP) △ FR0004180578 30/04/24 1,45	B	32,1 5600 9.544.965	**32** 32,25 31,95	 - 3,9 - 24,71	**- 19,7** 40 30,75	 5,31
SYNERGIE (SDG) △ FR0000032658 29/06/23 0,8	B	31,6 409 24.362.000	**32,2** 32,2 31,6	**+ 2,22** - 5,85 - 1,53	**- 8,52** 36,8 29,15	
TELEPERFORMANCE (RCF) ◆ FR0000051807 28/05/24 3,85	A	102,75 107246 60.738.823	**104,15** 105 102,35	**+ 1,61** - 7,55 - 11,36	**- 21,13** 153,8 80,76	 3,7
TERACT (TRACT) FR001400BMH7	B	0,776 2453 73.394.562	**0,82** 0,82 0,77	**+ 5,67** +28,13 - 80,89	**- 56,15** 1,885 0,376	
TF1 (TFI) ▲ FR0000054900 22/04/24 0,55	A	7,66 53992 211.001.575	**7,79** 7,84 7,66	**+ 0,65** - 4,77 + 5,7	**+ 9,18** 9,17 7,105	 7,06
TFF GROUP (TFF) ▲ FR0013295789 08/11/23 0,6	B	37 327 21.680.000	**37,3** 37,3 37	**+ 1,08** - 6,75 - 11,19	**- 16,93** 47,5 36,7	 1,61
THERMADOR GROUPE (THEP) FR0013333432 12/04/24 2,08	B	77 626 9.200.849	**77,5** 77,9 76,6	 - 2,64 - 4,79	**- 8,28** 90,9 73,2	 2,68
TIKEHAU CAPITAL (TKO) △ **EX D S 03/07/17** FR0013230612 09/05/24 0,75	A	22,45 19531 176.192.916	**22,7** 22,75 22,4	**+ 1,11** - 1,3 + 2,71	**+ 10,19** 24,45 19,82	 3,3
TRANSGÈNE (TNG) △ FR0005175080	C	1 7411 132.293.932	**0,986** 1 0,985	**- 0,2** -11,01 - 41,93	**- 28,03** 1,52 0,985	
TRIGANO (TRI) ▲ FR0005691656 22/05/24 1,75	A	104,1 16409 19.336.269	**104,9** 105,2 103,5	**+ 1,06** - 8,22 - 18,49	**- 29,27** 163,8 99,5	 1,67
UBISOFT ENTERTAINMENT (UBI) ◆ FR0000054470	A	17,125 544546 128.399.295	**16,97** 17,29 16,945	**- 0,56** -24,58 - 39,61	**- 26,57** 24,6 16,34	
VALEO (FR) ■◆ FR0013176526 28/05/24 0,4	A	9,486 901504 244.633.504	**9,674** 9,726 9,45	**+ 2,31** - 3,93 - 47,08	**- 30,48** 14,75 8,842	 4,14
VALLOUREC REG (VK) ▲ FR0013506730	B	13,235 216719 229.947.719	**13,48** 13,48 13,135	**+ 2,2** - 9,74 + 11,5	**- 3,89** 18,2 12,785	
VALNEVA (VLA) ▲ FR0004056851	B	3,488 686159 139.276.901	**3,522** 3,558 3,42	**+ 1,15** + 4,88 - 41,98	**- 25,38** 4,996 2,93	
VERALLIA (VRLA) △ FR0013447729 14/05/24 2,15	A	26,5 95857 120.805.103	**26,78** 27,18 26,5	**+ 1,06** - 5,84 - 32,44	**- 23,18** 39 24,98	 8,03
VERIMATRIX (VMX) △ FR0010291245	B	0,366 12488 85.535.147	**0,368** 0,368 0,361	 - 46,43	**- 19,65** 0,626 0,33	
VETOQUINOL (VETO) FR0004186856 04/06/24 0,85	B	93,5 2853 11.881.902	**95** 95 92,7	**+ 1,06** - 4,14 + 1,71	**- 7,23** 110 92	 0,9
VICAT (VCT) △ FR0000031775 29/04/24 2	A	29,9 14212 44.900.000	**30,3** 30,45 29,75	**+ 1,51** -13,55 - 5,61	**- 7,76** 38,4 29,35	 6,6
VIRBAC (VIRP) ▲ FR0000031577 25/06/24 1,32	A	346 415 8.458.000	**345,5** 346 341	**+ 1,02** - 6,5 + 23,17	**- 3,89** 377,5 316,5	 0,38
VIRIDIEN (VIRI) ▲ FR001400PVN6	B	38,545 20924 7.161.465	**39,23** 39,82 38,3	**+ 1,94** -22,84 - 51,15	**- 34,4** 63,86 35,225	
VIVENDI (VIV) ◆ FR0000127771 30/04/24 0,25	A	9,536 1754534 1.029.918.125	**9,528** 9,584 9,49	**+ 0,15** -14,01 + 18,27	**- 1,53** 11,17 9,026	 2,62
VOLTALIA (VLTSA) ▲ FR0011995588	A	10,34 26477 131.318.716	**10,38** 10,44 10,26	**+ 0,19** + 6,46 - 33,38	**- 0,38** 12,1 5,82	
WAVESTONE (WAVE) △ FR0013357621 31/07/24 0,38	B	51,9 2161 24.906.332	**52,6** 52,7 51,6	**+ 1,74** - 6,41 - 3,49	**- 10,39** 67,2 49,25	 0,72
WENDEL (MF) ▲ FR0000121204 21/05/24 4	A	85,75 16196 44.430.554	**86,2** 87,1 85,55	**+ 0,41** + 1,77 + 0,88	**+ 6,88** 97,6 77,55	 4,64
WORLDLINE (WLN) ■▲ FR0011981968	A	8,256 974800 283.374.251	**8,39** 8,518 8,152	**+ 2,82** -18,9 - 73,72	**- 46,46** 15,96 7,426	
XILAM ANIMATION (XIL) △ FR0004034072	C	3,96 10509 5.893.799	**4,245** 4,3 3,96	**+ 10,26** - 0,35 - 82,24	**+ 7,2** 5,92 3,265	

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
EURONEXT (ENX) ■◆ NL0006294274 21/05/24 2,11	A	93,15 84627 104.235.507	**94,05** 94,25 92,95	**+ 0,97** + 2,51 + 40,79	**+ 19,58** 94,45 76,35	 2,64
NOKIA (NOKIA) ◆ FI0009000681 22/07/24 0,02	A	3,601 172857 5.613.496.565	**3,724** 3,739 3,601	**+ 3,43** + 2,75 + 7	**+ 21,52** 3,768 3,012	0,3 12,58 0,81
PLUXEE (PLX) NL0015001W49	A	21,105 126082 147.174.692	**20,46** 21,105 20,15	**- 2,57** -12,9	 31,82 19,094	
SES (SESG) ■◆ LU0088087324 16/04/24 0,43		4,64 356449 371.457.600	**4,686** 4,768 4,64	**+ 0,99** - 3,58 - 29,59	**- 21,38** 6,395 4,132	 10,67
X-FAB SILICON (XFAB) △ BE0974310428	A	5,37 93983 130.781.669	**5,53** 5,575 5,365	**+ 3,46** -15,05 - 46,83	**- 45,68** 10,3 5,11	

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

VALEURS MNÉMO / INFO / OST ISIN / DEVISE / DATE DÉTACH. / DIV		OUV VOL. NB TITRES	CLOT + HAUT + BAS	% VEIL % MOIS % 52 S.	% AN + HAUT AN + BAS AN	BPA PER RDT
SCHLUMBERGER (SLB) AN8068571086 USD 05/06/24 0,28	A	39,7 4575 1.427.000.000	**40,7** 40,8 39,55	**+ 3,43** - 7,5 - 23,91	**- 13,48** 52,3 38,05	3,45
TOTAL ENERGIES GABON (EC) GA0000121459 26/06/24 20,55	A	167 316 4.500.000	**163,5** 167 162,5	**- 1,8** + 1,87 - 9,07	**+ 4,14** 180,5 149,5	 12,57

carnet

EN PARTENARIAT AVEC


DISPARITION

par **Adrien Gombeaud**

Gena Rowlands, icone du cinéma américain


Sipa

En 1977, au début d'« Opening Night », la voix désaccordée de Gena Rowlands se pose sur quelques notes de piano : *« Ils veulent être aimés,* articule-t-elle. *Ils doivent être aimés. Le monde entier. Tout le monde veut être aimé. »* En une carrière d'un demi-siècle, Gena Rowlands n'aura joué que ça : l'amour, le besoin dévorant d'amour. L'actrice est morte à 94 ans, sans avoir épuisé le sujet.

Enfant du Wisconsin, elle décide de devenir comédienne devant les films de Bette Davis. Dans les années 1950, deux chemins s'ouvrent à qui rêve d'une carrière d'acteur : Hollywood et son glamour déclinant ou New York où s'invente une école plus réaliste. Gena choisit Broadway. Au pied d'un théâtre, sur un trottoir de Manhattan, elle fera la rencontre la plus importante de sa vie. John Cassavetes est lui aussi un acteur new-yorkais, sensible et charismatique. Ils se marient en 1954.

A ceux de leur génération, la télévision offre plus d'opportunités que le grand écran. Après plusieurs séries, Gena décroche un premier rôle important au cinéma. Dans « Seuls sont les indomptés » de David Miller (1962), Kirk Douglas interprète un cow-boy anachronique qui refuse de vivre dans un monde d'autoroutes et de supermarchés. Gena, elle, joue Jerri, une femme de son temps. Ses films suivants décriront aussi cette nouvelle époque : les zones pavillonnaires, les trajets en voiture à l'ombre des panneaux publicitaires, les dîners dans la cuisine, la télé dans les salons.

Une famille de cinéma

John Cassavetes aspire à faire ses propres films, peut-être aussi pour filmer son épouse. Pour elle, il écrit une série de rôles qui précipite Gena Rowlands dans la légende du cinéma américain. Au fil des années, autour d'elle, il fonde une famille de cinéma : Seymour Cassel, Fred Draper, Ben Gazzara, Peter Falk… ils fabriquent des films à la maison, sans argent, avec passion et acharnement. *« Quand on veut faire un film,* dit Cassavetes, *on n'a peur de rien ni de personne. »* Gena Rowlands restera à jamais le visage de ce cinéma-là, le cinéma indépendant. Dans « Faces » (1968), « Minnie and Moskowitz » (1971), « Une femme sous influence » (1974) ou « Opening night », Cassavetes couvre son actrice de gros plans dévorants. Autour de son regard, sa blondeur trace un halo flou. L'image vacille et emporte avec elle des personnages au bord du précipice. Et, parfois, quand la caméra de Cassavetes s'abaisse, Rowlands s'impose comme ce qu'elle est vraiment : une géante. Dans « Gloria » en 1980, elle devient même une star de film d'action : elle tire un flingue de son sac pour mitrailler une voiture qui part en vol plané dans une rue de Manhattan. Puis lève le bras bien haut, à la façon des New-Yorkaises, pour héler un taxi.

John Cassavetes est mort en 1989, à 59 ans, ravagé par l'alcool, les clopes et le cinéma. Cinq ans auparavant, ils ont tourné un dernier film : « Love Streams ».

De la fin du XXe siècle au début du suivant, ses rôles ressemblent à des hommages. Quand Woody Allen la dirige dans « Une autre femme », en 1988, le titre évoque la pièce que son personnage jouait dans « Opening Night », « La seconde femme ». En 1991, elle apparaît dans « Night on Earth », de Jim Jarmusch. Le cinéma reste pour elle une affaire de famille et elle se laisse filmer par ses enfants : Nick Cassavetes (« Décroche les étoiles », 1996 ; « She's so lovely », 1997 ; « N'oublie jamais », 2004) et Zoe Cassavetes (« Broken English », 2007). S'il manque à la fin de sa carrière l'ultime grand rôle, elle a livré en 2015 une prestation extraordinaire lors de la remise de son Oscar d'honneur : « *les actrices ont plusieurs vies* », déclare-t-elle, avant de se lancer dans une irrésistible imitation de Bette Davis. Et elle conclut simplement : *« je suis heureuse d'avoir pu passer un moment avec vous ».*

En juin dernier, Nick Cassavetes avait annoncé que sa mère souffrait de la maladie d'Alzheimer. Lorsque Gena Rowlands est morte, elle avait tout oublié. A part peut-être combien elle avait été aimée. ■

ENTREPRISES

ASCENDIS PHARMA
Carol Brucker
Sophie Flambard
Carole Brucker prend la direction des filiales France et Benelux de la société biopharmaceutique. Sophie Flambard accède au poste de directrice des affaires médicales pour les filiales France et Benelux.

Carol Brucker, 47 ans, diplômée de l'IEP de Paris, a passé huit années dans le conseil chez Ernst & Young et Capgemini Consulting. Elle s'est ensuite tournée vers l'industrie pharmaceutique au sein de laboratoires comme Amgen et Sanofi. Plus récemment, elle fut membre du comité de direction France d'AstraZeneca.

Sophie Flambard, 57 ans, ingénieure diplômée d'AgroParis Tech, s'est spécialisée dans le secteur de l'industrie pharmaceutique à l'ESCP Europe. Après des débuts chez Baxter, elle s'est orientée vers les maladies rares au sein de Sanofi Genzyme pendant seize ans, puis chez Gensight Biologics.

OPCO 2i
Cédric Ravier
est désormais directeur des systèmes d'information d'Opco 2i, opérateur de compétences des métiers de l'industrie. Il siège au comité exécutif.

Cédric Ravier, 46 ans, est titulaire d'un diplôme d'ingénieur de CentraleSupélec et d'un MS du Georgia Institute of Technology. Il bénéficie de plus de quinze ans d'expérience dans le management de direction technique sur des activités IT. Il a débuté chez Orange où il a notamment occupé des postes de chef de projet, ingénieur d'affaires et directeur de systèmes d'information.

MONTEFIORE INVESTMENT
Christian Mantei
est nommé senior advisor chez l'investisseur de référence dans les PME et ETI de services en France.

Christian Mantei, 70 ans, diplômé de l'Ecole Saint-Genès, est président d'Atout France depuis 2019. Au cours de sa carrière, il a été à la tête de l'Agence française de l'ingénierie touristique (Afit) avant de prendre la direction d'Odit France. Il a assuré la direction générale d'Atout France entre 2008 et 2019.

ASSOCIATION

GESIP
Jean-François Buisson
accède à la présidence de Gesip, association d'industriels et d'experts qui œuvrent au renforcement de la sécurité des sites industriels et logistiques.

Jean-François Buisson, 58 ans, diplômé de l'Escil, est responsable sécurité opérationnelle pour le raffinage chimie depuis 2023. C'est en 2013 qu'il a intégré le siège de TotalEnergies pour y être responsable méthodes exploitation pour le raffinage chimie, puis responsable méthodes grands arrêts. Entre 2019 et 2022, il a occupé le poste de directeur de l'établissement des Flandres à Dunkerque.

Envoyez vos nominations à
carnetlesechos@nomination.fr



Ils sont nés un 16 août

- **Angela Bassett**, actrice, 66 ans.
- **Patrick Balkany,** homme politique, 76 ans.
- **Danièle Bour**, illustratrice, cocrétarice de la série « Petit Ours brun », 85 ans.
- **Walter Butler**, président-fondateur de Butler Capital Partners, 68 ans.
- **James Cameron**, réalisateur, 70 ans.
- **Robin Campillo**, réalisateur, 62 ans.
- **Steve Carell**, acteur, 62 ans.
- **Philippe Conticini**, chef pâtissier, 61 ans.
- **Clovis Cornillac**, acteur, 56 ans.
- **Olivier Dussopt**, ancien ministre du Travail, du Plein-emploi et de l'Insertion, 46 ans.
- **Quentin Fillon Maillet**, biathlète olympique, 32 ans.
- **Nicolas Kerfant**, ex-directeur général de BASF France, 57 ans.
- **Karine Le Marchand**, animatrice, 56 ans.
- **Evanna Lynch**, actrice, 33 ans.
- **Madonna**, chanteuse, 66 ans.
- **Jean-Louis Normandin**, journaliste, ex-otage au Liban, 73 ans.
- **Pierre Richard**, acteur, 90 ans.
- **Sheila**, chanteuse, 79 ans.
- **Moussa Sissoko**, joueur de football, 35 ans.
- **James « J.T. » Taylor**, chanteur de Kool & The Gang, 71 ans.
- **Taika Waititi**, réalisateur, 49 ans.

EURONEXT HORS SRD

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0013185857	ABEO △	C	9,9	10	9,9	**10**	+ 1,22	119
FR0012616852	ABIONYX PHARMA △	B	1,38	1,4	1,36	**1,386**	- 0,57	31018
FR0000064602	ACANTHE DEV.	C	0,418	0,418	0,417	**0,418**	+ 0,48	4422
FR0000076861	ACTEOS △	C	1,34	1,35	1,34	**1,35**	+ 0,37	505
FR0013333077	AFFLUENT MEDICAL	B	1,805	1,87	1,805	**1,87**	+ 3,89	2001
FR0000053837	ALTAMIR	B	24,7	24,7	24,2	**24,3**	- 1,22	2686
FR0012789667	AMPLITUDE △	C	3,1	3,12	3,1	**3,12**	+ 0,65	253
FR001400JWR8	ARVERNE GROUP	B	5,54	5,56	5,54	**5,56**	+ 1,09	301
FR0011992700	ATEME △	B	3,62	3,65	3,6	**3,62**	- 0,82	1451
FR0013455482	ATLAND	B	44	44	44	**44**		10
FR0000039232	AUREA △	C	4,89	5,04	4,89	**5,04**	+ 2,86	28
FR001400CFI7	AVENIR TELECOM	C	0,091	0,091	0,087	**0,088**	- 2,21	47229
FR0013258399	BALYO △	C	0,588	0,588	0,554	**0,585**	+ 0,86	1132
FR0000035370	BASTIDE CONF.MED. △	C	20,2	20,3	20,05	**20,3**	+ 1,25	535
FR0000039299	BOLLORE ▲	A	5,83	5,85	5,8	**5,81**	+ 0,09	392965
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	5,12	5,18	5,12	**5,18**		2127
FR0000061137	BURELLE	A	364	367	364	**367**	- 0,27	13
FR0000045544	CA TOULOUSE 31 CCI	C	62	62,2	62	**62,2**	+ 0,32	70
FR0010151589	CAFOM	C	8,78	8,78	8,78	**8,78**		113
FR0012969095	CAPELLI △		3,2	3,2	3,08	**3,12**	- 20	2054
FR0010193979	CBO TERRITORIA	C	3,53	3,53	3,49	**3,5**	- 0,57	12441
FR0000053506	CEGEDIM	B	13	13	12,65	**12,75**	+ 0,39	5291
FR0013426004	CLARANOVA SE △	B	1,4	1,486	1,376	**1,484**	+ 7,54	88524
FR0004031763	COHERIS △	C	6,12	6,12	5,92	**6,04**	- 6,21	1147
FR0000060303	COVIVIO HOTELS	A	17	17,15	16,95	**17,15**	+ 1,18	2086
FR0010483768	CRCAM BRIE PIC. CC	B	16,998	17,1	16,906	**17,1**	+ 0,6	634
FR0000045213	CRCAM ILLE-VILAINE	C	58	58,39	58	**58,39**	+ 0,67	12
FR0010461053	CRCAM LANGUED CCI	C	46,505	46,955	46,505	**46,955**	+ 0,97	16
FR0000045239	CRCAM LOIRE HAUTE	C	53,51	53,51	53,5	**53,5**		19
FR0000185514	CRCAM NORD FR.	B	12,026	12,22	12,026	**12,22**	+ 1,61	279
FR0000044364	CRCAM NORM. SEINE	C	72,5	73	72,21	**73**	+ 0,69	43
FR0000045528	CRCAM PARIS IDF	B	59,19	59,5	59,19	**59,5**	+ 0,51	71
FR0000045346	CRCAM SUD RHONE	C	113	113,5	113	**113,5**	+ 0,44	21
FR001400AYG6	DEEZER	2	1,82	1,835	1,82	**1,835**	+ 0,55	1265
FR0000062978	DEKUPLE △	C	35,4	35,4	35,1	**35,4**	+ 0,28	24
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP △	B	72,2	72,8	71,6	**72,8**	+ 1,11	220
FR0012202497	DIAGNOSTIC MEDICAL△	C	0,976	0,98	0,942	**0,98**	+ 0,2	3281
FR0010428771	EAGLE FOOTBALL GR.△	C	2,24	2,25	2,23	**2,25**	+ 0,45	1308
FR0000031023	ELECT.STRASBOURG	B	106	106,5	105,5	**106,5**	+ 0,95	71
FR0011271600	FERMENTALG △		0,422	0,449	0,422	**0,439**	+ 3,66	119495
FR0011665280	FIGEAC AERO △	C	5,64	5,66	5,6	**5,6**	- 1,06	1225
FR0010341032	FONCIERE INEA	B	30,5	30,8	30,2	**30,8**	+ 0,98	128
FR0014005SB3	FORSEE POWER SA	B	0,76	0,77	0,75	**0,75**	- 0,13	18696
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE △	C	28,55	29	28,55	**29**	+ 1,58	2290
FR0010588079	FREY	B	28,2	28,2	28,2	**28,2**	+ 0,71	110
FR0000034894	GAUMONT	B	89	89	87	**87**	- 2,25	63
FR0000061459	GERARD PERRIER	B	92	92,2	92	**92**		20

EURONEXT HORS SRD Suite

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C	23,3	23,3	22,9	**22,9**	- 1,72	129
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B	18,75	18,95	18,75	**18,95**	+ 1,07	257
FR0010214064	GROUPE PIZZORNO	C	77	77	77	**77**	+ 2,39	26
FR0004155000	GROUPE SFPI △	C	1,835	1,845	1,83	**1,84**	+ 0,27	1121
FR0000066722	GUILLEMOT △	C	5,42	5,62	5,42	**5,5**	+ 1,48	2466
FR0000066755	HAULOTTE GROUP △	B	2,88	2,88	2,87	**2,87**	- 0,35	274
FR0000054231	HIGH CO. △	C	2,65	2,68	2,64	**2,68**	+ 1,52	360
FR0012821916	HIPAY GROUP △	C	6,84	7,1	6,84	**7,1**	+ 4,11	1570
FR0000065278	HOPSCOTCH GROUPE △		22,9	23	22,9	**23**	+ 0,44	65
FR0014003VY4	HYDROGÞNE FRANCE ▲	B	6,3	6,37	6,3	**6,3**	- 0,16	1135
FR0000051393	IDI	B	70	70	69,6	**69,6**	- 0,57	59
FR0000033243	IMMO. DASSAULT	B	49,9	49,9	49,9	**49,9**		10
FR0000071797	INFOTEL △	C	37,3	37,7	37,2	**37,5**	+ 0,81	459
FR0013233012	INVENTIVA △	B	2,08	2,11	2,07	**2,1**	+ 1,45	15503
FR0012872141	JACQUES BOGART △	C	6,64	6,78	6,64	**6,78**	+ 3,67	535
FR0000075343	LABO EUROMEDIS	C	5,34	5,42	5,32	**5,4**	+ 1,5	763
FR0000066607	LACROIX GROUP △	C	20,1	20,3	19,9	**20**	+ 1,52	335
FR001400JY13	LATECOERE △	C	0,009	0,009	0,009	**0,009**	+ 1,15	481774
FR0006864484	LAURENT-PERRIER	B	118	118	117,5	**118**		19
FR0014009YQ1	LHYFE	B	3,89	3,92	3,855	**3,9**	- 0,26	1326
FR0012634822	MAAT PHARMA	C	7,32	7,32	7,04	**7,12**	- 3	1074
FR0010609263	MAUNA KEA TECH △	C	0,365	0,37	0,365	**0,37**	+ 1,51	27214
FR0000051070	MAUREL ET PROM △	B	5,435	5,58	5,435	**5,55**	+ 2,12	62490
FR0000060873	MBWS △	C	3,88	3,94	3,88	**3,91**	- 0,76	2458
FR0004065605	MEDINCELL	B	17	17,48	16,76	**17,24**	+ 1,53	101428
FR0010298620	MEMSCAP △	C	5,9	5,98	5,8	**5,91**	+ 0,17	4305
FR00140085W6	MRM	C	15,3	15,3	15,3	**15,3**	- 0,65	30
FR001400IE67	MYHOTELMATCH	C	0,404	0,425	0,404	**0,425**	+ 5,46	5880
FR0013482791	NACON SAS	B	1,124	1,16	1,124	**1,15**	+ 2,68	47423
FR0004050250	NEURONES	B	44,15	44,15	43,05	**43,3**	+ 0,35	3509
FR0000121691	NRJ GROUP	B	7,88	7,94	7,84	**7,84**		1904
FR0000052680	OENEO △	B	10,45	10,45	10,35	**10,35**	- 0,96	235
FR0000075392	ORAPI △	C	6,02	6,02	6,02	**6,02**	+ 0,33	50
FR0010609206	OREGE	C	0,389	0,389	0,38	**0,389**		6005
FR0012127173	OSE IMMUNO △	C	6,92	7,11	6,9	**7,03**	+ 1,59	41593
FR0010263202	PAREF △	C	43,2	43,2	43,2	**43,2**	- 0,46	47
FR0004038263	PARROT	B	1,93	1,93	1,91	**1,93**	- 2,03	89
FR0000038465	PASSAT △	C	4,8	4,8	4,78	**4,78**	- 0,42	280
FR0011027135	PATRIMOINE ET COMM	B	20,8	20,8	20,8	**20,8**	+ 0,48	238
FR0011471135	PHAXIAM TX	C	1,86	1,86	1,8	**1,8**	- 0,11	936
FR0013252186	PLASTIQUES DU VAL △	C	1,825	1,825	1,815	**1,825**	- 0,55	6940
FR0012432516	POXEL △	C	0,619	0,648	0,612	**0,627**	+ 2,79	476426
FR0012613610	PRODWAYS GROUP △	C	0,511	0,517	0,51	**0,51**	- 0,2	846
FR0013344173	ROCHE BOBOIS SA ▲	B	48,4	48,5	48,4	**48,5**	+ 0,62	194
FR0000054199	S.T. DUPONT	C	0,06	0,06	0,057	**0,06**	- 0,33	30111
FR0000060071	SAMSE	B	165,5	166	164,5	**164,5**	- 0,6	33
FR0000039109	SECHE ENVIRONNEM. △	B	98,3	100	98,3	**99,4**	+ 0,71	1713

EURONEXT HORS SRD Suite

ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR		OUV	+HT	+BS	CLÔT	ÉCART	VOL
FR0004175842	SELECTIRENTE	B	85	85,5	85	**85,5**		33
FR0011950682	SERGEFERRARI GP △	C	5,85	5,94	5,83	**5,87**	+ 0,34	1055
FR0000060790	SIGNAUX GIROD △	C	16,3	16,3	16,3	**16,3**		13
FR0014000609	SOLOCAL GROUP	B	0,004	0,004	0,003	**0,004**		71074868
FR0011289040	SQLI △	C	39,8	40	39,8	**40**	- 0,99	107
FR001400BMH7	TERACT	B	0,776	0,82	0,77	**0,82**	+ 5,67	2453
FR0000033003	TOUAX △	C	5,26	5,28	4,98	**5,16**	- 1,9	5956
FR0000036816	TOUR EIFFEL △	B	8,92	8,92	8,86	**8,92**	+ 0,68	186
FR0000035784	TRANSIT.EVERGREEN ▲	C	1,58	1,62	1,58	**1,62**	+ 2,53	444
FR0000050049	VIEL ET CIE	C	9,88	9,94	9,88	**9,94**	+ 0,4	1795
FR0000062796	VRANKEN - POMMERY	C	14,35	14,35	14,3	**14,35**	+ 0,35	758
FR0012532810	WAGA ENERGY	B	15,96	15,98	15,78	**15,98**	+ 0,13	3404
FR0004034072	XILAM ANIMATION △	C	3,96	4,3	3,96	**4,245**	+ 10,26	10509

CHANGES

COURS AU COMPTANT

15-08-2024 1 EURO EN DEVISE	COURS BCE	VAR. VEILLE EN %	VAR. ANNÉE EN %
DOLLAR US	1,0988	-0,23	-0,44
LIVRE STERLING	0,8538	-0,55	-1,56
FRANC SUISSE	0,9573	0,44	3,06
COURONNE DANOISE	7,4609	-0,01	0,07
COURONNE NORV.	11,7795	-0,09	4,93
KUNA CROATE	7,532	-0,04	-4,64
COURONNE SUEDOISE	11,5473	0,18	3,69
DOLLAR CANADIEN	1,5053	-0,32	2,90
YEN JAPONAIS	163,567	0,88	5,09
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6567	-0,78	2,23
ROUBLE RUSSE	97,53	-1,38	-0,99
ROUPIE INDIENNE	92,263	-0,28	0,50
DOLLAR NEO-ZELANDAIS	1,8283	-0,41	4,69
COURONNE TCHEQUE	25,2305	0,33	2,19
FORINT HONGROIS	395,2295	0,03	3,34
ZLOTY POLONAIS	4,2852	-0,14	-1,12
LEV BULGARE	1,9575	0,12	0,11
DOLLAR HONG-KONG	8,5669	0,08	-0,77
WON SUD COREEN	1498,15	0,09	4,86
PESO MEXICAIN	20,4834	-1,07	9,35
REAL	6,0043	-0,35	12,08
DOLLAR SINGAPOUR	1,4507	0,07	-0,56
RAND SUD-AFRICAIN	19,7624	-0,71	-2,14
LIVRE TURQUE	36,9481	-0,17	13,65
RENMIBI YUAN	7,8614	0,01	0,67
RUPIAH	17295,2063	0,49	1,83
PESO PHILIPPIN	62,9166	0,25	2,82
RINGGIT MALTAIS	4,8734	0,12	-3,90
BATH THALANDAIS	38,5332	-0,25	1,32

TAUX

MARCHÉS MONÉTAIRES ET EURODEVISES

15-08-2024	JOUR	MARCHÉS MONÉTAIRES 1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
ZONE EURO	3,73/3,43	3,83/3,53	3,72/3,42	3,53/3,23	3,28/2,98

15-08-2024	6 MOIS	ECARTS DE TAUX AVEC L'ALLEMAGNE 2 ANS	5 ANS	7 ANS	10 ANS
ALLEMAGNE	98,42	2,41	2,10	2,03	2,15
PORTUGAL	0	0,02	0,26	0,46	0,64
FRANCE	-0,04	0,69	0,51	0,63	0,73
ESPAGNE	0,01	0,26	0,50	0,76	0,85
ITALIE	-0,02	0,45	2,92	1,17	1,41

CERTIFICAT/FONDS

INVESTIR 10

VALEUR	ISIN	CLÔT	% VAR.
INVESTIR 10 GRANDES VALEURS	I10GS - FR0011630474	167,6	1,47
INVESTIR PEA PALATINE	FR0013284114	121,69	0,55

SICAV/FCP

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE

Mirabaud Asset Management
Tél. 058 200 60 01
www.mirabaud.com
marketing@mirabaud-am.com
MIRABAUD ASSET MANAGEMENT

A la recherche d'une gestion active de conviction ?

Retrouvez plus de détails sur notre site internet :
www.mirabaud-am.com

Banque Cantonale de Genève (France) SA
Tél. 04 72 07 31 50
bcgef.fr/fonds
SYNCHRONY Funds

CODE ISIN	DÉSIGNATION DES VALEURS	CLASSIFICATION	VAL. UNIT HORS FRAIS EN EUROS**	DATE DE LA VALOR.	DERNIER DIVIDENDE NET EN EUROS** MONT.	DATE
LU2004923152	SWISS ALL CAPS (CHF) EUR A		151,01	13/08		
LU2004923749	SWISS SMALL & MID CAPS (CHF) EUR A		122,99	13/08		
LU2404427101	EU ALL CAPS A		92,98	13/08		
LU2404427523	WORLD QUALILIFE STOCKS A		80,3	13/08		
LU1626130816	SILK ROAD ZONE STOCKS A		120,31	13/08		
LU0851564038	BALANCED (EUR) A		138,63	13/08		
LU0851564384	DYNAMIC (EUR) A		173	13/08		

@Valeur unitaire hors frais : valeur de la part ou de l'action hors droits d'entrée ou de sortie éventuels. Les SICAV éligibles au PEA sont signalées par un astérisque *. Le pictogramme ● indique la cotation d'un FCP. Classification des OPCVM : actions françaises (AF), actions de la zone EURO (AE), actions internationales (AI), monétaires EURO (ME), monétaires à vocation internationale (MI), obligations et autres titres de créances libellés en EURO (OE), obligations et autres titres de créances internationaux (OI), sicav luxembourgeoises (LX), diversifiés (DI), garantis ou assortis d'une protection (GP). ** : en euros ou dans la devise indiquée dans la colonne «DÉSIGNATION DES VALEURS».

Les Echos
Les Echos sont une publication du Groupe Les Echos
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFIPAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTEUR DÉLÉGUÉ **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION & PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Edité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

DIRECTEUR DES RÉDACTIONS **Christophe Jakubyszyn**
DIRECTEUR ÉDITORIAL **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION **Dominique Seux** et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF **David Barroux** (Entreprises) **Julie Chauveau** (Entreprises) **Alexandre Counis** (Finance et Marchés) **Muriel Jasor** (Leadership et Management) **Arnaud Le Gal** (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales) **Etienne Lefebvre** (France et International) **Clémence Lemaistre** (Information digitale) **Marie-Christine Sonkin** (Patrimoine)
DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES **Cécile Cornudet**, **Sabine Delanglade, Eric Le Boucher, Jean-Francis Pécresse, Jean-Marc Vittori, Laurent Flallo, Sylvie Ramadier** (Le Crible)

ÉDITRICE **Marie Van de Voorde-Leclerq**
ÉDITRICE ADJOINTE **Adéline Léger**
DIRECTRICE DU MARKETING ET DES REVENUS CLIENTS **Lise Benamou**
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**

PUBLICITÉ
Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00.
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT **Nicolas Danard**
DIRECTRICE COMMERCIALE **Emmanuelle Denis**
Les Echos Le Parisien MÉDIAS

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES **Xavier Genovesi**
dpo@lesechosleparisien.fr

SERVICE ABONNEMENTS
LES ECHOS
45, av. du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
Tél. : 01 70 37 61 36
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h. Abonnement France métropolitaine : 429 € TTC.

IMPRESSION
L'Imprimerie (Tremblay-en-France), Midi-Print (Gallargues).
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100%.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002.
Eutrophisation : P_{tot} 0.01kg/tonne de papier
Membre de l'ACPM OJD CPPAP : 0426 C 83015.



Les Echos

Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr



Les chiffres de l'économie

// **Budget de l'Etat 2024 :** 511,6 milliards d'euros (prévisions PLF 2024) // **PIB 2023 :** 2.818,1 milliards d'euros (prévisions PLF2024) // **Plafond Sécurité sociale :** 3.864 euros/mois à partir du 01-01-2024 // **SMIC horaire :** 11,65 euros (brut par heure) à partir du 01-01-2024 // **Capitalisation boursière de Paris :** 2.591,60 milliards d'euros (au 03-06-2024) // **Indice des prix (base 100 en 2015) :** 120,07 au 22-05-2024 // **Taux de chômage (BIT) :** 7,5 % au 1er trimestre 2024 // **Dette publique :** 3.101,2 milliards d'euros (4e trimestre 2023)

crible

EN **VUE**

Sir Leonard Blavatnik



Le nouveau grand argentier de la Ligue 1, c'est lui. A 67 ans, l'enfant d'Odessa, en Ukraine, diplômé de Columbia et de Harvard et double citoyen américain et britannique, a frappé fort sur le mercato des droits télés. Son « Netflix du sport », DAZN, créé en 2015 et que le milliardaire détient via son fonds Access Industries, s'est emparé, pour 400 millions d'euros annuels, de la quasi-totalité des droits domestiques du championnat français, qui débute ce vendredi et dont 8 matchs sur 9 seront diffusés en direct sur ce service. Le voisin du milliardaire russe Roman Abramovitch à Londres a ajouté un étage de plus à la fusée DAZN, déjà titulaire des droits de la Série A en Italie et pour partie de ceux de la Liga en Espagne et de la Bundesliga en Allemagne. Encore faut-il qu'elle décolle. Le tarif, près de 30 euros mensuels pour la version « illimitée », a de quoi faire réfléchir les plus dévoués supporters. C'est à ce prix que le streamer, qui aurait accumulé 6 milliards d'euros de pertes entre son lancement et fin 2022 selon Bloomberg, espère rentabiliser son investissement. Même si Sir Leonard – ou Len – Blavatnik est philanthrope, ce qui lui a valu d'être fait chevalier par la reine Elisabeth II en 2017, le football ne fait pas partie de ses activités caritatives. Son holding Access Industries, installé à New York et créée en 1986, a tiré profit des privatisations russes dans les années 1990, en investissant notamment dans le pétrolier TNK. Ce fonds éclectique est aujourd'hui présent dans la musique, avec la major Warner Music et Deezer, le cinéma (avec sa société de production AI Film), la pétrochimie, l'énergie ou encore l'immobilier et l'hôtellerie de luxe. Il n'en faut pas moins pour détenir la deuxième fortune du Royaume-Uni, environ 34 milliards d'euros selon le « Sunday Times ».



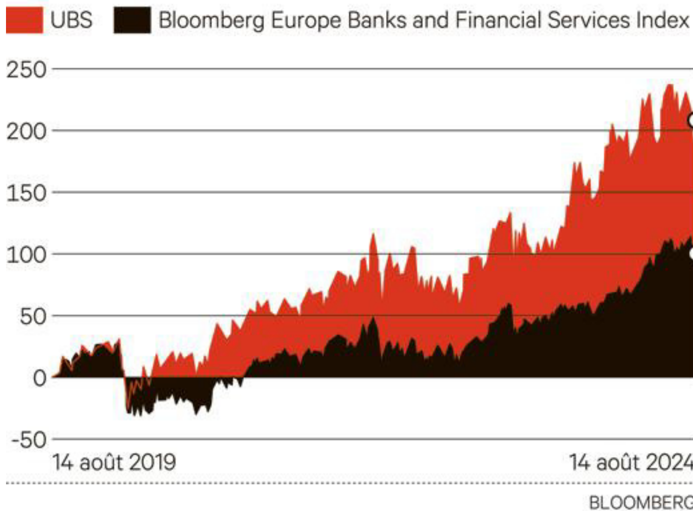
Lire nos informations
Pages 12-13

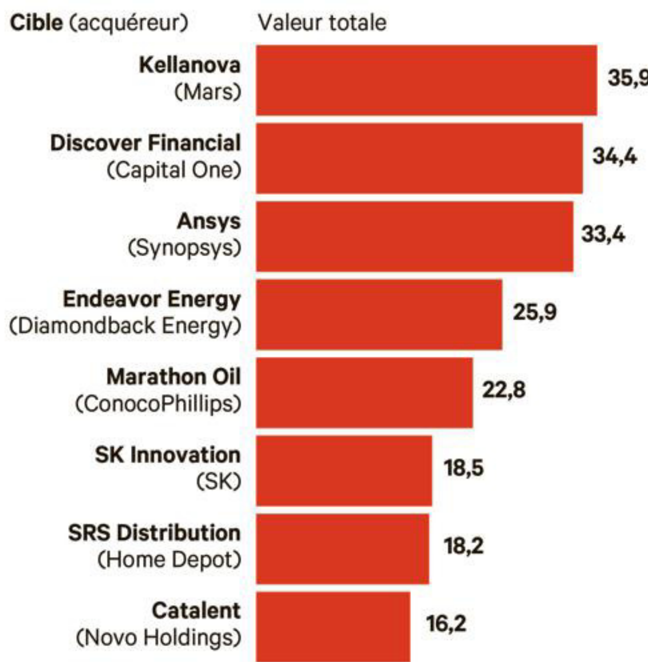
Poids moelleux

UBS rassure ses actionnaires avec la confiance de ses clients.

« Qui se soucie de chaque petite plume ne devrait pas faire le lit ». Loin de gloser sur le contenu de la surprise bien moelleuse réservée par UBS au second trimestre – le double des pronostics pour son résultat net – les experts bancaires s'inspirent du dicton des alpages pour se reposer sur l'essentiel. Le chantier d'intégration « king size » de Credit Suisse, un peu en avance sur le calendrier des baisses de coûts et réduction des encours non stratégiques, semble mieux réglé qu'une horloge helvétique.Les chiffres des activités de gestion de fortune et de banque de détail, un peu inférieurs aux estimations, sont plus que compensés par la banque de financement et d'investissement. En d'autres temps, cette répartition des forces aurait été jugée trop dépendante de l'humeur des marchés financiers.Mais le leader mondial du « wealth management » peut faire valoir ses afflux de capitaux positifs et les opérations financières dans ses tuyaux, le signe de la confiance préservée des clients, malgré les baisses d'effectifs.

La grosse inconnue reste la quantité de capital que les autorités fédérales exigeront de ce poids lourd « too big to fail » devenu en plus « too big to save ». Les analystes d'AlphaValue estiment que le haut de la fourchette qui circulait (25 milliards de dollars) pourrait être absorbé en quelques années, sans appel aux actionnaires. En attendant, le patron, Sergio Ermotti, se montre rassurant. L'action (+5,3 %) a regagné tout le terrain perdu lors du « stress » boursier du début du mois. Et sa cote de valorisation (1,1 fois l'actif net) est déjà digne des géants américains.





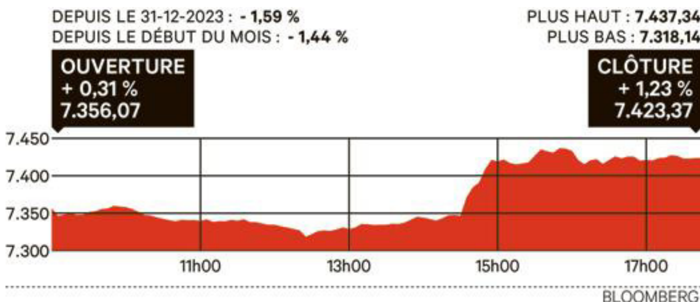
Grosse fringale

Mars signe l'acquisition la plus élevée de 2024, avec Kellanova.

Enfin du réconfort pour les amateurs de fusions-acquisitions. Ils vont pouvoir fêter avec des chips Pringles et des bonbons M&M le plus gros « deal » de 2024, à savoir le rachat de Kellanova par Mars pour 35,9 milliards de dollars de valeur totale (près de 29 milliards sans les dettes). La reprise d'Anglo American par BHP aurait pesé plus lourd, 42 milliards, si elle n'avait pas été minée par sa complexité rédhibitoire. Le mariage « Big Snack », tout en cash, présente en revanche l'avantage de la simplicité. La valorisation offerte (15,5 fois l'excédent brut d'exploitation prévisionnel) dépasse largement la moyenne des aliments emballés à Wall Street (11,8 fois) et dépasse même de peu celle du leader international Mondelez (15 fois). Le prix dépasse aussi de moitié le cours observé lors de la scission de la branche céréales en octobre dernier. De son côté, l'acquéreur peut juger que sa grosse fringale stratégique n'est pas surpayée.

Cet écart de perception montre surtout le manque d'appétit de Wall Street pour un secteur en mal de croissance, sans parler des effets secondaires des médicaments anti-obésité. Même si la publication trimestrielle de Kellanova a battu les attentes, sa direction était sous la pression boursière, en discussions avec un fonds activiste, Toms Capital. Son repreneur, l'un des plus grands groupes non cotés américains, y échappe. Sa politique volontariste d'acquisitions devra quand même amadouer ses créanciers, habitués à sa bonne signature de crédit. Il est vrai que son track-record de réinvestissement de 90 % du cash-flow dans l'entreprise familiale (selon S&P Global Ratings) parle de lui-même.

Le rebond du CAC 40 s'amplifie



En progression pour la troisième séance d'affilée, le CAC 40 a terminé la journée en hausse de 1,23 % à 7.423,37 points. L'indice parisien a repris 4 % depuis les turbulences du début de semaine dernière. Mais il reste en territoire négatif depuis le début de l'année (–1,6 %).

Les ventes au détail aux Etats-Unis ont progressé de manière inattendue en juillet, tandis que les nouvelles inscriptions au chômage de la semaine du 10 août ont été plus faibles que prévu. De nouveaux éléments de nature à rassurer les investisseurs sur la santé de l'économie américaine. L'inflation semblant être revenue sous le contrôle de la Fed, le scénario d'une baisse des taux de 25 points de base regagne du terrain. Les marches lui attribuent désormais une probabilité de 77 %, contre moins de 50 % il y a quelques jours.

A la clôture des marchés européens, le Dow Jones progressait de 0,96 %, le S&P 500 de 1,44 % et le Nasdaq de 1,89 %.

Accor (3,35 %), **Stellantis** (+2,51 %) et **STMicroelectronics** (+2,40 %) ont enregistré les meilleures performances de la séance.